QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11961 DERNIÈRE ÉDITION MERCREDI 13 JUILLET 1983

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

EN POLOGNE

La loi martiale devrait être levée le 22 juillet à l'occasion de la fête nationale

LIRE PAGE 4

La reprise mais...

La reprise est-elle en train de se produire dans les pays industrialisés, annonçant des jours meilleurs ? Y aura-t-il moins de chômeurs au cours des prochains mois, le niveau de vie va-t-il reprendre un peu partout une progression sérieusement mise à mal depuis dix ans ?

Il n'est plus interdit de poser ce genre de questions depuis qu'un vent favorable a commencé de souffler des États-Unis. Outre-Atlantique, la reprise ne fait plus de doute. On peut s'interroger sur sa durée, non sur sa réalité. Depuis novembre 1982 – point bas de l'activité, – la production industrielle n'a cessé d'augmenter. Elle le fait à un rythme beaucoup plus rapide que prévu, voisin de 8 % l'an, ce qui est remarquable. La reprise américaine a été provoquée par l'amélioration des revenus consécutive au ralentissement de l'inflation. Les taux d'intérêt, en se détendant, ont également joué un rôle important : les mises en chantier de logements, notamment, se sont multipliées.

La reprise américaine est-elle solide ? Suffisamment pour ne pas poser de problème jusqu'au début de l'année prochaine. Au-delà, les choses sont moins sûres. Les taux d'intérêt réels restent très élevés, de l'ordre de 8 %. Il faut remonter très loin dans l'histoire des États-Unis – peut-être jusqu'à la guerre de Sécession – pour trouver de pareils niveaux, deux fois plus élevés que le coût habituel de l'argent (3 à 4 %). Si la reprise est suffisamment dynamique pour braver de pareilles contraintes, on peut craindre qu'elle ne s'étouffe dans six ou dix mois sous un pareil fardeau. Affaire à suivre donc, et avec d'autant plus d'attention que le déficit budgétaire n'est pas près de se résorber.

En Europe, les choses vont moins bien, même si des pays comme la Grande-Bretagne, la R.F.A. et, à moindre degré, l'Italie sont engagés sur la voie de la reprise. La croissance économique des pays européens industrialisés ne devrait pas dépasser 0,5 % cette année, 1,5 % l'année prochaine. C'est évidemment bien moins qu'aux États-Unis, où le produit national devrait *croître de 3 % cette année* et de 4,5 % l'année prochaine.

L'Europe est à la traîne pour deux raisons essentielles : la hausse du dollar, dont les effets dépressifs annulent ceux dynamisants de la baisse du pétrole ; la trop faible demande des particuliers. L'inflation, puis la lutte contre l'inflation, ont laminé le pouvoir d'achat des ménages. Il est difficile dans ces conditions d'espérer une nette amélioration des affaires et de l'activité. L'Europe achève d'assainir ses comptes.

Le cas particulier de la France illustre, en l'exagérant, le retard que prend l'Europe par rapport aux États-Unis : inflation freinée, mais encore beaucoup trop forte (9 % probablement cette année contre 4 % outre-Atlantique) ; récession faible mais récession tout de même (– 0,5 % probablement cette année) ; chômage en augmentation : 8,5 % de la population active en 1983, mais probablement plus de 9,5 % l'an prochain contre respectivement 10,2 % et 9,5 % aux États-Unis.

Ayant engagé tard une courageuse politique d'assainissement financier, la France mange son pain noir au moment où les choses s'améliorent à l'étranger. Si la reprise est forte dans le monde, notre pays arrivera plus facilement et plus rapidement à ses fins. S'il se confirme qu'en Europe elle demeure fragile, la France risque de constituer, pour ses partenaires, un boulet lourd à traîner.

N'Djamena demande à Paris d'appuyer sa contre-offensive

Les forces gouvernementales tchadiennes semblent reprendre l'initiative

Les forces gouvernementales tchadiennes semblent reprendre l'initiative après trois semaines de progression depuis le nord du pays des rebelles de l'ancien président Goukouni Oueddeï soutenus par la Libye.

Les troupes de M. Hissène Habré auraient ainsi reconquis lundi 11 juillet les localités d'Oum-Chalouba et de Karlaït, situées au nord d'Abéché, et seraient en bonne position pour reprendre totalement le contrôle de celle-ci.

Le ministre de l'information tchadien, M. Mohamat Soumaila, a réclamé, une nouvelle fois lundi, l'intervention directe de Paris, en déclarant que les troupes gouvernementales avaient absolument besoin du soutien de l'armée et de l'aviation françaises.

Les chefs religieux musulmans du Tchad ont demandé *« une intervention militaire directe de la France pour repousser l'agression libyenne contre le Tchad »*, dans une motion qu'ils ont remise à l'ambassadeur de France. Celui-ci leur a rappelé que l'accord de 1976 n'autorise pas l'intervention directe des forces françaises.

(Lire page 3 « Intervenir sans intervention », par FRANÇOISE CHIPAUX.)

Peugeot et Talbot s'apprêtent à supprimer plusieurs milliers d'emplois

Des effectifs trop nombreux une capacité de production trop grande

Les comités centraux d'entreprise de Peugeot-Automobiles et de Talbot ont été convoqués le 21 juillet avec pour ordre du jour le projet de *« licenciements collectifs pour motif économique »*. Chez Talbot, selon la C.S.L. et la C.F.D.T., 4 140 personnes, soit près de 25 % d'un effectif de 1 7000personnes, seraient touchées par ces suppressions d'emplois. Une partie serait mise en préretraite, une autre licenciée. Chez Peugeot, où l'on ne procèdera que par mise en retraite anticipée, à peu près autant de personnes que chez Talbot seraient affectées. Au total c'est près de 10 % des emplois d'Automobiles Peugeot (Peugeot + Talbot) qui seraient menacés, principalement dans la région parisienne, pôle principal des mouvements sociaux de travailleurs immigrés depuis un an.

Talbot est le plus affecté. Cela n'est pas étonnant. La marque ne s'est pas remise de la fusion pourtant fort coûteuse des réseaux Peugeot-Talbot. L'effritement des parts de marché amorcé quand Talbot était *encore dénommé* Chrysler *n'a fait* alors que s'accentuer. Les chiffres d'immatriculations du premier semestre de 1983 *(voir en page 23)* confirment d'ailleurs ce mouvement (– 18,1 %).

Plus généralement, et malgré un certain redressement de Peugeot en 1983, l'automobile française, et particulièrement le groupe P.S.A., souffre de surcapacité de production et de sureffectifs. Alors que les grands groupes concurrents – les Américains mais aussi FIAT – réduisaient fortement leur main-d'œuvre pour s'adapter à la crise, les groupes français se contentaient de laisser ceux-ci décroître *« naturellement »*. Avec des pertes officielles de 2,1 milliards de francs en 1982 – et des pertes réelles plus proches de 4 milliards (*le Monde* du 30 avril) – le groupe se devait de réagir.

BRUNO DETHOMAS.

M. Andropov a reçu M. Marchais

Interrogations sur une visite-surprise

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, a été reçu ce mardi 12 juillet, par M. Iouri Andropov, au Kremlin. M. Marchais était arrivé lundi 11 juillet à Moscou ; il devrait être de retour à Paris pour le 14 juillet a indiqué son secrétariat. *L'Humanité* de ce mardi matin précise que la délégation du P.C.F. comprend aussi MM. Gremetz, secrétaire du comité central, Hermier, membre du bureau politique, Jean-François Gau et Jean-François Meyer, membres du comité central ; elle a été accueillie à l'aéroport de Moscou par M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique du parti communiste d'Union soviétique chargé des relations avec les P.C. occidentaux.

M. Marchais avait déjà rencontré M. Andropov à Moscou le 16 novembre 1982 à l'occasion des obsèques de Leonid Brejnev ; il avait été le seul dirigeant d'un parti communiste occidental à avoir eu cet honneur ; M. Pierre Mauroy, qui représentait le gouvernement français, n'avait été reçu que par M. Tikhonov, chef du gouvernement soviétique.

(Lire la suite page 6.)

L'AFFAIRE DES VACCINS ANTI-HÉPATITE B

La neutralité de l'O.M.S. est mise en cause

Pour la conquête du marché mondial, les recommandations de l'organisation internationale sont capitales ; or les États-Unis y font figure de juge et partie...

LIRE PAGE 26

Les Britanniques vont-ils rétablir la peine de mort ?

Les anti-abolitionnistes veulent profiter du résultat des dernières élections

De notre correspondant

Londres. – La dernière potence de Grande-Bretagne est soigneusement maintenue en état à la prison de Wandworth, dans la banlieue de Londres. Elle n'a pas servi depuis 1964, date de la dernière exécution capitale, mais elle n'a pas été pour autant détruite. A *tout hasard... La peine de mort a* été *« suspendue »* en Grande-Bretagne en 1965, mais pas totalement ni formellement abolie (1). Et, régulièrement, la Chambre des communes est appelée à se prononcer sur sa réintroduction dans le code pénal.

Ce sera encore le cas mercredi 13 juillet, pour la septième fois depuis dix-huit ans. Les anti-abolitionnistes cherchent à profiter systématiquement des majorités conservatrices pour remettre en usage la pendaison. Jusqu'à présent, ils ont échoué ; la dernière fois, en mai 1982, une majorité écrasante de députés s'étant prononcée contre le rétablissement de la peine de mort. Pour les anti-abolitionnistes, le vote de mercredi est un peu celui de la dernière chance. Ils n'auront pas de si tôt une autre *« Chambre introuvable »* comme celle qui a été élue le 9 juin dernier, avec une majorité conservatrice de 144 sièges.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 4.)

(1) Elle n'a cependant pas totalement disparu des îles britanniques, puisqu'elle existe encore dans l'île de Man, formellement indépendante du Royaume-Uni depuis 1965. Trois condamnations à mort y ont été prononcées, *mais ont été commuées* en réclusion à perpétuité.

Le gaspillage de la « ressource humaine »

Les Français sont très mal préparés à entendre le discours sur les techniques nouvelles

par PIERRE DROUIN

« On ne résoudra pas la crise si les jeunes ne sont pas formés aux disciplines technologiques qu'ils auront à appliquer lorsqu'ils seront adultes. » La phrase n'est pas d'un quelconque expert, mais de M. Mitterrand. Elle n'a pas été prononcée lors d'une conversation à bâtons rompus mais en réponse à une question grave qui était celle-ci (1) : *« Quel est le projet sur lequel vous voudriez mobiliser les Français ? »*

Ce thème est familier au président de la République. Il revient comme un leit-motiv à chaque grande occasion. N'hésitant pas à présenter en juin 1982 au sommet de Versailles un long rapport intitulé « Technologie, emploi et croissance », lançant sur le sujet un groupe de travail qui remit ses conclusions en mai dernier, il obtint de revenir sur la question dans le communiqué de Williamsburg.

C'est encore lui qui facilita, sous l'impulsion de MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Samuel Pisar, la création du Centre mondial pour l'informatique et la ressource humaine, permettant à des jeunes et à des pays du tiers-monde d'avoir accès aux ordinateurs. Autre idée qui va prendre effet, celle de mettre à la disposition de la formation technique des chômeurs des élèves des cent dix grandes écoles de France.

Lorsque M. Mitterrand ouvrit à la Sorbonne, le 13 février dernier, le colloque « Création et développement », il n'omit évidemment pas de parler des nouvelles applications de la science en cette époque où *« l'innovation est devenue un devoir »*. *« A ce titre*, ajoutait-il, *la culture et l'enseignement ont pour mission de préparer l'esprit à la naissance des possibles et, pour cela, d'assurer une éducation perpétuelle de la disponibilité. »* On trouvait trace encore de ce thème dans l'allocution qu'il prononça devant les ministres de l'O.C.D.E. le 11 mai dernier.

Cette constance dans le propos est méritoire dans un pays qui n'a pas vraiment intégré encore dans sa culture de valeurs technologiques. A force d'enfoncer le clou, peut-être les mentalités évolueront. Faute de quoi nous nous retrouverons dans la catégorie des P.V.D. (pays en voie de développement).

(Lire la suite page 23.)

(1) Lors de la dernière intervention télévisée du président de la République, le 8 juin 1983.

Un élève d'Ingres à Carnavalet

Henri Lehmann fut en pleine époque romantique un peintre d'histoire au talent reconnu

Un des plus célèbres portraits d'artistes de l'époque romantique est celui de Liszt qui est conservé au musée Carnavalet. L'auteur du portrait est Henri Lehmann (1814-1882), et c'est au musée Carnavalet que l'on pourra voir une exposition consacrée à celui qui fut, avec Amaury-Duval et Flandrin, l'élève le plus direct d'Ingres et l'un des décorateurs importants du dix-neuvième siècle.

D'origine allemande, fils d'un portraitiste de Hambourg, élevé dans ce milieu cultivé, cosmopolite et d'appréciable prospérité, Henri Lehmann arrive en 1831 à Paris, où les relations de l'un de ses oncles lui permirent d'approcher quelques-unes des célébrités culturelles de l'époque : Meyerbeer, Chopin, Hittorff, Léopold Robert, Vigny, Sainte-Beuve, le baron Gérard. Ce dernier, auquel il montre ses dessins, lui trouve un *« œil sain et fin »* et le présente à Ingres, qui l'accueille dans son atelier.

Entre 1835 et 1837, Lehmann séjourne plusieurs fois en Allemagne, en particulier dans la Munich des Nazaréens, et, en 1839, c'est le départ pour l'Italie, où il vivra presque continuellement jusqu'en 1842. Etranger, il n'a pu concourir pour le prix de Rome, mais il est assidu à la villa Médicis, dont Ingres est alors directeur, suit avec vénération les conseils du maître, voyage un peu partout dans la Péninsule. A Civitavecchia, il rencontre Stendhal, dont il fait le portrait, et il découvre Naples en compagnie de Chassériau, dont il admire *« le génie gigantesque, la compréhension à la fois élevée et sauvage de la vie »*. Sauvage en effet, puisque Chassériau lui vole l'idée de faire le portrait de Lacordaire, et c'est entre les deux hommes une brouille inexpiable.

Autre épisode passionnel : la rencontre de l'amie de Liszt, Marie d'Agoult, avec laquelle il échangera une abondante correspondance (reproduite en partie dans le catalogue) *et dont il sera longuement* amoureux, même si ce fut d'un amour qui demeura, comme disait Sainte-Beuve, *« en avril »*. Réservé, silencieux, d'humeur un peu chagrine, Lehmann poussera la discrétion et le dévouement jusqu'à s'occuper personnellement du troisième enfant de Liszt et de Marie.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde

idées

Guerre et paix

Le débat sur le pacifisme et sur la défense continue de susciter parmi les lecteurs du *Monde*, à en juger par le courrier reçu, un vif intérêt. Nous donnons aujourd'hui la parole à Jacques de Bollardière, à propos du « jeûne pour la vie » que des jeunes Européens s'apprêtent à entreprendre pour essayer de bloquer la course aux armements. A René Cruse, qui montre la nécessité d'un changement considérable des mentalités. Et aussi à François de Rose, qui, répondant aux vues très critiques exposées dans ces colonnes par Michel Pinton (*le Monde* du 16 juin) sur la force de dissuasion, montre que celle-ci est nécessaire pour retirer à l'adversaire la tentation de recourir au chantage.

● ERRATUM. – Dans l'article de Nicole Bricq à propos de l'Exposition universelle (*le Monde* du 12 juillet, page 2, colonne 3) il fallait naturellement lire que la gauche cherchait à « *dédramatiser* » les conflits et non les dramatiser.

Jeûne pour la vie

par JACQUES DE BOLLARDIÈRE (*)

Un groupe d'hommes et de femmes décidés à tout faire pour mettre fin à la course aux armements, qui met le monde en danger, s'est réuni à Saint-Aignan, près de Nantes, pendant le week-end du 18 juin.

Alors qu'au mont Valérien on exaltait le souvenir de ceux qui, à tout risque, ont voulu croire que leur force d'âme serait plus forte que le déchaînement de la violence nazie ; alors que tout près de là, à Nantes, devant des milliers d'hommes et de femmes assoiffés d'espérance, Dom Helder Camara criait sa confiance dans la force de l'esprit en l'homme, une cinquantaine de personnes continuaient un travail, entrepris depuis 1981, pour soutenir les jeûneurs européens qui se préparent à participer au jeûne international *Fast for Life*.

Il s'agit d'une vaste campagne contre les armements nucléaires, soutenue par une liste impressionnante de personnalités et d'organisations de premier plan, animée au niveau international par Dorothy Granada et Charles Gray et le mouvement Non Violent Tactics Development Project aux États-Unis.

Si la folle course aux armements qui condamne plus de la moitié de la population du globe à l'oppression et à la misère, et entraîne l'humanité tout entière vers son auto-destruction, n'est pas arrêtée avant le 6 août 1983, anniversaire d'Hiroshima, ils commenceront un jeûne de durée indéterminée.

Depuis des dizaines d'années, les gouvernements s'empêtrent dans des arguties contradictoires, les conférences internationales se multiplient. Mais le quatorzième rapport de l'Institut de recherche pour la paix (SIPRI), paru le 22 juin 1983 à Stockholm, annonce qu'entre 1978 et 1982 les ventes d'armes dans le monde ont augmenté en volume de 70 % par rapport aux cinq années précédentes.

Jamais l'abîme entre la réalité et le discours politique n'a été plus profond.

Jamais l'inconscience de l'opinion devant ce qui est en jeu dans nos stratégies nucléaires n'a semblé si pesante. L'angoisse monte devant les faillites de notre civilisation. L'Occident s'est enivré d'une puissance technologique dont il ne maîtrise plus la finalité. Il est resté insensible aux luttes des peuples contre l'oppression et l'exploitation tant qu'elles ne gênaient pas son expansion économique. La remise en cause marxiste de ses valeurs qui ne seraient que le masque de ses intérêts économiques est en train de devenir vraie. Elle suscite dans le tiers-monde des mouvements de révolte. C'est cette déstabilisation ouvrant la porte à l'emprise soviétique que l'Occident s'efforce de réprimer en soutenant économiquement et militairement les gouvernements qui lui sont favorables.

La menace qui pèse sur nous n'est pas d'abord celle d'une guerre nucléaire déclenchée par les Russes, elle est dans notre impuissance à comprendre la nécessité et l'urgence vitale d'un développement solidaire donnant toutes ses chances au tiers-monde.

La sécurité : un absolu

La guerre a changé de nature. Elle est ajourd'hui un affrontement d'idées. Mais, dans un monde qui se cherche, ni la révolution socialiste, ni la stabilisation capitaliste ne répondent aux aspirations qui montent des profondeurs de l'humanité comme une exigence vitale.

Devant cette réduction des problèmes mondiaux à l'affrontement sans merci de deux idéologies et les risques croissants de guerre nucléaire, des mouvements de contestations de plus en plus nombreux surgissent en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Allemagne, aux États-Unis mais aussi dans les autres pays de l'Europe de l'Ouest. Les Églises catholiques et protestantes aux États-Unis et en Europe se sentent interpellées. Elles prennent position de plus en plus nettement contre la déraison nucléaire et la course aux armements. Devant l'évolution actuelle des stratégies et la multiplication des moyens de destruction atomiques et conventionnels, c'est la notion même de guerre qui se trouve remise en cause.

Pendant la deuxième session spéciale des Nations unies sur le désarmement, des centaines de milliers de personnes manifestent. Quatre-vingt-dix millions de signatures ont été déposées entre les mains du secrétaire général le 9 juin 1982. A l'Assemblée générale des Nations unies le 13 décembre 1982, cent vingt-deux pays sur cent cinquante-neuf ont voté une résolution demandant à toutes les puissances de geler leur armement atomique et de suspendre la production de matières fissiles à destination militaire.

Mais l'échéance de la mise en place des Pershing-II et des Cruise en Europe se rapproche. Menaçant directement le territoire russe, ils créeront cette fois en faveur des États-Unis un déséquilibre qui ne pourra que déchaîner la démence meurtrière d'une nouvelle course aux armements.

Sans se soucier de l'être humain dans sa grandeur et sa misère, les nations font de leur sécurité un absolu. Pour défendre ce qu'on nous dit être « ses intérêts vitaux », la France, elle-même nation nucléaire de second plan, est en train de se doter d'une capacité de soixante millions de morts dans une stratégie qu'on ose appeler anti-cité.

C'est dans cette situation d'urgence qu'au-delà d'une raison désincarnée des hommes et des femmes engagent tout leur être dans un jeûne à durée indéterminée. A la bombe, la plus haute forme de violence, ils veulent répondre par le jeûne que Gandhi appelait la forme la plus haute de la non-violence.

Les sceptiques se souviendront-ils qu'en janvier 1948, devant la haine qui flambait entre les communautés hindoue et musulmane, Gandhi, par son seul refus d'arrêter un jeûne à mort, stoppa d'un coup les massacres qui ensanglantaient la ville de Calcutta en état d'ébullition. Comme Gandhi, comme Lanza del Vasto quand il jeûnait au Larzac, c'est du plus profond de ce qui fonde leur humanité que les jeûneurs s'adressent à tous les hommes pour que d'une voix forte et unie ils affirment qu'ils n'accepteront rien de moins qu'un arrêt de la course aux armements atomiques et cela tout de suite.

Ils appellent toutes les Églises, les organisations professionnelles, politiques, humanitaires et autres à prendre clairement position en faveur du gel des armements atomiques.

Ils attendent des gouvernements des cinq puissances atomiques (États-Unis, Union soviétique, France, Grande-Bretagne, Chine) qu'ils accueillent de façon positive les initiatives des autres nations et prennent les mesures concrètes et immédiates qui s'imposent.

Ils donnent à leur jeûne le nom de « Jeûne pour la vie », car il est une affirmation pathétique que l'humanité entière a le droit de vivre, libérée de l'extermination par la faim et de l'angoisse de l'holocauste atomique (1).

(*) Général (E.R.)

(1) Pour tous renseignements : Didier Mainguy, 244, boulevard Robert-Schuman, 44300 Nantes.

Décrasser les mentalités

par RENÉ CRUSE (*)

Qui est réellement compétent désormais en matière de défense ? Le stratège de nos écoles de guerre ? Sans doute un peu dans sa discipline. Mais l'histoire montre qu'il s'est souvent lourdement trompé. En tout cas, il n'est pas compétent sans les ingénieurs, les économistes, les politiques. J'ajouterais volontiers : sans les mères de famille, car dans l'aventure logistique thermonucléaire où il en va de l'avenir de toute l'humanité, personne n'est compétent sans tous les autres à la fois. Par conséquent : de la compétence on ne peut exclure les philosophes et chacun de nous, personnellement responsable de tous. Dans ce domaine, la démocratie ne saurait s'arrêter aux urnes. Le seul fait aujourd'hui d'être un homme comme tous les autres nous donne la prétention outrecuidante à la compétence en matière de défense, comme n'importe quel autre « expert ».

Sans dire que la terre sera inévitablement vitrifiée, on peut dire que désormais la chose est du domaine du probable, car nous savons, depuis Auschwitz, que l'impensable s'est déjà produit. Or l'univers est actuellement complètement domestiqué par le nouvel ordre militaire mondial, qui nous contrôle à tous les niveaux de notre existence sociale et économique, qui nous ordonne à son système de valeurs. Le territoire militaire s'étend désormais au cosmos.

La fin des Etats-nations

Aucun espace n'est neutre militairement. La défense des autochtones n'est plus mêlée à celle des territoires dits « nationaux ». Nous vivons une supranationalité techno-logistique, par-dessus les gouvernements et les individus, qui rend caduque tous les concepts de défense nationale. La concentration du pouvoir économique et de la puissance militaire a jeté à terre, une fois pour toutes, en dépit des discours officiels, les bases des Etats-nations.

Le nouvel ordre militaire tire profit, tout à fait artificiellement, de la vieille crédulité populaire dans la défense des frontières et cultive un réflexe de protection précaire : la défense à mort, qui, loin de sécuriser les populations, les assujettit à de nouvelles craintes. Dès lors, tout se passe comme si le concept de défense nationale n'était plus que le pudique cache-sexe qui sert à nous masquer la finalité première des armées, à savoir : la dynamisation des usines d'armement en vue d'un commerce aussi crapuleux que mortifère.

Certains se contentent de renvoyer dos à dos Moscou et Washington en disant que « *la vertu du système américain, c'est d'étaler sa pourriture, alors que la pourriture du système soviétique, c'est d'étaler sa vertu* ». Formule qui, au demeurant, nous ferait opter pour le système américain. Aux marxistes il convient de rappeler qu'il n'y a pas de meilleur vecteur pour les capitalismes d'Etat (U.R.S.S.) et libéral (Etats-Unis) que les complexes militaro-industriels. Si ces capitalismes portent en eux la guerre, le militarisme porte en lui les capitalismes, et ceux-ci, à leur tour, développent l'engorgement des marchés et la surproduction généralisée des marchandises, qui sont, on le sait : facteurs de guerre, bien plus que l'agressivité inhérente aux groupes humains.

Comment ne voit-on pas que les nations ne sont plus que le cadre artificiel qui sert à sublimer les luttes sociales en nous masquant la différence d'intérêts ?... que le caractère prétendument national de la défense ne fait que reproduire l'archétype des classes dominantes ?

Dès lors, comment un gouvernement socialiste n'aurait-il pas comme souci prioritaire de procéder à une révolution « copernicienne » en donnant, en matière de défense, la prédominance à l'action contre la famine, et en réconciliant au plus tôt économie et écologie ? Cela supposerait un décrassage de nos mentalités, cela nous obligerait à penser à très haute température, à parier sur l'esprit... à ne plus considérer les insoumis à l'ordre militaire comme des criminels, ou des « idéalistes ».

(*) Ancien pasteur.

RÉPLIQUE A... MICHEL PINTON

Chantage et dissuasion

par FRANÇOIS DE ROSE(*)

M. Pinton a certainement raison lorsqu'il expose les faiblesses d'une politique de défense qui ne reposerait que sur la dissuasion nucléaire. Tant dans l'ordre chronologique que pour répondre aux véritables priorités politiques, notre indépendance est fonction de défense sur l'Elbe de notre moitié du continent plutôt que de la seule sanctuarisation éventuelle de l'Hexagone.

Il a raison également de faire justice du dogmatisme attaché à des slogans tels que la « *dissuasion du faible au fort* » ou le « *pouvoir égalisateur de l'atome* ». Ces concepts ont eu leur heure de vérité au temps où l'arme nucléaire était à peu près exclusivement celle des opérations anti-cités. Il n'eût pas été déraisonnable, alors, d'envisager des représailles au niveau même de la menace en tablant sur la disproportion, pour l'agresseur, entre l'enjeu et le risque. Mais les choses ont changé, et il serait difficile d'imaginer l'emploi des moyens stratégiques dans toutes les hypothèses de violation de notre territoire. Non pas, sans doute, comme M. Pinton paraît l'envisager, lors d'une attaque « chirurgicale » par SS-20, cas limite, mais, par exemple, en cas de parachutage de forces ennemies sur quelques-uns de nos dispositifs essentiels.

On ne peut que le suivre, enfin, lorsqu'il souligne la faiblesse d'une situation où nous pourrions avoir à prendre l'initiative nucléaire, alors qu'aucune défense civile, digne ou indigne de ce nom, n'existe. On ne dénoncera jamais assez le sophisme suivant lequel notre dissuasion serait d'autant plus crédible que nous serions plus vulnérables.

Là où le secrétaire général de l'U.D.F. paraît négliger l'une des fonctions essentielles de notre force nucléaire stratégique, c'est lorsqu'il lui reproche de ne pas nous donner de « garantie totale ». Même, au niveau des superpuissances, un tel absolu n'existe pas. Ce qui règne, c'est l'incertitude. Nul ne sait comment un être humain, américain, soviétique, français, britannique ou chinois, réagirait placé devant la responsabilité qu'aucun homme n'a jamais affrontée de déclencher une guerre nucléaire.

Au stade du maniement de la crise, qui est celui où se jouerait notre sort, l'important est d'être à l'abri du chantage nucléaire. Nos moyens stratégiques nous en donneraient la possibilité en nous permettant de garder notre force d'âme face à un adversaire plus tenté de nous intimider que de passer aux actes.

Ce que nous aurions enfin aimé trouver dans l'exposé de M. Pinton, c'est plus de précision sur la solution qu'il préconise.

La seule conclusion à tirer de la difficulté croissante du recours à la menace nucléaire se trouve, en effet, dans l'élévation des capacités de défense au niveau classique rendue possible par les nouvelles technologies. Que les Occidentaux exploitent ou n'exploitent pas ces technologies, les Soviétiques, eux, ne s'en privent pas. Il n'est donc pas exagéré de dire que les réticences qui se manifestent à cet égard, en Europe et même en France, pourraient être aussi dangereuses pour notre sécurité à venir que les campagnes contre les euromissiles.

Ici, heureusement, les faits contredisent en partie les mots. La nouvelle loi de programmation militaire apporte, notamment avec l'annonce de la création de la force d'action rapide, la promesse d'un très utile concours de notre pays à la dissuasion non nucléaire en Europe. Il suffit d'avoir un peu voyagé ces dernières semaines, hors de France, pour se rendre compte de l'intérêt suscité par ce programme chez nos alliés.

(*) Ambassadeur de France, ancien représentant permanent au conseil atlantique.

ABONNEMENTS VACANCES

France	15 jours	79 F	1 mois 1/2	188 F
	3 semaines .	99 F	2 mois	241 F
	1 mois	136 F	3 mois	341 F

(Pour les tarifs d'abonnement à l'étranger, veuillez nous consulter.)

Pour recevoir régulièrement *le Monde* à votre adresse de vacances, retournez ce bulletin, rempli en majuscules, au moins DIX JOURS avant votre départ et adressez-le avec le règlement correspondant à :

Le Monde

Service des Abonnements

5, rue des Italiens – 75427 PARIS CEDEX 09

Nom .... Prénom ....

N° ... Rue ....

Code postal ..... Ville ....

Je m'abonne au *Monde* pendant les vacances pour ....

du ...... au .... Versement joint ....

LU

« J'écris parce que personne m'écoute »

CRIS ÉCRITS

L'idée est née vers la fin de l'année dernière, peu avant le colloque du livre qui s'était alors tenu à Valence. Un écrivain public, Michèle Reverbel s'en irait recueillir dans la rue, à la gare, à la poste ou au supermarché ce qu'elle a tout de suite appelé « Les paroles valentinoises » : des textes, des poèmes écrits de sept à soixante-dix-sept ans, sur un coin de table avec un feutre, un crayon de couleur ou une plume d'oie.

Aujourd'hui, les paroles valentinoises sont réunies dans un livre au titre plus qu'évocateur : *J'écris parce que personne m'écoute*. C'est un livre très dur et très tendre, très fou et très sombre, un livre étrange. Beaucoup plus qu'un recueil avec ses manuscrits reproduits tels quels et d'autres sagement imprimés. Un cahier de cris écrits.

« *Si j'étais oiseau, j'aurais peur des hommes et j'aurais raison, car ils sont atroces, les hommes (...)* », écrit l'un de ces anonymes tandis qu'un autre avoue : « *Pour moi, écrire est la chose qui me démonte le plus. Je peux jurer que si je vois celui qui a inventé ça, je lui ferai avaler sa tête, mais, enfin, c'est mieux que de travailler dans une mine.* »

« *Grâce à cette expérience,* écrit Michèle Reverbel en marge de ces textes, *on découvre (...) la réalité d'une écriture jamais perçue, le versant d'une littérature entièrement ignorée. La preuve est faite : on peut empêcher les gens de parler, de vivre, d'être édités, mais pas d'écrire.* »

Quant à l'auteur du dernier poème, il conclut : « *Pour moi, écrire – c'est un grand plaisir, – c'est plus facile d'écrire que de parler sans rien dire.* »

PIERRE VAVASSEUR.

★ *J'écris parce que personne m'écoute.* Éditions Curandera, 35 F.

LA GUERRE AU TCHAD

De violents combats continuent pour le contrôle de la ville d'Abéché

De notre envoyé spécial

N'Djamena. – Pour la première fois depuis le début de l'offensive des rebelles menée par l'ex-président Goukouni Oueddeï et soutenue massivement par la Libye, les forces gouvernementales de M. Hissène Habré semblent avoir repris l'initiative. *« J'ai retrouvé un sourire encore modeste sur des visages qui ne souriaient plus depuis longtemps »*, explique un diplomate occidental. La ville d'Abéché, située à 762 kilomètres à l'est de la capitale, qui avait été évacuée vendredi 8 juillet par les FANT (Forces armées nationales tchadiennes) du président Habré, a été partiellement reprise dans la journée de dimanche, a indiqué lundi le ministre tchadien de l'information, M. Mohamat Soumaila. La nouvelle a été confirmée de source occidentale. On va même curieusement plus loin dans les milieux diplomatiques occidentaux à N'Djamena, où l'on annonce la reprise totale d'Abéché.

Selon M. Soumaila, la moitié des trente mille habitants de la ville l'ont quittée vendredi avec les FANT. Les troupes se sont repliées sur Oum-Hadjer, à 146 kilomètres d'Abéché et à 610 kilomètres à l'est de N'Djamena. Elles ont pu contre-attaquer dimanche matin avec du matériel livré par Paris et qui n'avait jamais été utilisé en raison de la distance. *« Les violents combats se poursuivent à Abéché et dans les environs. Une partie de la ville est actuellement tenue par les FANT et l'autre par les rebelles »*, affirme le ministre tchadien de l'information, qui évalue à environ mille cinq cents hommes les forces adverses.

La nouvelle remet en question l'opinion communément admise selon laquelle Abéché avait été occupée après le repli des troupes gouvernementales par la puissante colonne motorisée disposant d'artillerie lourde venue de la palmeraie de Faya-Largeau, où les Libyens ont établi un pont aérien. Il semble maintenant que cette colonne soit arrêtée faute de munitions à Oum-Chalouba, à 250 kilomètres au nord d'Abéché. Les transmissions radio interceptées font état d'une demande pressante de munitions de la part de son commandant.

Il est vraisemblable dans ces conditions que les forces rebelles qui se trouvent actuellement à Abéché soient issues de la « colonne fantôme » aux effectifs limités et disposant seulement d'un armement léger dont on avait annoncé le départ de Koufra, en Libye, il y a plusieurs semaines et dont on avait perdu la trace. Des éléments qui se fondent facilement dans le paysage ont pu très bien se mettre en position dans les montagnes qui entourent Abéché, probablement à une trentaine de kilomètres à l'est de la ville. Ils seraient entrés sans combat après avoir observé de loin le départ au milieu d'une certaine confusion des troupes régulières.

La bataille décisive n'a donc pas encore eu lieu, l'essentiel des hommes et du matériel étant stationné d'un côté à Oum-Hadjer et de l'autre à Oum-Chalouba, respectivement au nord et à l'ouest d'Abéché. Pour l'instant, seules des forces limitées sont donc engagées de part et d'autre de cette ville.

Liesse populaire

L'annonce d'une reprise – même partielle – d'Abéché vient à point pour remonter le moral des FANT qui n'avaient depuis un mois subi que des revers. Chaque jour qui passe permet d'acheminer sur le lieu des combats davantage de matériel. Les forces régulières n'avaient guère le moyen jusqu'ici de s'opposer aux engins blindés fournis aux rebelles par les Libyens. Désormais, elles disposent à pied d'œuvre d'A.M.L.-90 qui sont capables de percer les blindages. Les Land-Rover et les camions Renault devraient d'autre part remédier progressivement au problème le plus aigu des FANT : le transport des troupes.

Les rebelles de M. Goukouni sont contraints désormais de maintenir des garnisons dans les villes qu'ils ont prises telles que Faya-Largeau et de protéger des lignes stratégiques de plus en plus étirées. Ils perdent peu à peu leur avantage initial qui consistait à pouvoir masser toutes leurs forces sur le point à attaquer. Les distances à parcourir sont plus longues, ce qui implique une plus grande « casse » de matériel sur des pistes parfois détrempées par la saison des pluies où les véhicules souffrent terriblement.

Une rumeur a circulé lundi après-midi à N'Djamena qui a provoqué une extraordinaire manifestation de liesse populaire. Abéché aurait été reprise, et MM. Goukouni Oueddeï et Kamougué auraient été faits prisonniers après avoir atterri dans la ville. Aussitôt, des groupes se sont mis à circuler à bord de camions dans les avenues pourtant écrasées de chaleur, criant : *« Goukouni prisonnier ! »* et levant les bras en signe de victoire. Plusieurs milliers de personnes criant leur joie se sont rassemblées d'abord près de la présidence, puis autour de la grande mosquée de béton offerte par le roi Fayçal d'Arabie. Des cyclomoteurs chargés de deux, voire trois, adolescents tourbillonnaient autour de la foule.

La nouvelle a été démentie officiellement. M. Soumaila a seulement indiqué qu'il y avait des prisonniers à Abéché *« qui seraient transférés prochainement dans la capitale »* mais pas de personnalités importantes parmi eux et que les combats se poursuivaient *« à l'avantage des troupes tchadiennes »*. La radio nationale a affirmé lundi soir que les FANT avaient fait trois cents prisonniers à Abéché, dont plusieurs Libyens, sans qu'il soit possible de vérifier. La réaction populaire témoigne autant d'un certain retour à l'espoir que de la capacité des foules africaines à vibrer à l'unisson à l'annonce d'un événement vrai ou faux. La fin du ramadan, avec le soulagement qu'elle procure aux croyants tenus à un long jeûne et les festins qu'elle annonce, n'est sans doute pas pour rien dans l'euphorie de lundi après-midi.

La confiance revient donc quelque peu à N'Djamena. L'absence du président Habré a été remarquée à la prière du matin, mais elle n'implique pas nécessairement que le chef de l'État soit en déplacement. *« Le président est très occupé »*, se contente-t-on de dire officiellement. Les mesures qui avaient été un moment envisagées, telles que le couvre-feu ou l'établissement de contrôles militaires, n'ont en tout cas pas été prises, ce qui témoigne de l'amélioration du climat dans la capitale.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *Les deux Français, MM. Dionisi et Pichon*, qui avaient été arrêtés en Libye à la mi-janvier dernier à la suite d'un différend de nature économique entre leur entreprise, l'Union d'entreprises et de constructions, et les autorités libyennes, et qui avaient été libérés sous caution le 16 juin (*le Monde* du 18 juin), ont été autorisés à rentrer en France, a-t-on appris le lundi 10 juillet au Quai d'Orsay.

M. GOUKOUNI OUEDDEI MENACE DE « TRANSPORTER LA GUERRE EN PLEIN PARIS »

« Si jamais la guerre se déclenche entre nous et la France, que François Mitterrand sache que cette guerre débouchera au-delà du territoire tchadien, au-delà de l'Afrique. Je dis que nous transporterons la guerre en plein Paris », déclare l'ancien président Goukouni Oueddeï dans une interview au *Matin de Paris* de ce mardi 12 juillet. *« Depuis longtemps, nous avons dit que la France devrait rester neutre dans le conflit tchadien. L'aide consentie par Mitterrand à Habré ne saurait nous faire peur. Ces trucs ne peuvent pas nous arrêter, mais que la France n'aille pas au-delà »*, dit encore l'ancien président du Tchad, qui poursuit : *« Au cas où elle le ferait, qu'elle sache que nous n'avons pas peur des Français qui sont déjà venus (au Tchad) en 1968. A cette époque, nous avions combattu avec des lances et des couteaux. Avec notre armement actuel, la France aura du mal à nous arrêter. »*

Interrogé sur les conditions qu'il pose à un arrêt des combats, M. Goukouni Oueddeï a déclaré : *« Notre seule condition est la disparition d'Hissène Habré. Nous sommes prêts à ouvrir des négociations avec les FAN (d'Habré) pour trouver une solution politique à la guerre. »*

Intervenir sans intervention

par FRANÇOISE CHIPAUX

« La France respectera ses engagements sans limite, car un engagement, c'est quelque chose de complet qui représente la foi donnée, la foi jurée et tout ce que la France a promis sera tenu », disait le 28 juin, à Europe 1, M. Mitterrand à propos de la situation au Tchad.

Deux semaines après cette déclaration qui avait suscité beaucoup d'espoirs à N'Djamena comme dans de nombreuses capitales africaines, qu'en est-il de l'action de la France ? L'accord de coopération militaire de 1976, cité par le chef de l'État pour justifier les livraisons d'armes au gouvernement tchadien, n'est pas totalement appliqué. La France, en effet, se refuse toujours officiellement à envoyer des instructeurs militaires, alors que ce texte l'y autorise, préférant faciliter le recrutement par les Tchadiens de *« conseillers »* qui n'ont de civil que le costume.

Cet accord, que personne au gouvernement n'avait cru devoir exhumer quand la France avait, en octobre 1981, commencé à envoyer des armes au président alors au pouvoir, M. Goukouni Oueddeï, dans l'espoir de le détacher de ses amis libyens, n'était pas, en fait, prévu pour des situations dramatiques. Or Paris a bel et bien attendu que les canons libyens tonnent sur Faya-Largeau pour se rappeler l'aide promise à la *« reconstruction de l'armée tchadienne »*. Depuis six mois, les rapports reçus à Paris sur l'organisation et l'armement des forces de l'ancien président Goukouni Oueddeï étaient pourtant assez précis et alarmants pour que l'on ne découvre pas au matin du 23 juin la puissance des rebelles.

Les Français avaient été échaudés par le pari perdu naguère sur le chef des rebelles toubous qui, reçu avec les honneurs dûs à son rang à Paris, dès septembre 1981, avait été deux mois plus tard la vedette de la première conférence franco-africaine du septennat de M. Mitterrand. On conçoit qu'ils aient accueilli avec réticence M. Hissène Habré, autre chef du Nord, lorsqu'il reconquit le pouvoir par la force des armes le 7 juin 1982. A son tour, reçu longuement par le président Mitterrand à la conférence franco-africaine de Kinshasa, il y joua les premiers rôles. Le président de la République déclarait alors : *« La France répondra sûrement à toute demande qui lui sera faite de participer à la renaissance du Tchad... Il ne lui appartient pas de décider à la place du peuple tchadien. »*

La consécration ainsi accordée au nouveau chef de l'Etat tchadien précédait celle de l'O.U.A., puisque, convoqué pour la deuxième fois à Tripoli en novembre, le sommet de l'organisation devait échouer sur la question de la représentation du Tchad. La Libye, hôte du sommet, exigeait en effet que fût pris en compte le nouveau « gouvernement » qu'elle avait créé de toutes pièces à Bardaï dans le nord du Tibesti sous la direction de l'ancien président Goukouni Oueddeï.

Reconnu déjà par nombre de ses pairs, M. Hissène Habré a donc attendu le sommet d'Addis-Abeba en juin dernier pour que le Tchad siège sans problème à l'O.U.A., infligeant ainsi au colonel Kadhafi un échec qui peut expliquer le moment choisi pour le déclenchement de l'offensive présente, préparée cependant de longue date.

Engager les Jaguar ?

Que peut et que veut faire la France face à ce nouvel épisode sanglant d'un conflit vieux de dix-huit ans dans lequel elle a été largement impliquée par tous les gouvernements qui se sont succédé à N'Djamena ?

D'un point de vue strictement militaire, elle peut certes envoyer des instructeurs et des avions pour assurer le transport des matériels fournis sur les divers théâtres d'opérations. Elle pourrait, en outre, assurer une couverture aérienne aux troupes de M. Hissène Habré. Cela impliquerait toutefois le risque de perdre *« un ou deux »*, disent les experts des Jaguar basés à Libreville et tout naturellement destinés à une telle mission. Les troupes de l'ancien président tchadien possèdent, en effet, des missiles sol-air. L'entrée en action de ces appareils serait sans doute efficace contre des colonnes motorisées, même si le terrain n'est pas aussi dégagé au Tchad qu'en Mauritanie, où ils se montrèrent redoutables. Elle aurait, en outre, un impact psychologique certain en illustrant la volonté politique de Paris de freiner l'action libyenne.

Mais une chose est sûre : M. Mitterrand ne veut engager aucun militaire français au Tchad. M. Cheysson l'a expliqué abruptement le 24 juin dernier : *« Nous n'allons pas agir comme les Etats-Unis au Honduras et au Nicaragua. »* Il semble bien que la crainte d'un tel rapprochement obnubile le chef de l'État, l'amenant à prendre le risque d'affaiblir singulièrement la crédibilité de la France dans une région où, qu'elle le veuille ou non, beaucoup de ses amis comptent sur elle pour leur défense.

Ce refus de se comporter *« à l'américaine »* serait plus justifié si dans le même temps, on ne laissait pas entendre en haut lieu que s'il s'applique au Tchad, il n'en irait pas nécessairement de même dans tous les Etats africains. La France conserve des accords de défense avec au moins sept d'entre eux et entretient des bases militaires au Sénégal, au Gabon, en Centrafrique, en Côte-d'Ivoire et à Djibouti.

Les limitations que s'impose le gouvernement dans le conflit du Tchad semblent donc relever plus d'un choix lié à la complexité et aux périls de la situation que d'un principe, au demeurant déjà battu en brèche par le caractère massif des livraisons d'armes.

Un « modus vivendi » avec Tripoli ?

Par la voix de M. Cheysson, Paris semble vouloir réduire le conflit à une simple *« guerre des chefs »*. C'est là nier contre toute évidence, l'implication directe de la Libye, alors que l'armée de la coalition rebelle est composée aux trois quarts de la fameuse *« légion islamique »* recrutée sur la base d'un douteux « volontariat » par Tripoli parmi les ressortissants et réfugiés de nombreux Etats africains.

En observant une remarquable discrétion, sur ce point, la France veut-elle explorer les voies d'une entente avec la Libye qui pourrait aboutir à un *modus vivendi* satisfaisant – pour combien de temps ? – les deux parties ? Différents signes incitent à poser la question. Ne laisse-t-on pas entendre à Paris qu'une rencontre *« quelque part »* pourrait réunir prochainement un proche conseiller du président français et le « numéro deux » libyen, le commandant Jalloud ? Les communiqués de Tripoli si souvent incendiaires, sont étrangement modérés à l'égard de la France, appelée à cesser ses livraisons d'armes pour que *« ce pays garde l'image que les socialistes français veulent lui donner, celle d'une France soutenant la cause de la liberté et n'intervenant pas dans les affaires internes d'autres pays »*.

Selon Tripoli, ce sont les Etats-Unis qui sont responsables de l'internationalisation d'un conflit dans lequel ils *« veulent entraîner Paris »*. L'agence libyenne JANA, assure que ce plan machiavélique est conçu pour que *« les soldats français trouvent la mort ou soient faits prisonniers au Tchad, mettant le gouvernement français dans une position critique, ce que l'administration américaine exploiterait pour sa propre politique »*.

Autres indices : l'autorisation donnée le lundi 11 juillet par les Libyens à deux ingénieurs français, libérés sous caution le 16 juin, de regagner la France, et l'invitation à Tripoli confirmée officiellement il y a quelques jours à un conseiller du chef de l'Etat.

Après plusieurs revers en Afrique comme au Proche-Orient, le colonel Kadhafi ne serait sans doute pas mécontent de jouer les « médiateurs » dans un conflit où il serait alors juge et partie, pour obtenir *enfin cette invitation officielle* à Paris qu'il recherche depuis si longtemps. *« Nous avons dépassé* (depuis mai 1981) *le stade le plus difficile des relations franco-libyennes »*, déclarait récemment le chargé d'affaires libyen à Paris. C'est un fait que les relations franco-libyennes tendent à se normaliser depuis mai 1981. Pour la première *fois depuis cinq ans s'est réunie, en* mars dernier, à Paris, la commission mixte de coopération. Cette session se plaçait entre le voyage de M. Cheysson à Tripoli, en juin 1982, et celui de M. Obeidi, ministre libyen des affaires étrangères à Paris, en avril 1983.

Le colonel Kadhafi serait sans doute prêt, en contrepartie à la reconnaissance de son influence au Tchad et en Afrique, à sacrifier M. Goukouni Oueddeï au profit d'un autre dirigeant, ce qui ne serait pas pour déplaire à Paris. Dans certains milieux, on estime qu'aucun règlement durable n'est possible tant que les deux « chefs du Nord » sont aux prises. La recherche feutrée *d'une entente avec Tripoli* comporte toutefois de grands risques. Outre le fait que le colonel Kadhafi est souvent « imprévisible », agit-il en l'espèce vraiment seul et pour son propre compte ? Les indications de plusieurs sources semblent montrer que, en plus des Libyens, des conseillers est-allemands sont engagés aux côtés des forces de l'ancien président Goukouni Oueddeï. Ces alliés socialistes ont leur propres intérêts et n'ont que faire d'une problématique réconciliation entre les différentes tendances tchadiennes.

Quoi qu'il en soit, rien ne serait plus fâcheux pour l' « image » de la France qu'un engagement logistique *massif et pourtant inefficace*, démontrant seulement la supériorité de l' « aide libyenne ».

Aujourd'hui, Paris semble hésiter à aller au bout de la logique qu'implique son attitude. Une démonstration de solidarité coûteuse – environ 200 millions de francs de livraisons d'armes à ce jour – mais sans effet décisif sur l'issue du conflit, rassurerait-elle vraiment les alliés africains de la France ? Peut-on encore combattre les ambitions libyennes tout en cherchant un arrangement en sous-main ? Le choix qui s'impose est de nature politique et ne peut pas être indéfiniment renvoyé.

ASIE

Timor

TANDIS QUE S'ENGAGE UN TIMIDE DIALOGUE

Le cessez-le-feu se maintient depuis plus de trois mois

De notre envoyé spécial

Djakarta. – Pour la première fois depuis l'entrée des troupes indonésiennes dans l'ancienne colonie portugaise, en décembre 1975, et le soulèvement nationaliste du Fretilin (Front révolutionnaire pour l'indépendance du Timor-Oriental), qui l'a suivie, les armes se sont tues à l'est de l'île de Timor, aux confins orientaux de l'Indonésie et à quelques centaines de milles de la côte australienne. Un cessez-le-feu *de facto* s'est instauré depuis la fin mars entre les soldats de Djakarta – qui a annexé le territoire en août 1976 – et les maquisards. Ces derniers, selon des sources indonésiennes, seraient au nombre de quatre cents.

Les officiels ici, tout en affirmant que la question du Timor-Oriental *« n'est plus un problème »*, admettent qu'elle continue à les *« gêner »* au niveau diplomatique. En effet, depuis 1975, l'Assemblée générale des Nations unies condamne chaque année l'occupation indonésienne ; en novembre 1982, le vote a été acquis par 48 voix contre 42 et 54 abstentions, dont la France. L'Indonésie espère que cette année la majorité basculera en sa faveur et elle ne néglige rien pour cela. Ainsi, les *« réunions de familles »* – c'est-à-dire l'autorisation donnée à des Timorais d'émigrer vers l'Australie et le Portugal quand ils y ont des parents – auraient concerné quatre cent quarante-sept personnes cette année et plus de cent pourraient partir prochainement.

C'est peut-être dans ce contexte qu'il faut comprendre l'appel lancé à ses administrés par le nouveau gouverneur de la province, M. Mario Carrascalao, d'origine timoraise, ancien membre de la délégation indonésienne à l'ONU, pour qu'ils *« descendent de leurs montagnes »*. *Promettant une amnistie générale* il a offert aux partisans du Fretilin de venir « discuter » à Dili, leur garantissant qu'ils pourraient en repartir libres. Cette initiative, personnelle selon Djakarta, a pour objet de montrer aux insurgés les *« progrès »* réalisés depuis 1975 et de les convaincre de baisser les armes. Les premiers résultats seraient *« encourageants » en dépit des réticences* du *« noyau dur »* du mouvement.

Les Indonésiens se refusent à parler de *« négociations »*. Le ministre des affaires étrangères, M. Mochtar Kusumaatmaja, qui avait utilisé ce mot à Bangkok fin juin, est revenu sur ses propos. Djakarta admet seulement des *« conversations »*, qui devraient aboutir à un consensus, ou *« musjawarah »*, l'indonésienne, le *« soi-disant Fretilin »* acceptant le fait accompli en échange de l'amnistie et du droit à participer pleinement à la vie politique de la province. Un référendum est exclu ; il risquerait en effet de réveiller des tentations autonomistes dans d'autres régions de l'archipel.

Du côté du Fretilin, chez les militants vivant à Lisbonne, la version des faits est bien différente. Au cours d'une conférence de presse organisée récemment, cinq membres du comité central ont affirmé qu'un cessez-le-feu en bonne et due forme avait été conclu après des contacts les 21 et 23 mars entre le chef des maquisards, le commandant Sha Na Na, et le colonel indonésien Purwanto ; ils ont fourni pour justifier *leurs affirmations des photographies* et une bande magnétique. Selon le Fretilin, ce cessez-le-feu devrait déboucher sur des négociations sur l'autodétermination du territoire.

Il semble toutefois plus qu'improbable que l'Indonésie accepte de tels termes, en dépit du coût diplomatique, militaire et économique d'une guerre qui a décimé la population civile. Estimée à 650 000 âmes à la fin de la domination portugaise, celle-ci est actuellement, de source indonésienne, tombée à 560 000. Mais le fait que les deux parties aient accepté un dialogue, même fragile et non dépourvu d'arrière-pensées, est un premier signe encourageant. A condition que ce ne soit pas seulement une manœuvre en vue d'obtenir un vote favorable à l'ONU. Quoi qu'il en soit, avec le temps, la position indonésienne ne peut que se renforcer ; d'autant que le nouveau gouvernement travailliste australien semble être revenu sur le programme du parti, qui réclamait, quand il était dans l'opposition, l'autodétermination du territoire.

PATRICE DE BEER.

AFRIQUE

NOUAKCHOTT ET LE PROBLÈME SAHARIEN

« Il ne peut y avoir ni référendum ni cessez-le-feu sans négociations directes entre Marocains et Sahraouis »

nous déclare le chef de l'Etat mauritanien

Nouakchott. – La Mauritanie a célébré, le 10 juillet, le cinquième anniversaire du renversement du président Ould Daddah par l'armée. L'événement a été marqué par l'inauguration des travaux (salles de classe, dispensaires, petits barrages, etc.) réalisés par les volontaires des structures d'éducation de masse (SEM) et, à Nouakchott, par un défilé militaire. La France était discrètement à l'honneur à travers les élèves officiers, en shako, de l'Ecole interarmes d'Atar, le Saint-Cyr mauritanien, et un escadron de cavalerie entraîné par les Français.

A l'occasion de cet anniversaire, le chef de l'Etat, le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla, nous a accordé un entretien au cours duquel il a fait le bilan des cinq années écoulées et évoqué la question du Sahara occidental auquel Nouakchott accorde une importance particulière pour des raisons stratégiques, historiques et ethniques, les Sahraouis étant des Maures comme la majorité des Mauritaniens. En outre, le président Haidalla a rédigé, avec ses collègues MM. Abdou Diouf (Sénégal) et Menguistu (Ethiopie), la résolution adoptée cette année par l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), à Addis-Abeba, prévoyant, notamment, des négociations directes entre le Maroc et le Polisario.

Le roi Hassan II, venant de déclarer qu'il organiserait un référendum d'autodétermination avant la fin de l'année et qu'il refusait de négocier avec le Polisario, le président Haidalla déclare : *« Je suis persuadé que l'application correcte de la résolution de l'O.U.A. constitue la voie la plus appropriée d'une paix juste et durable dans la région. »*

Comme nous lui demandons comment les trois chefs d'Etat africains – le président Diouf étant considéré comme un ami du Maroc – concevaient l'application de leur texte, il répond ; *« Au sommet de Nairobi, en 1981, les choses avaient été laissées dans le flou. Nous avions considéré qu'il ne pouvait y avoir ni référendum ni cessez-le-feu sans rencontres entre les deux belligérants. Nous avions également considéré que, si Marocains et Sahraouis s'entendaient pour le cessez-le-feu, ils pourraient s'entendre pour l'organisation du référendum ou toute autre solution. »* Il insiste sur ce point, estimant apparemment que le référendum n'aurait pas de signification si une solution n'avait pas été dégagée auparavant.

De notre envoyé spécial

« Que signifie le paragraphe de la résolution précisant que le référendum devra se dérouler *« sans contrainte militaire active »* ?

– Cela signifie que l'administration et les forces militaires qui se trouvent sur place au moment de la consultation doivent être hors d'état d'exercer une pression quelconque sur la population. Sans doute ne serait-il pas réaliste de demander qu'elles soient totalement retirées du Sahara occidental. Mais il est indispensable qu'il y ait sur place une autre administration – de l'O.U.A. et de l'ONU – pour assurer le bon déroulement du référendum.

L'unité maghrébine

– Comment se situe la Mauritanie par rapport au processus d'édification maghrébine amorcé par la rencontre entre le président Chadli et le roi Hassan II le 26 février, d'une part, et la coopération algéro-tunisienne, d'autre part ?

– La construction maghrébine a toujours figuré dans nos préoccupations, et nous avons œuvré constamment au rapprochement entre les différentes composantes. Lors de ma récente rencontre à Alger avec les présidents Chadli et Bourguiba, nous avons admis que le Maroc, l'Algérie et la Tunisie forment l'ossature du Maghreb, et nous sommes également convenus que le Grand Maghreb doit comprendre tous les peuples de la région et qu'il doit être fondé sur le respect par chacun des autres régimes politiques et de l'identité spécifique de chaque peuple. » (Cette dernière précision concerne manifestement les Sahraouis vivant au Sahara occidental.)

– Allez-vous vous joindre au traité de fraternité et d'amitié signé entre l'Algérie et la Tunisie ?

– Nous l'avons demandé et nous devons signer ces textes prochainement.

– Une normalisation des rapports entre Nouakchott et Rabat est-elle prévue, et quand ?

– C'est le coup du 16 mars 1981 inspiré par le Maroc contre le régime du 10 juillet qui a entraîné la rupture entre Nouakchott et Rabat. Par la suite, nous avons conclu à Taef (en Arabie Saoudite), du vivant du roi Khaled, un accord de normalisation. Mais toutes les clauses n'avaient pas été respectées par Rabat, en particulier l'article 2 prévoyant qu'aucun des deux États n'entretiendrait sur son sol des opposants de l'autre pays. Je crois cependant que la dynamique engagée au niveau maghrébin et une solution du conflit saharien devraient favoriser la normalisation. »

Parlant des problèmes intérieurs de la Mauritanie, le président Haidalla rappelle les trois engagements pris par le régime du 10 juillet 1978 : arrêter la guerre ; redresser la situation économique, financière et sociale ; instaurer une véritable démocratie. *« Depuis que nous avons signé la paix avec le Polisario, le 5 août 1979, la Mauritanie vit en paix »*, précise-t-il. Il poursuit : *« Le nouveau régime a adopté un plan de redressement qui s'est traduit par une austérité totale – nous avons en particulier réduit de moitié le budget de fonctionnement de l'administration, – ce qui a évité la banqueroute à laquelle nous conduisait l'ancien régime. »*

Une sécheresse terrible

Le chef de l'État rappelle que son gouvernement a réalisé *« tous les projets »* de l'ancien régime, notamment la raffinerie de pétrole et celle de sucre, ainsi que l'exploitation des mines de fer de Juelbs, qui commencera en juin 1984. De même, il a lancé l'extraction du cuivre, qui sera exporté à partir de 1986. Enfin et surtout il a défini une politique de la pêche qui, malgré ses lacunes, commence à porter ses fruits, comme nous avons pu le constater, à Nouadhibou (ex-Port-Etienne) à l'occasion de l'inauguration d'usines de réfrigération.

Pourtant Monsieur le président, votre budget connaît un important déficit et la dette extérieure du pays s'élève en 1983 à 3 milliards d'ouguiyas (un ouguiya = 0,14 F) auxquels il faut ajouter 2 milliards d'arriérés impayés...

– C'est exact. Mais nous payons les erreurs de cinq mois de gouvernement civil fin 1981 début 1982, les effets de la sécheresse la plus terrible que nous ayons connue depuis dix ans et de l'inflation mondiale. Le pourcentage du service de la dette devient insoutenable. En 1986, il s'élèvera à 6 milliards d'ouguiyas, soit environ la moitié du budget de l'Etat, et un réaménagement de la dette devra nous être consenti.

– Le Fonds monétaire international et la banque mondiale ont suggéré une dévaluation de 20 à 25 % de l'ouguiya. Qu'en pensez vous ?

– C'est inacceptable. D'abord parce que notre monnaie est solide. Nous possédons des richesses dont nous avons entrepris la mise en valeur. Ensuite parce que les salaires n'ont pas bougé depuis longtemps et qu'une dévaluation risquerait de provoquer une baisse du pouvoir d'achat et une inflation que nous aurions du mal à maîtriser.

– A l'exception d'Air Mauritanie et de la Sonimex (Société nationale d'import-export), toutes les entreprises publiques sont déficitaires, en raison apparemment d'une mauvaise gestion. Que comptez-vous faire ?

– Nous avons déjà entrepris un plan de redressement. Les sociétés non rentables vont être privatisées ou supprimées. Nous allons privatiser l'Office du tapis, la S.N.D.T.H. (Société nationale du tourisme et de l'hôtellerie), la Sonaco (entreprise de confection) et l'Office du cinéma. »

L'application de la loi coranique

En conclusion, le président Haidalla rappelle que deux mesures essentielles ont été prises sur le plan *« social »*. La première concerne l'adoption en 1980 de la loi coranique pour la répression des crimes. Elle a été étendue il y a quelques mois à tous les aspects de la vie sociale, à l'exception des banques et des assurances pour lesquelles il faudra que les oulémas (docteurs de la foi) définissent de nouvelles règles. Enfin, le chef de l'Etat rappelle l'abolition de l'esclavage le 5 juillet 1980 et la réforme foncière qui a suivi pour permettre aux haratines (esclaves affranchis) de posséder la terre qu'ils travaillent. Comme nous lui faisons remarquer qu'il reste encore beaucoup à faire, il répond : *« Il y a encore, certes, des difficultés avec les anciens maîtres, mais aussi avec nombre d'esclaves qui ne veulent pas partir et profiter de la liberté qui leur est accordée. On ne vient pas à bout du jour au lendemain des vieilles structures sociales et mentales. »*

Propos recueillis par
PAUL BALTA.

● *Combats au Sahara occidental* pour la première fois depuis un an. Un affrontement important s'est produit au Sahara occidental, et les pertes sont nombreuses des deux côtés, à en croire des déclarations faites tant à Alger qu'à Rabat par les parties en conflit. Selon l'agence de presse marocaine, les combats ont fait cinquante morts dimanche 10 juillet dans les rangs du Polisario, l'armée marocaine ayant deux tués et trente blessés. Le Polisario, dans une déclaration citée par l'agence de presse algérienne, affirme que les combats se sont poursuivis lundi 11 juillet. Il précise avoir rompu un an de trêve en raison de l' *« l'intransigeance croissante du régime marocain qui refuse la voie de la paix, croyant à une prétendue victoire militaire »*. – *(Reuter.)*

Côte-d'Ivoire

● *Opération « coup de poing »*. – La police ivoirienne a arrêté deux mille cinq cents personnes au cours d'une opération de deux semaines contre la montée de la criminalité à Abidjan, rapporte le quotidien *Fraternité-Matin*. Des milliers de gendarmes et de policiers ont participé à cette vaste rafle en vérifiant les papiers d'identité et fouillant les voitures et les logements à la recherche de biens volés et d'armes. Six cent trente-deux des suspects appréhendés étaient recherchés par la justice. Les autres ont été libérés. – *(Reuter.)*

EUROPE

Les Britanniques vont-ils rétablir la peine de mort ?

(Suite de la première page.)

Mais les partisans de la peine capitale ont été surpris et déçus que le débat ait lieu à la Chambre des communes avant les vacances parlementaires. Ils auraient préféré qu'il soit fixé à l'automne, après le congrès du parti conservateur, où les délégués auraient pu faire entendre la voix de la majorité silencieuse et où la pression des militants en faveur de la pendaison aurait pu emporter la décision des députés hésitants.

Le gouvernement, en fait, est dans l'embarras. Mme Thatcher n'a jamais caché qu'elle était favorable à la peine de mort, mais des membres importants de son cabinet se sont prononcés contre. La liberté de vote sera laissée aux députés et aux ministres. Déjà, le gouvernement a annoncé qu'il ne présenterait pas de projet de loi visant à réformer le code pénal. Même si le principe du rétablissement de la peine capitale recueillait une majorité, il laissera l'initiative à une proposition de loi d'origine parlementaire.

Sept scrutins auront lieu mercredi, le premier sur le principe général de la peine de mort, les suivants sur les crimes spécifiques (actes terroristes, assassinat d'un policier ou d'un gardien de prison, récidive, etc.) qui pourraient en être justiciables. De 1957 à 1965, le recours au châtiment suprême avait déjà été limité à certains crimes spécifiques, alors qu'avant 60 % des meurtriers étaient pendus.

Partisans et adversaires de la peine de mort interprètent différemment les mêmes statistiques. Depuis 1965, la grande criminalité, les meurtres passibles de la peine capitale, n'ont pas augmenté de manière spectaculaire. Mais la Fédération de la police – qui tient lieu de syndicat – note que, pendant les dix-huit ans précédant la « suspension », onze policiers avaient été tués par des malfaiteurs, au lieu de trente pendant les dix-huit ans suivants. Elle fait campagne en faveur du rétablissement sans condition, car *« la police a payé plus que tout autre groupe social »*.

Fournir des martyrs à l'IRA ?

L'Association des gardiens de prison partage ce point de vue alors que la majorité des gouverneurs de prison sont d'un avis opposé pour deux raisons. Une raison de principe : la prison a pour fonction d'essayer de *« resocialiser »* les condamnés, non de les exécuter. Une raison pratique : le retour à la pendaison ne ferait qu'exacerber les tensions, déjà très vives, dans les établissements pénitentiaires surpeuplés.

Après avoir condamné la peine de mort, *« ce châtiment barbare »* qui amène la justice à *« se prendre pour Dieu »*, l'archevêque de Cantorbéry, le docteur Runcie, a convoqué une réunion extraordinaire du synode général de l'Eglise d'Angleterre, ce mardi, pour réaffirmer solennellement la position officielle. Les six évêques catholiques d'Irlande du Nord ont également exprimé leur opposition à la peine de mort : *« Dans les conditions particulières d'Irlande du Nord, sa réintroduction serait désastreuse. Elle exacerberait gravement une situation déjà dangereuse et explosive ; nous en appelons aux membres du Parlement pour qu'ils considèrent très sérieusement les conséquences qu'un recours à la peine de mort ne manquerait pas d'avoir en Irlande du Nord à l'heure actuelle. »*

Bien que l'Assemblée d'Ulster ait voté, par trente-cinq voix contre onze, en faveur de la peine capitale pour les terroristes, suivant en cela le sentiment profond de la communauté protestante de la province, les troubles en Irlande du Nord créent en effet un problème particulier. Le retour à la pendaison serait-il *« dissuasif »* pour les terroristes, comme l'affirme les anti-abolitionnistes ? Deux cent vingt-neuf terroristes sont déjà morts depuis 1969 en luttant contre la présence britannique, et dix se sont sacrifiés pendant les grèves de la faim de 1981.

Mais, outre qu'il fournirait à l'IRA des martyrs, le rétablissement de la peine capitale provoquerait certainement une détérioration des relations avec la République d'Irlande, où on ne manquerait pas de condamner *« les exécutions d'Irlandais par des Britanniques »*. De plus, il rendrait plus difficile la coopération policière entre Londres et Dublin. Enfin, les abolitionnistes, qui devraient conserver une courte majorité aux Communes, feront valoir que la réintroduction de la peine de mort en Grande-Bretagne irait à l'encontre de l'évolution constatée ces dernières années en Europe occidentale.

DANIEL VERNET.

Pologne

La loi martiale devrait être levée à l'occasion de la fête nationale

Faisant suite aux nombreuses rumeurs qui circulaient à Varsovie, depuis le récent voyage de Jean-Paul II, concernant l'éventualité d'une levée de l'état de guerre en Pologne, les déclarations presque simultanées du cardinal primat, Mgr Jozef Glemp, et des organes de presse officiels, lundi 11 juillet, lèvent les dernières incertitudes qui pesaient encore sur les intentions du gouvernement polonais.

Dès samedi, le Mouvement patriotique pour la renaissance nationale (PRON), organisation soutenue par le gouvernement, avait lancé un appel en faveur de l'abrogation de la loi martiale, proclamée le 13 décembre 1981, et suspendue depuis sept mois, et de l'amnistie des prisonniers politiques. *« L'appel du PRON pour lever les barrières psychologiques que représente, à n'en pas douter, la loi martiale devrait recevoir une réponse favorable des autorités »*, déclarait lundi le quotidien gouvernemental *Zycie Warszawy*. L'agence officielle de presse PAP, dans un commentaire diffusé le même jour par la radio polonaise, indiquait : *« Le moment tant attendu est venu de tirer une conclusion à tous ces événements... il faut lever la loi martiale. »*

Ces commentaires, similaires dans le ton et la conclusion, sont considérés à Varsovie comme la première étape d'une campagne de presse précédant la décision finale. Celle-ci interviendrait probablement le 22 juillet, jour de la fête nationale polonaise, après la prochaine réunion du Parlement que son président, M. Piotr Stefanski, a déjà qualifiée de *« très importante »*.

De retour d'un voyage de onze jours au Vatican, Mgr Glemp a, de son côté, ouvertement laissé entendre que la loi martiale serait abrogée dans son pays, à l'occasion du 22 juillet. *« J'estime que la fête nationale est liée à l'attente de la levée de l'état de guerre et à la proclamation d'une amnistie »*, a-t-il déclaré. Mgr Glemp n'a cependant pas été en mesure de préciser si une éventuelle amnistie serait appliquée à l'ensemble des détenus politiques. Selon les statistiques officielles, cent quarante-sept personnes sont encore sous les verrous et quatre cent cinquante prisonniers sont en instance de jugement.

Interrogé, d'autre part, sur le fait de savoir si le pape Jean-Paul II lui avait donné de nouvelles instructions sur l'attitude à adopter à l'égard de M. Lech Walesa, Mgr Glemp a répondu : *« L'Église n'a aucune directive à donner à qui que ce soit, ni à M. Walesa et moins encore à un mouvement social »* en Pologne. Le primat a profité de cette occasion pour étayer ses remontrances à la presse qui, selon lui, *« créé une réalité journalistique qui n'existe pas et qui est fondée sur des faits imaginaires »*. *« Je voudrais »*, a-t-il ajouté, *« que la presse rapporte les faits et ne les présente pas d'une façon tendancieuse, préconçue »*.

● Le Comité de résistance sociale (KOS), organisation clandestine polonaise, créé après la proclamation de l'état de guerre par d'anciens militants du syndicat dissous Solidarité afin de coordonner les activités de toutes les organisations suspendues par la loi martiale, a proposé aux pacifistes occidentaux d'élaborer un « programme commun » pour lutter ensemble en faveur du désarmement tant à l'Est qu'à l'Ouest. Un tel programme doit prévoir la réduction des armements de l'OTAN et du pacte de Varsovie, estime le comité, qui invite les pacifistes occidentaux à s'opposer non seulement à l'implantation en Europe de l'Ouest des missiles nucléaires américains à moyenne portée (Pershing-2 et missiles de croisière), mais aussi au déploiement des SS-20 soviétiques.

PROCHE-ORIENT

Selon la B.B.C.

M. ARAFAT NE SE RENDRAIT PAS A MOSCOU CETTE SEMAINE

Londres, *(A.F.P.)*. – M. Yasser Arafat, président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, a déclaré, à Tunis, qu'il n'avait pas l'intention de se rendre à Moscou, où il était attendu en fin de semaine. *« Ce n'est pas dans mon programme, du moins dans cette période »*, a-t-il affirmé dans une interview retransmise de Londres par la B.B.C. Selon une autre source de Tunis, M. Arafat aurait, en tout cas, l'intention de se rendre au préalable en Arabie Saoudite.

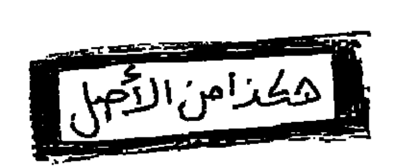
A propos des événements internes au Fatah, le leader de l'O.L.P. a estimé que, s'*« il y a un problème »*, il a été grossi considérablement par les médias. *« Derrière les dissidents s'est trouvée la Syrie »*, a ajouté M. Arafat.

« Libération » reproduit des documents montrant qu'Israël aurait vendu d'importantes quantités d'armements à l'Iran

Documents photographiques à l'appui, le quotidien *Libération* indique dans son édition du mardi 12 juillet que *« l'Iran achète des armes à Israël »*. *« Les ventes d'armes israéliennes à l'Iran »* poursuit *Libération*, *« sont aujourd'hui de notoriété publique, même si Téhéran les a toujours farouchement niées. Le contrat que nous publions prouve, pour la première fois, qu'elles existent bel et bien. Le 24 juillet 1981, le colonel israélien Jackob Nimrodi signe avec le colonel Dehghan, vice-ministre de la défense iranien, un contrat de 135 millions de dollars pour la livraison à l'Iran des meilleurs obus et missiles existant sur le marché, tous de conception américaine (...) Ce contrat, qui porte le numéro 173164, engage l'IDE (International Desalination Equipment Ltd, dont le colonel Nimrodi est le représentant), à fournir au gouvernement iranien 50 unités du missile d'appui tactique sol-sol MGM-52 Lance ; 40 unités de 155 mm de type Tampella ; 3 730 obus ultra-modernes de 155 mm Copperhead et leur dispositif de visée au laser ; 4 640 obus de 155 mm hautement explosifs Herap ; 4 300 obus de 155 mm M-107 et 68 missiles sol-air MIM 23 Hawk. (...) »*

Selon ce document, ces armes, toutes de conception américaine, devaient être livrées au port iranien de Bandar-Abbas, via des ports européens tels Anvers ou Rotterdam, et le règlement du contrat devait se faire par l'intermédiaire de la banque iranienne Mrkazi, qui aurait établi une lettre de crédit irrévocable en faveur de l'organisme israélien. La photocopie d'une lettre adressée par le colonel Nimrodi à son interlocuteur iranien témoigne des difficultés qui ont dû être surmontées pour camoufler la nature des cargaisons et leur acheminement vers le port de Bandar-Abbas. D'autres documents démontreraient que toutes les hautes autorités en Iran – le premier ministre, le ministre de la défense, le Conseil supérieur de la défense nationale, qui comprend des représentants personnels de l'imam Khomeiny, étaient parfaitement au courant tout autant des tractations que de la transaction. *Libération* explique, d'autre part, que les armements israéliens – en particulier les missiles sol-sol et sol-air – n'ont pas peu contribué aux victoires fulgurantes de l'armée islamique au printemps de 1982.

Autre précision du journal *Libération* : *« Jackob Nimrodi, signataire au nom de la société IDE du contrat avec le ministère iranien de la défense, a une longue expérience de l'Iran (...). En 1957, il est attaché militaire à l'ambassade d'Israël à Téhéran, où il entretient des contacts très étroits avec le haut commandement militaire iranien et s'occupe des ventes d'armes israéliennes au Chah. »*



Le Monde

régions

AU CONSEIL DE PARIS

Nous avons déjoué une manœuvre insidieuse

déclare M. Chirac à propos de l'Expo universelle

« *Qui a cassé l'Exposition universelle ?* » La controverse passionnée qui s'est engagée autour de l'abandon de ce grand projet ne pouvait manquer de rebondir au Conseil de Paris. Cette assemblée, qui tenait lundi 11 juillet sa dernière séance avant les vacances, a consacré près de trois heures à cette recherche en responsabilité. C'est la première fois que le sujet était abordé en cette enceinte. Tous les grands ténors ont donné de la voix. Thèse de la majorité municipale : « *C'est le gouvernement par ses improvisations, son désordre, sa politique financière, qui a rendu cet échec inévitable.* » Réponse de l'opposition : « *C'est pour gêner la gauche que vous avez torpillé une grande idée.* »

Chacun a, bien entendu, nuancé son propos, cherchant à tirer le meilleur parti de l'événement. M. Jacques Chirac : « *Nos interlocuteurs ont tenté une manœuvre insidieuse. Elle consistait à rendre le processus irréversible sur le plan institutionnel et politique, puis à laisser à la Ville et à la région le soin d'éponger les conséquences financières. De fins stratèges ont dû penser qu'avec un peu d'habileté il serait possible d'acculer Paris à une impasse et de mettre sa municipalité à leur merci. Que ceux qui ont pris la responsabilité de ces manœuvres subalternes commencent donc à balayer devant leur porte !* »

M. Paul Quilès (P.S.) : « *Si vous pensiez que ce projet coûtait trop cher à la France, il fallait le dire dès le départ. Le débat d'aujourd'hui aurait dû se dérouler beaucoup plus tôt.* » M. Jacques Dominati (U.D.F.) : « *L'Expo était le symbole d'une société en expansion. La politique d'austérité nous contraint à la parcimonie. Le président de la République a renoncé. Nous nous félicitons de cet acte de sagesse.* »

M. Paul Laurent (P.C.) : « *Vous n'avez jamais voulu de l'Expo. Vous porterez la responsabilité d'avoir refusé que le monde commémore à Paris l'anniversaire de la Révolution française.* » M. Roger Romani (R.P.R.) : « *L'Expo aurait été une catastrophe financière pour les Parisiens. Les élus n'ont pas voulu prendre le risque de ruiner la Ville et ses habitants. En annulant l'Expo sans même étudier les variantes le président de la République a désavoué les responsables du projet, incapables de présenter des études sérieuses, cohérentes et crédibles.* »

Alors que l'on croyait la polémique enfin épuisée, un incident l'a relancée. Dans l'après-midi M. Jacques Chirac, revenant soudainement en séance, a appris aux conseillers que le ministère des P.T.T. allait réétudier un projet qui paraissait pourtant bien parti : celui qui consiste à relier les Parisiens à un centre de télévision par câble. Motif : cette expérience était liée à l'Exposition universelle. Réaction du maire de Paris : « *Jamais le projet de câblage de la capitale n'a été lié à l'Expo. Si l'Etat veut punir Paris, ça ne lui fait pas honneur. S'il se rend compte qu'il n'a pas les moyens de sa politique, c'est un échec de plus.* »

Un Livre blanc sur l'insécurité

Comme il l'avait promis lors de la précédente séance du Conseil, M. Chirac a donné des précisions sur la création à Paris des commissions et comités de sécurité. Les comités institués dans chaque arrondissement seront présidés par le maire d'arrondissement. Ils comprendront une demi-douzaine d'élus désignés à la proportionnelle, des fonctionnaires désignés par le procureur de la République, le préfet de police et le maire de Paris, ainsi que des représentants d'associations désignés par le maire de la capitale. Ces comités seront installés en octobre prochain. Ils rédigeront, pour le début 1984, un rapport sur « l'état de l'insécurité » dans leur arrondissement assorti de propositions.

A l'Hôtel de Ville fonctionnera une commission de sécurité comprenant des élus, des fonctionnaires de l'État et de la Ville, et des personnalités qualifiées. A partir des rapports d'arrondissement, elle rédigera un « *Livre blanc sur l'état de l'insécurité à Paris* ». Questions de M. Georges Sarre (P.S.) : « *Pourquoi est-ce le maire et non les comités d'initiative et de concertation d'arrondissements* (les CICA prévus par le nouveau statut de Paris) *qui désignent les représentants d'associations ?* » Puis ce commentaire : « *Si les comités et commissions de sécurité se contentent de dresser un inventaire de la délinquance et de réclamer davantage de policiers, ils ne serviront à rien. S'ils proposent des actions à la préfecture et à la Ville, alors ils seront utiles.* »

L'application du statut

Le Conseil de Paris a, par ailleurs, approuvé le programme de répartition des équipements de quartier (crèches, stades et espaces verts), dont la gestion doit revenir désormais aux conseils d'arrondissement. Les représentants de l'opposition municipale (Mme Christiane Schwartzbard pour les communistes et M. Daniel Bennassaya pour les socialistes) ont reproché au maire d'avoir interprété la loi sur le nouveau statut de Paris d'une manière tellement restrictive qu'elle en est vidée de son contenu. M. Bennasaya a annoncé que son groupe engagerait une action pour faire annuler la décision du Conseil de Paris.

Le Conseil a également approuvé la mise en révision du plan d'occupation des sols (P.O.S.) de la capitale, la suppression du plafond légal de densité qui obligeait les promoteurs à payer une taxe en cas de dépassement et l'aménagement d'un couloir réservé aux autobus de la ligne P.C. sur les boulevards des Maréchaux.

MARC AMBROISE-RENDU.

Plus de soixante-dix communes candidates au câble

C'est une mauvaise querelle qui s'engage entre le ministère délégué aux P.T.T. et M. Jacques Chirac à propos du câblage de la capitale. Sans doute le maire de Paris n'a-t-il pas tort lorsqu'il affirme que le projet de câblage arrêté avec le ministère en mai dernier était indépendant de l'exposition et que l'annulation de ceci ne devrait pas remettre en cause cela. De son côté, M. Louis Mexandeau a beau jeu d'expliquer que l'équipement en câbles de Paris n'est nullement remis en cause dans son principe, que seul son caractère *prioritaire* l'est. L'abandon de l'Exposition de 1989 a fait perdre au câblage des douzième, treizième, quatorzième et quinzième arrondissements, où devaient se concentrer les manifestations, son urgence, explique-t-on au ministère.

Ce différend où les considérations politiques ne sont assurément pas absentes met surtout en lumière un problème important d'aménagement du territoire. Selon quelles priorités doit se réaliser le plan câble décidé en novembre 1982 par le conseil des ministres et qui vise à équiper tous les foyers français ? La question sera de plus en plus pressante puisque déjà plus de soixante-dix communes se sont portées candidates auprès du ministère délégué aux P.T.T. Soit beaucoup plus de prises à poser que n'en prévoit le plan (1,4 million d'ici à fin 1985 puis 1 million par an).

Combien de prises, dans quels sites et selon quel calendrier, sachant que celui-ci s'étalera sur un quart de siècle, voire plus ? Telle est l'une des questions essentielles que pose aujourd'hui la réalisation du plan câble dont la mise en œuvre dépend de la seule direction générale des télécommunications (D.G.T.). Si l'on admet que le câble – qui devra non seulement drainer des programmes de télédistribution, mais ouvrir aussi aux particuliers toutes les possibilités de la vidéocommunication – peut constituer un avantage pour le développement d'une commune ou d'une région, la question n'est pas secondaire. On ne voit pas comment les pouvoirs publics pourraient encore longtemps faire l'économie d'un plan-programme dont l'élaboration serait discutée avec les élus.

ERIC ROHDE.

(Lire nos autres informations page 16.)

Limousin et Poitou-Charentes partent unis à l'assaut des marchés étrangers

Les fantassins de l'exportation

De notre correspondant

Limoges. – « La bataille du commerce extérieur, ce n'est pas dans les rencontres au sommet de Williamsburg, de Stuttgart ou de Bruxelles qu'elle se gagnera, c'est par l'activité à la base et les offensives de la France profonde. » Cette profession de foi « musclée » d'un petit industriel exportateur du Limousin résume bien les expériences vécues engagées dans et par cette région. Une région à laquelle est associé Poitou-Charentes dans l'aventure économique et les grandes batailles du commerce international.

Le Limousin et le Poitou-Charentes sont deux régions voisines mais différentes ; pourtant, elles ont depuis longtemps pris l'habitude de travailler ensemble et vivent leur vie commune comme une complémentarité. Exemple anecdotique et prestigieux : il y a plusieurs siècles que les cognacs charentais vieillissent dans les fûts de chêne limousins. Ces deux régions sont d'ailleurs « mariées » au sein d'une chambre régionale de commerce et d'industrie (C.R.C.I.) commune, la seule en France qui soit ainsi « birégionale ».

En matière de commerce extérieur, elles peuvent être fières. Alors que le taux de couverture des importations par les exportations a été en 1982 de 80,33 % pour la France, il a été de 204,62 % pour le Poitou-Charentes et de 122,98 % pour le Limousin. Soit, respectivement, les deuxième et huitième places au palmarès des vingt-deux régions françaises.

Pour le Poitou-Charentes, il n'est pas difficile de deviner le pourquoi de cet excellent score : le cognac. Les deux Charentes exportent 80 % de leur célèbre nectar à destination des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la République fédérale d'Allemagne, de Hongkong, mais aussi d'un nombre croissant d'autres pays. Il y a aussi le beurre et les céréales et les productions industrielles de l'automobile et de la petite métallurgie. Le Limousin, archétype de la France rurale, ne vend pas que de la porcelaine et des foies gras.

Ces résultats, les deux régions en sont donc légitimement fières. Car, si l'on excepte les grandes marques de porcelaine et de cognac, dont les clientèles étrangères sont anciennes et fidèles, et quelques rares firmes de taille internationale (Leroy-Somer en Poitou-Charentes, Legrand en Limousin, par exemple), la conquête des marchés extérieurs est une préoccupation nouvelle. Et pour cause : le tissu industriel est constitué de P.M.I. souvent familiales (treize entreprises seulement de plus de mille salariés dans l'ensemble de sept départements) ; la sous-traitance y est très importante ; les grands axes européens passent au large.

La percée sur les marchés extérieurs ne pouvait donc s'organiser que de façon collective. L'impulsion est venue il y a sept ans de la C.R.C.I., et plus précisément de son service de commerce extérieur, une équipe légère d'une dizaine de collaborateurs, qui se présente comme une « équipe de terrain ».

Objectif principal : le golfe Persique alors au sommet de sa richesse et de sa soif d'investissements et de produits de consommation. Des opérations régionales conduisirent à trois reprises des petites entreprises dans les Emirats et les grands centres urbains de l'Arabie Saoudite ; puis plus loin vers l'est. Du 24 au 28 juin dernier, par exemple, sept entreprises régionales exposaient ensemble à la manifestation Inter-prestige de Hongkong consacrée à la décoration et à l'aménagement intérieurs. Ces opérations, baptisées « Marco Polo », doivent continuer à se développer dans l'avenir.

Dans la foulée furent organisées une opération Champlain vers l'Amérique du Nord (ce fut un échec) et des opérations groupées vers la R.F.A.

L'échec du jambon de bœuf

Il faut être constamment sur la brèche. « *C'est absolument nécessaire* », explique M. Alain Villefayaud, le responsable du service du commerce extérieur à la C.R.C.I. : « *Dès que l'on ne fait pas d'opérations, on flanche.* » Parfois « *ça marche, parfois non* ». Au nombre des échecs, le vin sans alcool et le jambon de bœuf destinés aux pays musulmans ; parmi les réussites, la « limousine- cabinet de travail » Peugeot-Heuliez, avec téléphone, télex, petit salon et bar incorporé, une voiture très adaptée, paraît-il, à la conception asiatique de la discussion d'affaires.

Entre ces deux extrêmes, on relèvera des « percées intéressantes » pour des productions régionales : les lubrifiants, la céramique sanitaire, les rouleaux de grillage.

Les responsables des deux régions et les chefs d'entreprise ont mis en place quatre centrales de marchés extérieurs (Cemex), des sortes de « comptoirs » collectifs chargés d'assurer le suivi des opérations et de développer des courants durables d'échanges. Ces Cemex régionaux sont aujourd'hui au nombre de quatre : à Francfort, à Bahrein, à Singapour et, tout récemment, à Beyrouth.

Une réussite ? Oui, affirme-t-on à la C.R.C.I. Depuis sept ans qu'elle a commencé, cette politique volontariste a coûté quelque 17 millions de francs, dont un tiers payé par des subventions régionales. En 1982 ? L'aide du conseil régional de Poitou - Charentes s'est montée à 920 000 F, celle du conseil régional du Limousin à 600 000 F. Elle a induit un chiffre d'affaires à l'exportation de 600 millions de francs.

Pourtant, on estime à la chambre régionale qu'il y a un moyen de faire mieux. « *On ne nous subventionne pas plus que l'école de danse de Tulle* », résume M. Villefayaud. Et les industriels ne mettent pas toujours l'empressement souhaitable. « *Pourtant, c'est sur les marchés extérieurs que se joue leur avenir.* »

Ce « peut faire mieux » est corroboré par les chiffres. Les bons résultats de la balance commerciale régionale ne doivent pas cache. le chemin qui reste à faire et que mesurent d'autres statistiques : le Poitou - Charentes, c'est 4 % du territoire national, 2,5 % de la population et 2 % seulement des exportations ; le Limousin, 3 % du territoire, 0,8 % de la population, 0,38 % des exportations.

GEORGES CHATAIN.

Le port de Boulogne-sur-Mer cherche à «récupérer des trafics détournés vers l'étranger»

M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat chargé de la mer, a présidé le 11 juillet, à Boulogne-sur-Mer, ville dont il est le maire, les cérémonies d'inauguration de nouvelles installations portuaires : une halle de la criée – à laquelle a été donné le nom de Jean Delpierre, l'un des grands armateurs boulonnais, décédé il y a quelques années, – qui permettra une meilleure commercialisation des quelque 120000 mille tonnes de poisson débarquées chaque année dans le premier port de pêche français (9 millions de francs d'investissement) ; des équipements à la gare maritime : un « terminal piétons » vaste et de style très moderne, avec tous les services nécessaires à un trafic de voyageurs qui est déjà de quelque quatre millions de personnes par année ; un nouveau poste d'accostage pour car-ferries (200 millions de francs d'investissements).

Dans son allocution, le président de la chambre de commerce, M. Pierre Remoleux, a fait allusion aux critiques que la Cour des comptes a émises dans son dernier rapport sur les investissements dans ce port. « *Depuis sept ans*, a-t-il dit, *des travaux non négligeables ont été entrepris à l'hoverport (1) malgré les incitations contraires dont nous avions été l'objet. Nous avons réalisé un investissement à un coût très raisonnable et nous constatons que les recettes provenant du trafic permettent de couvrir tous les frais afférents à cette installation. A toute décision d'investir est attaché un risque pour l'avenir. Nous nous efforçons de réduire ce risque, et les résultats financiers prouvent que nous avons été raisonnables dans nos décisions.* »

M. Guy Lengagne a lui aussi souligné la polyvalence du port de Boulogne, qui, dit-il, « *illustre parfaitement le rôle indispensable des ports moyens, qui, aux côtés des grands pôles portuaires, apportent à l'économie nationale et locale un service diversifié permettant aux trafics les plus divers de s'épanouir* ». « *Il faut donc continuer*, a affirmé le secrétaire d'Etat, *car c'est à ce prix que nous récupérerons des trafics détournés vers des ports étrangers et qui devraient nous revenir.* »

La nouvelle étape du développement de Boulogne-sur-Mer doit être la transformation d'un poste d'accostage pour recevoir des car-ferries modernes affectés au trafic dans le pas de Calais.

(1) Il s'agit du terminal pour les aéroglisseurs.

Le Monde

société

DIX ATTENTATS EN CORSE-DU-SUD

Dix attentats à l'explosif et une tentative ont été commis dans la nuit du lundi 11 au mardi 12 juillet, en Corse-du-Sud, dont sept à Ajaccio, trois à Porticcio et un à Cargèse. Le plus spectaculaire d'entre eux a été commis contre le garage de la police, à côté de l'hôtel de police, à 30 mètres de la préfecture. Trente-trois attentats ont eu lieu depuis le début du mois de juillet et trois cent trente-huit depuis le début de l'année. Cette nouvelle série d'explosions intervient vingt-quatre heures après l'apparition au grand jour d'un commando de l'ex-F.L.N.C. qui, dimanche 10 juillet, a inauguré une plaque à la mémoire de Guy Orsoni à Véro (Corse-du-Sud).

Cette cérémonie filmée par la télévision, qui constitue un véritable défi aux autorités, n'a provoqué aucune réaction officielle, nous indique notre correspondant à Ajaccio. Les sept membres du commando, qui étaient masqués, n'ont pas été retrouvés.

M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F. dans un communiqué publié mardi 12 Juillet a déclaré : *« Je proteste contre la faiblesse et la complaisance du gouvernement à l'égard des séparatistes, complaisance qui vient de se refléter dans un reportage sur la télévision d'Etat, et faiblesse qui aboutit inévitablement à une nouvelle vague d'attentats. »*

Toujours à propos de la disparition de Guy Orsoni, un mandat d'amener a été délivré à l'encontre de Marcel Carlino et de sa sœur, épouse Rossi. Ils ont été interpellés à Lyon, vendredi 8 juillet, et seront transférés à Ajaccio. Marcel Carlino est le beau-frère d'Henri Orsoni actuellement en fuite et recherché par la police pour le rôle qu'il aurait pu jouer dans la disparition de Guy Orsoni.

LE DRAME DE LA COURNEUVE

Le meurtrier présumé du jeune Algérien a été arrêté

Après le meurtre, le samedi 9 juillet, d'un jeune Algérien âgé de dix ans, Toufik Ouannèes, à la cité des 4 000 de La Courneuve, (Seine-Saint-Denis), la brigade criminelle, à qui a été confiée l'enquête, a arrêté, le lundi 11 juillet, le meurtrier présumé, qui est passé aux aveux. Son identité n'a pas été révélée par crainte de représailles contre sa famille, qui habite aux 4 000. Il s'agit d'un Français père de famille et locataire de la cité, qui a déjà été soigné pour maladie nerveuse. Dans ses premières déclarations à la police, l'homme a affirmé, selon les enquêteurs : *« Je n'ai visé aucun enfant en particulier. J'ai tiré en direction du groupe pour faire cesser le bruit des pétards. »*

Les policiers s'efforcent de recouper ces explications, notamment pour vérifier s'il n'y a aucune caractéristique raciste dans ce drame. Plusieurs jeunes de la Cité des 4 000 ont déclaré avoir déjà été l'objet d'un ou de plusieurs tireurs ces dernières semaines.

L'arme a été retrouvée au domicile du meurtrier à l'occasion de la fouille des quelque cinquante appartements d'où pouvait être parti le coup. C'est bien un petit plomb de type Jumbo provenant d'une carabine à air comprimé qui a provoqué la mort du jeune Toufik. Celui-ci aurait déclaré avant de s'écrouler : *« J'ai été touché par un plomb »*. Les armes à air comprimé, en vente libre en France, ont une portée qui varie de 20 à 50 mètres. Les plombs de ce type, pour être mortels, estimaient les enquêteurs, doivent être tirés de très près. Or le coup, cette fois-ci, est parti d'assez loin.

L'arrivée massive des enquêteurs du quai des Orfèvres, lundi matin, sous l'autorité du commissaire Jacques Genthial, chef de la brigade criminelle, a calmé dans un premier temps les habitants de la cité.

« Je suis sûr qu'il ne s'agit pas d'un attentat raciste », a déclaré la mère de Toufik elle-même. Pourtant, des incidents ont opposé, lundi 11 dans la soirée, des jeunes gens à la police. Lorsque la nouvelle de l'arrestation du suspect s'est répandue dans la cité, des jeunes gens se sont approchés des cars des forces de l'ordre qui ont alors démarré rapidement. Armés de cailloux et de barres de fer, quelques-uns s'en sont pris à ceux des policiers qui n'avaient pas encore regagné leurs voitures. Deux agents ont été légèrement contusionnés. Le calme est revenu à l'annonce par M. James Marson, maire de La Courneuve (P.C.), de l'arrestation opérée. Une manifestation à la mémoire de Toufik est organisée mercredi 13 juillet.

« Les rigueurs de la loi »

Les réactions se multiplient après le meurtre du jeune Algérien. Le bureau du conseil général de la Seine-Saint-Denis (à majorité communiste) a estimé que le meurtre de Toufik *« est le fruit de l'atmosphère de méfiance et de haine soigneusement mise en place et attisée depuis de longs mois (...). Cette cité a été laissée à l'abandon par son propriétaire, l'O.P.H.L.M. de la Ville de Paris, et il est plus que jamais nécessaire de lui conférer plus d'humanité, de faire renaître l'environnement et d'assurer la sécurité de ses habitants »*.

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a estimé, lui, que le meurtre du petit Algérien Toufik Ouannès devait être l'occasion, avec *« la mort d'un innocent, d'une réflexion collective sur le problème des grandes cités, où se concentrent le plus souvent des immigrés depuis plusieurs années »*. M. Gallo a ajouté qu'il était nécessaire d'*« appliquer toutes les rigueurs de la loi à tous ceux qui dans toutes les communautés ne la respectent pas. Le devoir collectif des responsables politiques et de la population est de traiter le problème avec beaucoup de mesure et de réflexion, car il s'agit d'un problème au moins aussi sérieux que celui de l'accroissement des dépenses de santé »*.

L'union régionale d'Ile-de-France de la C.F.D.T. dénonce *« cet assassinat »*, révélateur à la fois, selon elle, *« du racisme latent dans notre pays et des résultats des campagnes irresponsables menées par certaines forces politiques sur le thème de la sécurité »*.

« Toufik Ouannès vient d'être assassiné par les balles d'un tueur raciste », estime enfin l'Amicale des Algériens en Europe. *« Ce maillon (supplémentaire) de la longue chaîne d'assassinats et de meurtres de jeunes Maghrébins est*, poursuit l'Amicale, *la conséquence des campagnes racistes menées périodiquement pour des raisons bassement politiciennes »* et de *« l'impunité dont bénéficient les meurtriers »*.

La rigueur et le nombre de ces protestations démentent en tout cas les affirmations du M.R.A.P., selon lequel : *« Force est de constater que le meurtre au faciès devient chose banale sans que ne s'élèvent les protestations massives auxquelles on serait en droit de s'attendre en pareil cas. »*

MACHINES A SOUS, RACKET ET TRUANDS

« Monmon » Vidal vedette malgré lui

Quelle superbe distribution pour cette affaire de racket, doublée d'une escroquerie, que juge, depuis le 11 juillet, la treizième chambre correctionnelle de Paris, sous la présidence de M. Guy Joly. Voici Raymond Mihières, dit « le Chinois » ; Jacques Hasmendary, dit « Jackie la pince » ; Jackie Lopinot, dit « Jackie le fêlé » ; Régis Roche, dit « Pierrot » et puis, en queue de peloton mais vedette s'il en fut bien plus que lanterne rouge, Edmond Vidal, dit « Monmon », l'homme du gang des Lyonnais et qui, à lui seul, assurerait la recette.

Tous ceux-là, auxquels s'ajoutent François Imbert, Jean Gaillard, le doyen, surnommé « le vieux » et Jean-Marie Rigaud, ancien contrôleur divisionnaire des douanes, singulièrement égaré dans cette aventure, sont prévenus d'avoir joué chacun leur rôle dans une très sombre histoire d'extorsion de fonds, dont fut victime, entre le 23 avril et le 23 juin 1982, M. José Bermudes.

Ce jeune homme vivait fort bien de l'exploitation d'une cinquantaine de machines à sous du type juke-box, judicieusement placées dans les cafés sans gloire mais de bons rapports de la banlieue du nord et de l'est de Paris. Car, pour être bien différente du loto, l'exploitation des machines à sous ça peut rapporter gros pour peu que l'on sache les caser là où il faut. Cinquante de ces appareils représentent certes un capital de 1 million de francs mais l'investissement vaut la chandelle, avec un revenu mensuel assuré de 150 000 à 200 000 F. Dans le milieu spécialisé, on sait évidemment ces choses. On les sait si bien que le 23 avril 1982, M. José Bermudes vit arriver dans son atelier d'entretien de ces appareils à Clichy, six hommes, parmi lesquels Raymond Mihières, Régis Roche, Francis Imbert et Jean Belganzi, ce dernier aujourd'hui en fuite.

Ils lui expliquèrent sans préambule que l'exploitation des machines à sous c'était le domaine des voyous et que la mise en place de ces appareils dans les secteurs de la meilleure rentabilité, c'était à eux de l'assurer. Ils avaient au reste déjà fait comprendre cela à un ancien associé de M. Bermudes, Madjid Ousmer, qui jouait au petit soldat indépendant du côté de Reims et qui s'était rangé sans peine à leurs arguments. C'est même par lui qu'ils avaient eu l'adresse de M. Bermudes. A ce dernier, ils venaient donc tout crûment signifier que le mieux pour lui était de leur abandonner son affaire. En contrepartie, on lui assurerait un salaire de 30 000 50 000 francs par mois à débattre. On lui fit d'ailleurs clairement comprendre qu'il y avait des risques de mort violente en cas de refus ou s'il avait la malencontreuse idée d'alerter la police.

Une société suisse

Pour le compte de qui agissaient ces singuliers envoyés ? M. Bermudes ne le comprit pas sur-le-champ. Il gardait encore l'espoir de s'en sortir. Il s'offrit pour cela un garde du corps, Jacques Hasmandary, qui, en fait, avait partie liée avec les autres. Il chercha aussi des moyens de négocier. Démarches vaines car ceux sur lesquels il comptait, comme Jean Gaillard, qui faisait volontiers état de multiples relations y compris dans le milieu, devaient finalement lui soutirer pour leur propre compte 300 000 francs, somme de la transaction qui, selon eux, pouvait permettre d'apaiser les racketteurs.

Curieux homme que ce Jean Gaillard, inscrit à l'Agence nationale pour l'emploi mais d'une activité débordante si l'on en juge par son carnet de rendez-vous. Curieux homme aussi par ses relations avec une société suisse dont le dossier dit qu'elle aurait pour spécialité de blanchir l'argent gagné dans ses trafics de drogue par la Maffia sicilienne. Curieux homme aussi que ce Jean-Marie Rigaud, contrôleur divisionnaire des douanes, qui invoquait, lui aussi, ses relations et même sa qualité pour se mêler de ce genre d'affaires bien ténébreuses.

Tout cela fut vain, mais, si l'on en croit M. Bermudes, c'est bien Edmond Vidal qui était derrière l'affaire. Un « Monmon » Vidal qu'il assure avoir rencontré deux fois et qui, chaque fois, fit preuve d'une intransigeance absolue : 500 000 F tout de suite, sinon...

Mais, dans le box, Edmond Vidal, assisté de son fidèle avocat, Mᵉ Joannès Ambre, sourit de mépris. Il n'est pour rien dans cette affaire. Il y voit même une machination policière, une manipulation de M. Bermudes pour le faire « tomber », alors qu'il venait d'en finir avec ses dix années de réclusion criminelle prononcées le 7 juillet 1977 par la cour d'assises du Rhône pour association de malfaiteurs et complicité de vols qualifiés dans l'affaire dite du gang des Lyonnais et qu'il espérait réussir enfin sa réinsertion.

Les autres font chorus, ceux qui firent à M. Bermudes cette visite du 23 avril 1982. Travailler pour « Monmon » Vidal ? Jamais de la vie ! C'est à peine si on le connaissait. D'ailleurs eux, pour la plupart, sont de Marseille et non de Lyon. Tout cela pimenté de ces phrases à l'emporte-pièce qui constituent toujours le fond de leur répertoire : *« Oui, monsieur le président, c'est vrai, les machines à sous on en connaît un rayon ; mais on était seulement venus pour parler, pour faire une honnête proposition commerciale. Si on avait voulu le séquestrer, M. Bermudes, on ne l'aurait tout de même pas emmené ensuite dans un restaurant où il y avait cinquante personnes.*

– Mais devant la police, vous avez commencé par nier même la réalité de votre visite...

– Bien sûr, car par principe, à la police, moi je ne dis jamais rien. »

Rares témoins

Ainsi parle Raymond Mihières, dit « le Chinois ». Il reste des écoutes téléphoniques qui démentent assurément le caractère anodin que les uns et les autres voudraient donner à tous ces rendez-vous, à toutes ces démarches. Mais elles ont été opérées dès l'enquête préliminaire et la défense voit là une entorse au code de procédure pénale et à la Convention européenne des droits de l'homme. C'est ce qu'ont soutenu, en tout cas, Mᵉˢ Henri Leclerc et Henry Juramy, avocats de Régis Roche, en demandant que ces pièces soient déclarées nulles.

Autre élément pour la défense : les quelques rares témoins qui avaient consenti à dire au début qu'Edmond Vidal était bien venu parler avec M. Bermudes, qu'ils l'avaient vu de leurs yeux, se sont tous rétractés disant même aujourd'hui qu'ils avaient été poussés à accuser le Lyonnais par M. Bermudes lui-même.

Rétractations sincères ou commandées par la crainte ? La défense retient évidemment la première hypothèse ; l'accusation, qui constate l'absence de ces témoins, penche non moins évidemment pour la seconde. Entre les deux, le tribunal choisira le 13 juillet.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Pascal Simon et l'offensive de la jeunesse

Le Français Pascal Simon, du groupe Peugeot, s'est emparé du maillot jaune avec 4 min. 22 sec. d'avance sur Laurent Fignon, lundi 11 juillet, au terme de la grande étape des Pyrénées Pau-Luchon, gagnée par son équipier Robert Millar.

Les amateurs colombiens ont confirmé de remarquables qualités de grimpeurs. Jimenez, notamment, a franchi en tête le col du Tourmalet. Une déception toutefois : leur chef de file, Alfonso Florès, souffrant, a dû abandonner.

Luchon. – Une étape comme on n'en avait pas vu depuis longtemps. Une étape d'une forte densité, dans le merveilleux décor des Hautes-Pyrénées, avec des attaques, des actes de courage, des renversements de situation, des défaillances, et, pour finir, des écarts considérables. Le Tour aux scénarios stéréotypés nous a brusquement restitué une course conforme à la définition du sport cycliste : incertaine et dramatique.

Pascal Simon, qui vient de prendre la tête du classement général, occupait le matin même le huitième rang et Sean Kelly, qui portait le maillot jaune au départ de Pau, se retrouvant à plus de six minutes. Zoetemelk, Agostinho et Van Impe – les « vieux » – rétrogradent, tandis que Fignon, Michaud et Madiot – les jeunes – se rapprochent. Kuiper a renoncé. Anderson, Andersen sont loin, mais Bernaudeau, euphorique, passe de la vingt et unième à la troisième place. L'Américain Jack Boyer a franchi les sommets en compagnie des meilleurs et l'Ecossais Millar a remporté, à l'occasion de cette dure journée, sa première victoire en trois saisons de professionnalisme.

Une page tournée

Il y a décidément quelque chose de changé. Les quatre cols pyré-

De notre envoyé spécial

néens (Aubisque, Tourmalet, Aspin, Peyresourde) ont bousculé l'ordre établi, décanté la liste des favoris et rejeté dans l'anonymat des leaders vivant sur leur réputation.

Tout commença dans l'Aubisque, escaladé à vive allure par le Suisse Demierre puis par le Colombien Jimenez. Nous en connaissons beaucoup qui ne se sont jamais remis de cette ascension en surrégime. Van Impe et Zoetemelk par exemple, ou Alfonso Flores, l'autre Colombien, qui n'était visiblement pas dans son assiette.

Les coureurs de la nouvelle génération ont mieux supporté le choc et les anciens ont perdu en la circonstance une bataille décisive. Un départ moins rapide aurait probablement donné lieu à un résultat différent. Cependant, il est bon pour le sport que les choses se soient déroulées ainsi. Il fallait bien qu'un jour ou l'autre une page soit tournée.

Alors que Pascal Simon endossait le maillot jaune, à quelques kilomètres de Luchon un homme qui a l'âge du Tour de France regardait l'arrivée de l'étape, installé devant un récepteur de télévision : Marcel Bidot. Il dirigea pendant quinze ans l'équipe de France, menant au succès Bobet, Anquetil et Pingeon. Aujourd'hui, il habite le même village que Simon : Saint-Lyé – près de Troyes – une bourgade de quelques centaines d'habitants. Son analyse nous a paru intéressante : *« Je connais bien Pascal, puisque j'ai assisté à ses débuts et que j'ai suivi son évolution*, nous a-t-il dit. *J'estime qu'il a couru intelligemment, d'abord en se faisant oublier durant toute la première partie de l'épreuve – et son directeur sportif, Roland Berland, a bien fait de le ménager, – ensuite en attaquant au bon moment sur les pentes du col d'Aspin. Il ne fallait pas s'affoler dans l'Aubisque et dans le Tourmalet. Je savais qu'il ne tomberait pas dans le piège. C'est un garçon lucide, très équilibré. Je crains seulement qu'il ait pris le maillot jaune un peu trop tôt. Maintenant, ses adversaires vont s'occuper de lui. Mais je ne vois pas dans l'immédiat qui peut le battre, car c'est certainement le meilleur grimpeur du peloton en valeur absolue. »*

JACQUES AUJENDRE.

DIXIÈME ÉTAPE

Pau-Bagnères-de-Luchon (201 km)

1. Robert Millar, les 201 km en 6 h 23 min. 27 sec. (moy. 31,451 km/h) ; 2. Delgado à 6 sec. ; 3. Simon à 1 min. 13 sec. ; 4. Jimenez à 1 min. 30 sec. ; 5. Corredor E. à 3 min. 40 sec. ; 6. Bernaudeau à 4 min. 6 sec. ; 7. Fignon à 4 min. 23 sec. ; 8. Michaud à 5 min. 45 sec. ; 9. Madiot à 5 min. 45 sec. ; 10. Alban à 5 min. 45 sec. ; 11. Van Impe à 5 min. 45 sec. ; 12. Boyer à 7 min. 30 sec. ; 13. Arroyo à 7 min. 42 sec. ; 14. Bazzo à 8 min. 55 sec. ; 15. Zoetemelk à 8 min. 55 sec., etc.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Pascal Simon, 48 h 34 min. 3 sec. ; 2. Fignon à 4 min. 22 sec. ; 3. Bernaudeau à 5 min. 34 sec. ; 4. Kelly à 6 min. 13 sec. ; 5. Zoetemelk à 6 min. 21 sec. ; 6. Michaud à 7 min. 16 sec. ; 7. Madiot à 7 min. 36 sec. ; 8. Delgado à 9 min. 9 sec. ; 9. Alban à 9 min. 9 sec. ; 10. Anderson à 9 min. 22 sec. ; 11. Agostinho à 9 min. 29 sec. ; 12. Arroyo à 9 min. 38 sec. ; 13. Van der Velde à 9 min. 57 sec. ; 14. Winnen à 10 min. 18 sec. ; 15. Boyer à 10 min. 34 sec. etc.

PREMIER GRAND PRIX DE FRANCE DES U.L.M.

A l'occasion du rassemblement à Épernay (Marne) des cent vingt concurrents du premier Grand Prix de France U.L.M., Mme Edwige Avice, ministre délégué au temps libre à la jeunesse et aux sports, a annoncé lundi 11 juillet l'agrément par les pouvoirs publics de la Fédération française des planeurs ultra légers motorisés (F.F.P.U.L.M.), que préside M. Alain Dreyer.

Le ministre a estimé que la Fédération éviterait à ce sport en vogue de connaître un essor anarchique. Elle a notamment insisté sur la nécessité de veiller à la formation des pilotes et souhaite une concertation entre pilotes et constructeurs en matière de sécurité et de réduction des nuisances phoniques. Mme Avice a également indiqué que son ministère s'efforcerait de favoriser le développement d'un marché français du matériel U.L.M.

Le Grand Prix de France, dont le départ a été donné mardi 12 juillet, conduira les concurrents d'Épernay à Cannes, en 14 étapes, sur une distance totale de 2 000 kilomètres, un accident s'est produit peu après ce départ. Un « biplace pendulaire » s'est écrasé dans un champ de blé. Ses occupants, Pascal Dargent, le pilote, et un adolescent de seize ans qui souffraient de fractures multiqupes, ont été dirigés vers un hôpital parisien.

FAITS ET JUGEMENTS

L'affaire Klaus Barbie : une lettre de Mme Mireille Bertrand

Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique du P.C.F., nous a adressé la lettre suivante :

Dans votre édition du 8 juillet 1983, un article fait état de la délégation du parti communiste que je conduisais à Lyon au sujet de l'affaire Barbie.

Vous dites que « cette délégation est venue s'informer de l'état d'avancement de l'affaire Klaus Barbie », et vous dites, par ailleurs, que « nous avons exprimé le souhait que le procès puisse s'ouvrir le plus rapidement possible devant les assises du Rhône ».

Je démens avoir prononcé de tels propos. Notre intention, comme nous l'avons bien précisé d'ailleurs, n'était ni de faire pression sur la justice ni d'accélérer le déroulement du procès. Notre démarche consistait à dire l'importance que le parti communiste, qui a beaucoup souffert pendant la période de la Résistance des actes de Klaus Barbie, attache au procès. Nous avons précisé que nous souhaitions que ce procès prenne en compte tous les crimes commis par Klaus Barbie et que, surtout, à travers Klaus Barbie soit jugé le régime inhumain qui a donné naissance à des « Barbie ».

● *Le SIDA (syndrome immuno-déficitaire acquis)* est l'un des principaux sujets abordés au cours de la cinquième conférence annuelle de l'Association internationale des homosexuels qui a lieu à Vienne (Autriche) jusqu'au samedi 16 juillet. Cette conférence a réuni deux cents représentants de plus de quatre-vingts associations d'homosexuels des deux sexes dans le monde entier.

Au sujet du SIDA, M. Reinhardt Brandstaetter, l'un des organisateurs de la conférence, a déclaré : *« La campagne de presse menée autour du SIDA et plus précisément autour de la lubricité des cercles de l'homosexualité a conduit à tenir la maladie secrète et à hospitaliser les malades dans les établissements sans qualification. »*

Confirmation de non-lieu pour le Japonais cannibale

La chambre d'accusation de Paris, présidée par M. Roger Pollet, a confirmé le 11 juillet l'ordonnance de non-lieu rendue le 30 mars par M. Jean-Louis Bruguière, en faveur de Issei Sagawa, ressortissant japonais, inculpé pour avoir tué d'une balle dans la tête à Paris une jeune étudiante hollandaise, Renée Hartewelt, dont il avait ensuite découpé le cadavre et en avait mangé plusieurs morceaux.

Le magistrat avait estimé que Sagawa, en application de l'article 64 du code pénal, ne pouvait pas être poursuivi, son état de démence ayant été constaté par les experts. En réponse à Mᵉ Antoine Weil, avocat de la partie civile qui avait interjeté appel, l'arrêt rendu souligne que le magistrat instructeur a opéré toutes les investigations nécessaires et que les trois collèges d'experts, dont les conclusions étaient concordantes, ont effectué eux aussi tous les examens possibles.

Sagawa est interné depuis le 30 mars à l'hôpital psychiatrique Henri-Collin à Villejuif.

● *L'affaire des fausses factures de la Caisse d'assurance maladie des Alpes-Maritimes (C.P.A.M.).* – Lors d'une conférence de presse donnée à Nice le 11 juillet, M. Jean-Claude Poirier, secrétaire départemental de la C.G.T., a dénoncé *« La gestion nocive patronat-Force ouvrière (F.O.) »*, de la C.P.A.M. dont plusieurs responsables ont été inculpés et écroués *(le Monde* du 12 juillet). M. Poirier a demandé le retrait de l'agrément du directeur de la Caisse, M. Jean-Claude Thisse et la démission du président du conseil d'administration, M. Roger May, secrétaire départemental F.O.

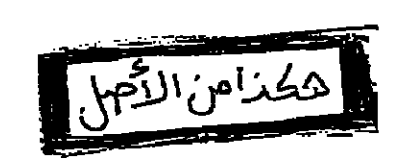
● *Peine réduite en appel pour l'objecteur de conscience Robert Loncar.* La onzième chambre de la cour de Paris, présidée par M. Jean Schewin, a ramené le 11 juillet à huit mois de prison dont quatre avec sursis la condamnation à un an de prison qu'avait infligée le 25 mars la seizième chambre du tribunal à M. Robert Loncar, objecteur de conscience qui avait refusé d'endosser l'uniforme. (*le Monde* du 29 mars).

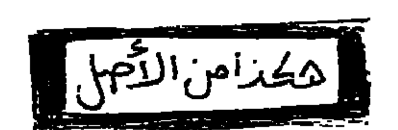
En Équateur

CENT DIX-NEUF PERSONNES TROUVENT LA MORT DANS UN ACCIDENT D'AVION

Quito *(A.F.P., A.P.)*. – Un Boeing-737 de la compagnie équatorienne TAME (Transport aérien militaire équatorien) s'est écrasé, lundi 11 juillet, peu avant son atterrissage sur l'aéroport de Cuenca, dans le sud de l'Équateur. L'appareil, qui venait de Quito, transportait cent dix-neuf passagers et membres d'équipage. Il n'y a aucun survivant parmi les occupants de l'appareil.

Selon certains témoins, l'appareil aurait pris feu en vol, pendant son approche finale de la piste, et une explosion se serait produite avant qu'il s'écrase sur le flanc d'une colline proche de l'aéroport de Cuenca. Le directeur de l'aviation civile équatorienne, le général Eduardo Duran, n'a, au demeurant, pas exclu l'hypothèse d'un sabotage. Toutefois, le brouillard, particulièrement dense sur la région ce jour-là, pourrait aussi être à l'origine de l'accident.





MUSULMANS EN FRANCE

II. — Intégrisme contre force tranquille

par J.-M. DURAND-SOUFFLAND

Un mot revient sans cesse à propos de la très diverse communauté musulmane de France (*le Monde* du 12 juillet) : intégrisme. Risque réel ? Transposition indue de structures extérieures ? Révélation en tout cas de situations complexes.

« Intégrisme ? Qu'est-ce que cela signifie, être « intégriste » ? Pourquoi les Français — et vous, les journalistes, en tête — voulez-vous toujours mêler la religion et la politique ? » Visiblement, la question avait irrité Abdelâatif, vingt-trois ans, Marocain, étudiant en sociologie. *« Et pourquoi,* reprit-il, *s'acharner à confondre à peu près systématiquement désormais la croyance et la piété avec je ne sais quelles menées secrètes ? Pourquoi tenter par tous les moyens de persuader l'Occident que le réveil de l'islam, qui est une réalité, n'a d'autre but, au bout du compte, que de déstabiliser le monde chrétien, par quelque « guerre sainte » qui se tramerait dans l'ombre des mosquées ? »*

Fils aîné d'un brave homme de maçon venu s'installer dans la banlieue nord de Paris voici près de trente ans, Abdelâatif, né en France, avoue sans gêne ni forfanterie qu'il pratique *« strictement »* la religion dans le respect de laquelle son père les a élevés, lui, ses deux sœurs et son jeune frère. *« J'aurais causé énormément de peine à mes parents si j'avais adopté vis-à-vis de notre religion la désinvolture qu'affichent à son égard un grand nombre de mes camarades,* dit-il. *Mais ce n'est pas pour cette raison que je pratique. Pour moi, né en France et y ayant grandi, observer les prescriptions coraniques, c'est peut-être aussi, et même surtout, une façon d'affirmer mon identité dans une société tellement éloignée de celle où j'aurais dû normalement vivre... Un moyen d'assumer ma différence, mon appartenance à une communauté, et, si je puis dire, de* « payer » *la part qui échoit à tout musulman vis-à-vis de cette communauté... »*

Culpabilité et obéissance

Des jeunes gens comme Abdelâatif, nous en avons rencontré bien d'autres, qui, tous, dénonçaient véhémentement ce que l'un d'entre eux appelait l'*« aberration »* voulant que l'islam soit devenu au cours des dix dernières années une armée combattante, qui *« aurait déclaré la guerre au reste de l'humanité »*. Comme le disait cet élève-comptable algérien : *« Il existe chez nous — comme partout : n'avez-vous pas vous-mêmes des catholiques qui refusent d'entendre la messe dès lors qu'elle n'est plus dite en latin ? — des partisans farouches d'un islam « pur et dur », pour ne pas dire un islam « extrémiste » et impitoyable. Mais la majorité d'entre nous, musulmans, voient seulement dans la religion révélée par le prophète Mohamed une raison d'être, un soutien, une éthique spirituelle qui, croyez-moi, n'a rien de commun avec quelque dessein politique que ce soit. »*

D'autres, qui avouent ne pas pratiquer, mais n'en revendiquent pas moins la qualité de musulman *« à part entière »*, reconnaissent leurs torts. *« Je me sens fautive,* dit Malika, dix-neuf ans, lycéenne, *quand j'entends le mot « prière », quand je bois un peu de vin avec des camarades, mais je mets un point d'honneur à respecter le jeûne du ramadan... Plus tard, je sais que je souscrirais, tout naturellement, à l'obéissance qui nous est imposée. »*

Pratiquants ou non, tous nos interlocuteurs s'accordaient à voir dans ce qu'il est convenu, dorénavant, d'appeler le « réveil de l'islam », *« une preuve de sa bonne santé, venant enfin après une certaine période de léthargie, un témoignage irréfutable de sa force immense, de son pouvoir sur les âmes »*. De la même manière, tous allaient dénoncer à tour de rôle l'attitude du monde non musulman à l'égard de l'islam, dont il s'évertue, avec une complaisance illimitée, à donner *« une image caricaturale »*, démarche qui *« relève de la plus profonde malhonnêteté »*.

Que ce « réveil » soit à présent en marche, le fait est indéniable. Et qu'il puisse le plus souvent revêtir un aspect défensif est également vrai. Ainsi que l'expliquait M. Habib Chatty, secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique, lors d'un colloque réuni à Paris en décembre 1980, il faut voir dans ce phénomène nouveau *« l'expression de la volonté du monde islamique de demeurer fidèle à son identité, à sa foi et à son patrimoine »*. Pour M. Chatty, il convient d'y constater en outre *« l'expression de son aspiration à acquérir une volonté libre et indépendante lui permettant d'assumer sa véritable place dans le monde, selon ses capacités et ses aptitudes réelles »*.

Retour à la tradition

Moins prolixes que leurs ouailles, ceux à qui il incombe de veiller sur les choses de la religion, les imams, les enseignants coraniques et autres maîtres à penser qui, chaque vendredi, montent en chaire pour prêcher la bonne parole, font montre — à mots couverts — de moins d'optimisme. Pour un certain nombre de ceux-là, le danger est partout, dans les rues de cet Occident dépravé et tentateur, où l'acool, le sexe et l'argent rivalisent pour détourner le croyant du droit chemin, dans les spectacles, les livres, les journaux et les chansons profanes.

A Paris, cependant, la percée intégriste semble n'avoir pas vraiment porté les fruits qu'escomptaient probablement ses promoteurs. C'est qu'il existe, face à cette offensive qui ne sait que rarement convaincre, une « force tranquille » de l'islam, représentée par l'islam institutionnel, dont les tenants dénoncent ouvertement les données intégristes. *« Ils sont dans l'erreur,* nous disait l'un de ces vieux hommes qui portent au front le petit cal que la prière finit par y sceller à force de prosternations, *car ils donnent à une Europe déjà très mal informée, en général, de la vraie doctrine islamique une image totalement erronée de la vérité... L'islam n'est pas cette machine intolérante inventée de toutes pièces par les mollahs de Téhéran, bien au contraire... Ces soi-disant redresseurs de torts que veulent être les intégristes n'auront surtout réussi, au bout du du compte, qu'à raviver de vieux antagonismes sociaux et religieux, et à exacerber une xénophobie latente, que le racisme des Européens vis-à-vis des Arabes et des musulmans avaient suscitée... »*

Toute querelle idéologique mise à part, l'islam hors ses frontières habituelles est incontestablement en progrès. Non par le biais des conversions, dont certains auteurs auraient tendance à « gonfler » le nombre — impossible à établir rigoureusement. Mais plutôt par une manière de retour à la tradition et à la pratique de la part de jeunes, soudain conscients de la nécessité de nouer, ou de renouer, avec la religion de leurs ancêtres.

Prochain article :

MARSEILLE : MOSQUÉES SANS MINARET

par J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Excédent de bagages

Les bagages des émigrés sont souvent volumineux. D'énormes valises entourées de ficelle sont remplies d'effets personnels et aussi d'objets utilitaires. L'arrachement à la terre est ainsi compensé par l'excédent de bagages. Façon symbolique de marquer que ce n'est pas un simple déplacement mais bien un changement de lieu et de pays. A défaut de transporter la maison et le village, les immigrés emmènent avec eux des bribes de vie qui devraient tenir lieu de culture.

Pour les émigrés musulmans, ce dont ils ont le plus besoin, ce ne sont pas des signes extérieurs de la religion, mais de quelque chose d'intransportable, d'un mode de vie, d'une qualité des rapports humains et d'un sentiment de se retrouver d'emblée intégrés dans la communauté musulmane. On a bien vu que même un garage désaffecté ou un simple hangar peuvent servir de mosquée (*jâmaa* : lieu qui rassemble).

Le Coran, ils le connaissent par cœur, du moins ceux qui sont passés par l'école coranique. Le ramadan, ils le font sans perturber les cadences de l'usine ou du chantier. La religion est alors affaire intérieure, vécue comme solidarité de fait entre émigrés du Maghreb et d'Afrique. L'islam devient une identité commune, une culture qui unit et qui préserve, une digue contre l'exil et parfois contre la civilisation occidentale.

Très préoccupé par la vie terrestre, par le présent, l'islam, au-delà de ses aspects religieux et spirituels, est une culture qui règle la vie quotidienne. C'est en ce sens que le problème fondamental posé aux musulmans en France concerne, avant tout, le devenir de la famille. En effet, si le père peut, à la maison, faire vivre et respecter les valeurs et traditions culturelles de l'islam, il craint que ses enfants, une fois dehors, non seulement oublient cette culture mais la rejettent au profit d'un mode de vie et de pensée différent.

L'angoisse est dans cette question : quelle culture réussira à séduire leurs enfants ? A la limite, la concurrence est déloyale ! Il est difficile de demander à un adolescent, surtout s'il est né en France, de faire sienne la culture — langues, coutumes, croyance — d'un père à qui il n'a pas forcément envie de ressembler et à qui il pourrait en vouloir d'être là et d'avoir fait de lui un être déchiré.

Quelles valeurs ?

Lors d'un débat avec des élèves de terminale d'un lycée de Saint-Denis fréquenté en grande partie par des enfants d'immigrés, une jeune Algérienne, vive et lucide, a bien posé le problème : *« Quelles valeurs nos parents nous proposent-ils ? Et que pouvons-nous leur apporter en échange ? Quelles valeurs culturelles puiser dans la société où nous vivons et leur opposer ? Je ne sais pas. Je doute beaucoup. L'écart entre nous est réel. Je ne connais l'islam qu'à travers les médias français. Mes parents n'ont pas su m'expliquer en quoi consiste la culture musulmane. »* Une autre Algérienne ne sait comment se définir : *« Suis-je avant tout kabyle, arabe, algérienne ou tout simplement musulmane ? Comment vivre en accord avec les traditions des parents qui n'arrivent pas à évoluer et qui continuent de vivre sur le souvenir d'une société algérienne ancienne, tout en participant à la culture environnante, celle de notre vie quotidienne au lycée, dans la rue, dans les maisons des jeunes et de la culture et autres lieux ? »* Un élève maghrébin lui rétorque : *« Mais dehors, est-ce de la culture, musique rock, disco, racisme anti-arabe, expulsion, etc. Nos problèmes n'intéressent pas toujours les Français. Après l'attentat antisémite de la rue Copernic, nous avons tous réfléchi avec le « prof » à ce problème. Quand il y a eu les massacres de Sabra et de Chatila, on nous a dit que c'était de la politique et on nous a empêchés d'en débattre. »*

Une autre fille maghrébine (les filles semblent être plus concernées et plus inquiètes de ces problèmes culturels que les garçons) résume ainsi la situation : *« Je sais une chose : l'islam préfère l'homme à la femme. A la maison c'est évident. Moi, je voudrais être moderne sans pour autant trahir mes origines. Mais j'ai l'impression que c'est très difficile. Mon père n'est pas un ayatollah, mais si je devais lui obéir je serais obligée de renoncer à beaucoup de choses qui m'intéressent ici. Appartenir à deux cultures, moi je veux bien. Mais la vérité c'est que nous n'appartenons ni à l'islam ni à l'Occident. Suis-je musulmane ? Suis-je occidentale ? Non. Je ne connais pas la culture de mes ancêtres. J'aimerais bien savoir ce qu'est le soufisme (1). Mais qui me l'expliquera ? Certainement pas mon père : c'est un ouvrier. Certainement pas « Mosaïque » (2) : c'est du folklore. Alors, retourner au pays ? Peut-être, mais en tant que femme, je crois que là-bas, ce n'est pas drôle ! »*

Lieu de refuge

Tous ces jeunes se cherchent, essaient de trouver, voire de créer, un espace culturel qui leur soit propre, correspondant plus à leur état d'âme qu'à leur identité vacillante. La religion est, dans la plupart des cas, un ensemble de repères qui les inquiète plus qu'il ne les rassure ; c'est une petite différence qui les lie et les oppose aux parents, dans un même mouvement de refus et d'attirance. L'islam, c'est, à la maison, quatre moments dans l'année, quatre fêtes : les nuits du ramadan, l'Aïd Séghir (la fête rompant le jeûne), l'Aïd Kébir (le sacrifice du mouton), le Mouloud (naissance du Prophète).

Est-ce cela qui définit leur culture ? Ils sont en quête d'expressions qui les rattachent au pays d'origine. Ils se reconnaissent, par exemple, dans les chants venant du patrimoine de la poésie populaire du Maghreb que des groupes comme Nass El Ghiwane, Jil Jilala ou M' Chaheb, composent. Leurs récitals en France connaissent un succès extraordinaire auprès de la communauté immigrée. Les radios libres ont constitué pour eux un lieu d'expression, de parole libérée, voire de défoulement.

Ces manifestations culturelles prennent souvent un aspect non structuré et improvisé. En ce sens, la culture islamique en France pose plus un problème sociologique que religieux. Ce qui arrive souvent, c'est que l'islam est utilisé par la famille comme un lieu de refuge et de résistance, non pas contre la religion chrétienne, mais contre tout ce qui a été à l'origine de l'exil et de la dépossession culturelle. Et c'est sur les enfants que se porte cette fixation d'intolérance et de panique.

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) N.D.L.R. : mysticisme musulman.

(2) Émission de FR3 pour les immigrés.

ÉDUCATION

L'avenir des relations entre l'enseignement privé et public

Après le silence de l'été...

Si M. Alain Savary tient ses promesses – et il a l'habitude de le faire, – il ne lui reste que quelques jours pour sortir du silence à propos des relations entre enseignement privé et enseignement public.

La phase des *« contacts directs »* avec ses partenaires intéressés par le problème est en effet terminée, et le ministre de l'éducation nationale avait prévu de faire connaître ses conclusions au gouvernement avant les vacances. Compte tenu de la date, il ne peut aujourd'hui continuer à se taire ; il ne peut davantage encourir, en rouvrant à la mi-juillet ce dossier chargé de passions, le risque de se voir reprocher un mauvais coup de l'été. Il est donc vraisemblable qu'il reportera au-delà de la période des vacances la publication de nouvelles propositions. Elles seront le fruit des réflexions menées depuis le refus de négocier que lui ont opposé ses partenaires de l'enseignement privé. Ceux-ci n'ont pas accepté en effet de discuter sur la base des propositions faites le 20 décembre dernier par M. Savary. Le ministre avait notamment élaboré une nouvelle formule juridique, l'établissement d'intérêt public (E.I.P.), permettant aux écoles privées de s'insérer dans le service public *(le Monde* du 21 décembre). L'implantation du réseau scolaire et le libre choix des familles entre plusieurs établissements privés et publics (en d'autres termes, la « carte scolaire »), les règles budgétaires, le statut des personnels, devaient notamment être harmonisés. C'était en tout cas l'objet des négociations proposées. Mais elles n'ont pu s'ouvrir, faute de partenaires. Même formulé avec une prudence dans laquelle on reconnaissait les éléments les plus modérés de l'enseignement catholique, ce n'en est pas moins un refus qui a été opposé au ministre. Dans ces conditions, M. Savary a fini par proposer – en même temps que la mise en place d'un nouveau groupe de travail au ministère – des *« contacts directs »*, sans écho sur la place publique.

Dans l'attente...

Cette nouvelle phase, bien accueillie par les responsables de l'enseignement privé, a commencé en février. Elle est aujourd'hui achevée. A aucun moment le secret n'a été levé. Pas plus lorsque le président de la République a reçu le président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) que lorsque le premier ministre a rencontré le secrétaire général de l'enseignement catholique. Prudence et fermeté semblent être la règle tant du côté du gouvernement que des dirigeants de l'enseignement catholique ou des responsables de l'UNAPEL.

Mais, dans l'attente, les groupes de pression se préparent. A la veille des vacances scolaires, les responsables des syndicats de l'enseignement privé hostiles aux projets du gouvernement ont entendu l'appel de leurs « troupes » à descendre dans la rue... *« s'il le faut »*. Comme en écho, le Syndicat national des instituteurs, réuni en congrès se déclarait prêt à organiser des manifestations régionales en faveur d'un grand service public... après la rentrée.

On peut considérer que, du côté des groupes de pressions, les rendez-vous sont pris. Le chef du gouvernement souhaite pour sa part les devancer, laissant ainsi un faible délai au ministre de l'éducation nationale pour faire connaître ses propositions. M. Savary, il est vrai, a au moins une autre raison de respecter, après l'été, un calendrier serré. Une rentrée scolaire se prépare en effet un an à l'avance. Les circulaires pour la rentrée prochaine ont été publiées en janvier. Or, s'il a dû renoncer à mettre en œuvre dès 1983 de nouvelles mesures réglementaires concernant en particulier la carte scolaire, le ministre ne pourra reporter l'échéance suivante. C'est dire que, s'il doit éviter les mauvais coups de l'été, le ministre n'échappera pas à l'accumulation des difficultés de la rentrée.

CATHERINE ARDITTI.

La réforme des carrières universitaires

Le comité technique paritaire (C.T.P.) réuni à Paris le lundi 11 juillet pour examiner deux projets de décret sur les obligations de service et le statut des enseignants du supérieur *(le Monde* du 1er juillet) n'a pu délibérer. Le directeur général des enseignements supérieurs a en effet constaté que le *quorum* n'était pas atteint.

Les deux syndicats représentés dans cette instance avaient manifesté leur intention de ne pas siéger. Les responsables du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) ont décidé de démissionner du C.T.P. pour, écrivent-ils au ministre de l'éducation nationale, *« exiger l'annulation des réunions, le retrait des deux projets, et la réouverture des négociations sur l'ensemble des problèmes des carrières »*. Les représentants du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) ont boycotté cette réunion.

La prochaine séance du C.T.P. a été fixée au 18 juillet.

Le « coup de force » du directeur des enseignements supérieurs

« Nous voici revenus aux pires moments du ministère de Mme Alice Saunier-Seïté. Comme en 1979, le gouvernement prépare de mauvais coups pendant l'été. » Amer, un enseignant du supérieur n'apprécie pas les méthodes du ministre de l'éducation nationale. Il estime que l'administration aurait pu avoir *« la délicatesse de choisir un autre mois que celui des vacances universitaires pour convoquer le C.T.P. et surtout pour présenter un décret relatif aux obligations de service »*. Les deux textes soumis par le directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche, M. Jean-Jacques Payan, aux instances consultatives sont, cependant, jugés de façon différente par les enseignants.

Le premier texte, qui devrait être promulgué *« pour la rentrée »*, provoque la colère de beaucoup. Ceux-ci acceptent mal que le directeur général décide seul de déterminer la durée de l'année universitaire et le nombre d'heures que les enseignants doivent effectuer. Ils crient au *« mépris de l'autonomie des établissements »*.

Le deuxième projet de décret, *« le grand »*, selon le terme employé par M. Payan, suscite moins de réactions dans les milieux universitaires. Ce texte ne fait que reprendre les propositions longuement formulées au cours de l'année par le directeur général. Il réaffirme, une nouvelle fois, la volonté du gouvernement de créer deux corps d'enseignants du supérieur. Ce projet s'oppose donc aux revendications des deux syndicats de gauche, qui réclament, eux, un corps unique.

Certaines dispositions sont jugées *« encore plus négatives »* par des syndicalistes. Il en est ainsi de l'agrégation dans les disciplines juridiques et économiques, dont la suppression avait été envisagée par M. Alain Savary et qui, dans le projet, *« est maintenue pour pourvoir deux tiers des emplois de professeurs »*. Ce deuxième projet ne serait appliqué qu'à la rentrée 1984, car il doit être soumis à d'autres instances, et surtout il n'est qu'un décret d'application de la loi sur l'enseignement supérieur, loi qui n'est pas encore votée.

Des universitaires manifestent moins d'inquiétude à propos d'un texte qui, selon quelques-uns, *« a encore le temps d'être modifié plusieurs fois »*. En revanche, l'éventualité d'une réforme des horaires, dès la rentrée prochaine mobilise, les enseignants.

Refus

Ainsi, à l'université de Lille-I, selon le SNE-Sup, une soixantaine de personnes se sont réunies, le mardi 5 juillet, pour affirmer, dans un télex adressé au ministre, *« leur refus d'appliquer les nouveaux services »*. Cette réaction, comme d'autres, ne correspond pas simplement à un réflexe corporatif. Des enseignants, et même des syndicalistes, ne sont pas hostiles à une redéfinition des services d'enseignement, voire à un allongement de l'année universitaire. Mais ils remarquent que la méthode utilisée par M. Payan relève du *« coup de force »*. Sous couvert d'économies, le directeur a remis en cause les horaires des enseignants, alors que beaucoup d'établissements ont déjà préparé les cursus de l'an prochain. Des universitaires remarquent aussi que la complexité des statuts des enseignants du supérieur rend inefficace toute décision de caractère général. Là encore, ce sont les enseignants des établissements et des disciplines les plus déficitaires qui seront le plus souvent mis à contribution. *« Dans notre département, nous devions déjà assurer de nombreuses heures d'enseignement à un grand nombre d'étudiants*, explique un juriste de Nanterre. *Il est évident qu'avec la diminution des heures complémentaires on nous demandera de faire à nouveau un effort »*.

Des enseignants d'universités de province ou des disciplines scientifiques au taux d'encadrement plus élevé risquent de ne pas connaître de modification de leurs obligations d'enseignement. Quelques maîtres-assistants reprochent, enfin, au projet de décret de maintenir la distinction entre cours, travaux dirigés et travaux pratiques pour les horaires. Ce qui équivaut, selon eux, à conserver *« les différences entre le corps A et le corps B pour savoir qui assurera les cours »*.

Si le directeur général maintient les deux textes à l'ordre du jour des prochains C.T.P., il est à craindre qu'ils ne soient adoptés que par les seuls représentants de l'administration. Fâcheuse situation pour le ministre de l'éducation nationale. Déjà critiqué par les universitaires proches de l'opposition, M. Savary risque, s'il suit les propositions de M. Payan, de provoquer la colère des enseignants et des syndicats de gauche. Alors que la loi sur l'enseignement supérieur n'est pas encore votée, ces projets de décrets d'été sont perçus dans la communauté des universitaires comme le plus sûr moyen de dissuader ses membres de les appliquer.

SERGE BOLLOCH.

ADMISSIONS A L'AGRÉGATION

• GÉOGRAPHIE.

(par ordre alphabétique)

Mmes et MM. Marianne Auxenfans (6e ex.) ; Alain Bour (25e) ; Sylvie Brunel (6e ex.) ; Jean-Paul Castela (16e) ; Patrice Corre (10e) ; Jean-Noël Deparis (23e) ; Élisabeth Faguer (8e) ; Alain Génin (14e) ; Bernard Guiffault (4e) ; Philippe Guizard (20e) ; Olivier Lazzarotti (11e) ; Patricia Ledoux (14e ex.) ; Michel Leparquois (19e) ; Évelyne Lionnet (12e) ; Michel Lussault (2e) ; Gaëlle Marion (29e) ; Marie-Hélène Moncel (21e ex.) ; Bruno Moriset (5e) ; Roland Mouleyre (9e) ; Alain Musset (3e) ; Véronique Rostas (26e) ; Isabelle Sacareau-Bouvet (13e) ; Franck Scherrer (21e ex.) ; Pascale Serres (17e) ; Françoise Silveri (27e) ; Hélène Solojareff (1re) ; Agnès Terrieux (18e) ; Michèle Vechambre (23e ex.) ; Michel Vignand (28e).

MÉDECINE

AU CONGRÈS DE VIENNE

Controverses autour de la politisation de l'Association mondiale de psychiatrie

Les positions arrêtées le dimanche 10 juillet à Vienne par l'assemblée générale de l'Association mondiale de psychiatrie (A.M.P.) *(le Monde* du 12 juillet) auront suscité le lundi 11 juillet de multiples réactions parmi les participants au septième congrès mondial de psychiatrie. Fallait-il, comme l'a fait l'association, renouveler la condamnation de l'Union soviétique, au risque de voir de nouvelles délégations des pays de l'Est, voire du tiers-monde, quitter l'A.M.P., et de provoquer un raidissement de l'U.R.S.S. sur ses positions ? Peut-on accepter de voir une organisation médicale de cette importance se transformer en forum politique ? Ou bien faut-il, envers et contre tout, continuer à dénoncer sans trêve le détournement des pratiques psychiatriques, où qu'elles se produisent ?

De notre envoyée spéciale

Vienne. – Le malaise s'exprimait clairement, le lundi 11 juillet, dès l'ouverture officielle du septième congrès. Il traverse à présent la plupart des sociétés membres de l'Association mondiale, où l'unanimité n'existe plus guère.

Il en va ainsi par exemple de la position britannique : alors que le Royal College of psychiatry a depuis des années opté pour une attitude très ferme sur la dénonciation des abus de la psychiatrie en Union soviétique – c'est une motion britannique qu'a adoptée le 10 juillet, en ce sens, l'A.M.P. – le professeur William Sargant (Londres), l'un des « pères fondateurs » de l'Association mondiale de psychiatrie, a déclaré sans détour, lors de la séance inaugurale du congrès : *« Il faut en terminer avec la politique dont nous parlons ces jours-ci (...) pour faire enfin de la psychiatrie »*.

Dans le même sens, le professeur Pierre Pichot (Paris), président sortant de l'A.M.P., a regretté l'évolution vers la *« politisation »* de l'association. La finalité de cette dernière, a-t-il souligné, était depuis ses origines, c'est-à-dire depuis la fin de la seconde guerre mondiale, de *« rassembler sans discrimination tous les psychiatres du monde, malgré ce qui pouvait paraître les diviser, autour de ce qui doit les unir (...) : la lutte contre la maladie mentale »*. *« Aujourd'hui*, a-t-il conclu, *l'unité de la psychiatrie, qui justifie seule l'existence de notre association, a été mise en cause. »*

Pour d'autres membres des sociétés de psychiatrie occidentales, la critique de plus en plus vive qui se fait jour à l'égard de l'Union soviétique est de toute évidence justifiée et doit continuer. Mais elle ne devrait pas être exclusive, estiment ses membres.

Psychothérapies coraniques

N'est-ce pas pour autant, disent-ils, détourner la psychiatrie que d'avoir mis au point des *« psychothérapies coraniques »*, comme l'ont fait certains pays du Proche-Orient, tels l'Arabie Saoudite, pour rectifier, au nom du Coran, le comportement des toxicomanes ? N'est-ce pas utiliser la psychiatrie contre sa finalité propre que d'user des drogues psychotropes à des fins de torture, comme le font certains psychiatres manipulés par quelques régimes latino-américains, notamment l'Argentine et l'Uruguay ? Amnesty International a publié sur ce point des témoignages irréfutables. Des abus du même type ont été constatés en Afrique du Sud.

Ceux qui soulèvent ce type d'objection posent une question plus radicale encore : est-il du devoir d'une association professionnelle, si puissante soit-elle, d'exclure ceux de ses membres qui se rendent coupables de tels abus ? Les forums par nature politiques que constituent les Nations unies n'existent-ils pas précisément à cette fin ?

A cette question, les auteurs des motions adoptées le 10 juillet répondent non. Il est essentiel, selon eux, que les professionnels eux-mêmes se mobilisent pour dénoncer d'aussi graves violations de l'éthique, même si ces dénonciations comportent des risques majeurs d'affrontements internes. La psychiatrie, ajoutent-ils, est par nature la discipline des conflits, jusque dans leurs implications sur la vie des sociétés dans lesquelles elle s'insère. Ce courant, qui a emporté l'adhésion, le 10 juillet, au sein des instances dirigeantes de l'A.M.P., n'est certes pas devenu minoritaire. Mais il fait aujourd'hui l'objet d'un débat qui ira s'amplifiant dans les milieux psychiatriques.

Le sujet agitera sans doute les esprits jusqu'à la fin de la semaine, et, au-delà des travaux du congrès, affectera encore profondément la vie de la discipline pour les années à venir. Le consensus sera de plus en plus difficile à obtenir. D'autant que – la journée de lundi l'aura aussi amplement démontré – d'autres clivages apparaissent, avec une évidence croissante, entre les orientations « biologiques » de la discipline et les courants de tendance psychanalytique. Nous sommes à Vienne...

CLAIRE BRISSET.

• *Les quarante-quatre médecins de l'Isère poursuivis par l'ordre (le Monde* du 14 juin) n'ont pas à payer leurs cotisations, a estimé, le lundi 11 juillet, le tribunal d'instance de Grenoble. Le tribunal, qui rappelle toutefois, que le code de la santé publique rend effectivement obligatoire pour tous les médecins le paiement de leur cotisation annuelle à l'ordre, fonde sa décision sur la convention européenne des droits de l'homme (art. 9) et sur le pacte international de New-York (art. 16), ratifiés par la France, *« textes internationaux qui ont une autorité supérieure à celle de la loi française »*.

Le jugement souligne que *« l'ordre a exprimé une idéologie qui ne peut être celle de tous les médecins exerçant en France, et en particulier de ceux poursuivis »* et que le caractère obligatoire de l'inscription à l'ordre obligerait les médecins poursuivis à *« cautionner des convictions qui ne sont pas les leurs »*. – *(Corresp.)*.

RELIGION

Aux Pays-Bas

Réactions hostiles à la nomination de Mgr. Simonis comme responsable de l'Église catholique néerlandaise

De notre correspondant

Amsterdam. – La nomination par le Vatican de Mgr Adrianus Johannes Simonis, l'évêque conservateur de Rotterdam, comme archevêque d'Utrecht et, par là, comme dirigeant des catholiques néerlandais, a surtout soulevé des réactions réservées ou opposées aux Pays-Bas, où l'on pense généralement que Rome a sciemment passé outre au souhait de la majorité des évêques néerlandais.

Après des rumeurs circulant aux Pays-Bas depuis plusieurs jours, le Vatican avait annoncé officiellement le vendredi 8 juillet que Mgr Simonis succédera au cardinal Johannès Willebrands, archevêque d'Utrecht depuis 1976, qui retournera au Vatican au mois de novembre prochain pour s'y consacrer entièrement à ses fonctions au secrétariat pour l'unité des chrétiens.

Dans un entretien accordé à la chaîne de diffusion catholique, le futur archevêque a admis que sa nomination était controversée. Prévoyant cela, Mgr Simonis avait informé Jean Paul II, il y a quelques mois, *« que d'autres seraient plus qualifiés que moi »*, ce qui n'avait pas fait changer le pape d'avis.

Il est significatif que seul l'évêque archi-conservateur de Roermond, Johannes Gijsen, ait exprimé *« sa joie »* en apprenant le choix de Mgr Simonis. Aucun autre évêque n'a réagi en termes semblables.

Même le cardinal Willebrands (soixante-treize ans) avait réagi à la nomination de son successeur en disant que celle-ci serait accueillie *« avec douleur »* par bon nombre de fidèles. L'évêque de Haarlem, Mgr Zwartkruis, s'est dit « déçu » par la nomination, qui n'avait pas non plus le soutien du collège de prêtres chargés de conseiller le Vatican dans le domaine des nominations, selon les observateurs.

Des commentateurs ont souligné que c'est la troisième fois, depuis 1970, que le Vatican ignore apparemment les souhaits d'une majorité de l'épiscopat, dans l'objectif évident mais non avoué de freiner l'influence des progressistes auprès des catholiques néerlandais.

Un dessin dans le quotidien de gauche catholique d'origine *De Volkskrant* traduit bien le sentiment qu'éprouvent bon nombre de catholiques néerlandais après la nomination de Mgr Simonis : on l'y voit « parachuté » d'un avion du Vatican au-dessus des Pays-Bas.

RENÉ TER STEGE.

• *M. Alain Ruellan*, ingénieur agronome, directeur général de l'Office de recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), membre de l'Église réformée de France, vient d'être élu président de la CIMADE (Comité inter-mouvements auprès des évacués), organisation humanitaire protestante. Il succède à M. Bernard Picinbono.

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

Au chevet des forêts méditerranéennes

Les forêts méditerranéennes sont, à terme, menacées de mort par les incendies qui en ravagent périodiquement de vastes zones. Des chercheurs tentent, non sans succès, de les guérir de ce fléau ou de le prévenir par des méthodes originales.

ENTRE les incendies, criminels ou non, la cochenille et quelques autres parasites des arbres, existe-t-il encore un salut pour les forêts méditerranéennes ? Certains commencent à en douter. Chaque année en effet, en région méditerranéenne, dans les six départements qui composent la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les cinq départements de la région Languedoc-Roussillon, la Corse et l'Ardèche, des dizaines de milliers d'hectares de formations forestières plus ou moins dégradées sont la proie des flammes.

L'an dernier, 53 000 hectares sont ainsi partis en fumée, dont 29 000 hectares pour la seule région de Corse. Mais le tribut a été d'autant plus lourd cette année-là qu'une bonne partie des surfaces dévastées était constituée de forêts plutôt que de maquis. Que faire dans ces conditions pour mieux prévenir les incendies, mais aussi pour limiter leurs effets ? Accroître la surveillance, bien sûr, mais aussi avoir une meilleure connaissance de la naissance et de la propagation des incendies, ainsi qu'une vision claire de la manière dont on peut reconstituer le patrimoine forestier en ayant recours à des espèces moins vulnérables au feu.

Rien ne devrait ici pousser. A perte de vue ce ne sont que pierrailles rouges et silhouettes de rochers déchiquetés. Ici le pic de l'Ours, là-bas le mont Vinaigre d'où l'on domine tout le massif de l'Esterel. Et pourtant, entre Cannes et Saint-Raphaël, la végétation est là avec ses maquis, denses ici, plus clairsemés ailleurs, et ses arbres dont les racines parviennent — au prix de quel effort — à se frayer un passage dans les roches fracturées du sous-sol. La nature y est grandiose mais aussi fragile ; victime de la moindre rupture d'équilibre.

Couvert dense, couvert clair

Victime, par exemple, de la cochenille responsable de la disparition quasi totale du pin maritime, espèce pourtant réputée « agressive », comparée aux autres arbres. Victime encore du dépérissement des cyprès ou des dégâts considérables dus aux ravages des incendies.

Dans cette terre ingrate, bien à l'écart des sentiers trop fréquentés, les forestiers de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) cultivent, sous l'œil vigilant de M. Pierre Ferrandes (1), de nombreuses espèces d'arbres et d'arbustes d'origine indigène ou étrangère, afin de déterminer celles qui, dans l'hypothèse de la reconstitution de nouvelles forêts sur les terrains ravagés par le feu, paraissent les mieux adaptées.

Le problème n'est pas simple. En effet, les différentes espèces prises en considération par l'INRA doivent à la fois satisfaire aux conditions climatiques et géologiques particulières des régions méditerranéennes, faire la preuve de leur aptitude à « dominer le maquis » et produire, dans la mesure du possible, un bois à haute valeur ajoutée pour l'industrie.

De ces trois conditions, la deuxième n'est pas la moindre, car chacun sait, dans la région, que les incendies partent le plus souvent de l'embrasement du maquis ou de la garrigue. Les contrôler, c'est-à-dire contrôler leur développement, constitue donc une première mesure efficace de lutte contre les feux de forêts.

« *Sous les arbres à couvert clair*, explique un chercheur, *pousse une broussaille souvent abondante qui favorise énormément le développement et la progression des feux, alors que, au contraire, sous les arbres à couvert dense règne une ambiance forestière plus sombre où le sous-bois est moins abondant et plus humide ; le feu a donc beaucoup de mal à s'y propager.* » Pour ces raisons, les forestiers recherchent donc en priorité dans leurs reboisements à reconstituer des peuplements à couvert dense.

Là-bas, dans un vallon sec, cinq cents espèces différentes ont été implantées depuis dix ans sur quelques hectares de terrain. Des espèces d'origine australienne présentant une inflammabilité moindre que les bruyères indigènes font ombre à des sorbiers français, tandis que, plus loin, la silhouette frêle d'une variété d'eucalyptus domine des buissons aux branches de couleur ocre d'origine argentine. « *En fait*, explique M. Ferrandes, *on est allé à la pêche dans toutes les régions du monde où l'écologie correspondait à celle de notre région* ».

Si peu d'espèces ont été perdues depuis la création de ces arboretums, certains essais ont été un échec comme ceux menés avec les pins, exception faite du pin pignon. De même avec des aulnes. Mais de tels résultats, et c'est une lourde contrainte, ne sont obtenus qu'après plusieurs années (2). Les arbres ne poussent pas vite.

Aussi le facteur temps prend-il une importance considérable mais pas toujours bien admise ni bien comprise. C'est à ce prix toutefois que « *l'on pourra*, comme le fait remarquer M. Ferrandes, *remplacer nos forêts dégradées par des espèces aussi productives que possible et qui permettent de retarder les incendies.* »

Des résultats dans ce sens ont déjà été obtenus et c'est la raison pour laquelle on songe à créer, par exemple, des bandes pare-feux et pare-étincelles avec certains eucalyptus moins inflammables que d'autres espèces.

Certaines variétés d'acacias australiens se plaisent bien sur ces terrains. Il en va de même pour des cèdres, des Douglas californiens et quelques cyprès. Quoique résineux, ces arbres forment des peuplements très peu combustibles à l'âge adulte et, qui par leur couvert très dense, permettent un contrôle facile du sous-bois. Il n'est pour s'en persuader que de voir les plantations de Douglas de l'INRA sous lesquels rien ne pousse ce qui empêche pratiquement tout démarrage de feu.

Ce type de solution suscite cependant les protestations de quelques-uns qui déplorent que la reconstitution des forêts passe par les résineux sans faire appel aux feuillus. Un argument que M. Ferrandes balaye en faisant remarquer que, « *dans des conditions difficiles, les résineux peuvent jouer le rôle d'espèce pionnière car ils présentent des croissances initiales rapides et sont seuls capables d'assurer à la fois un couvert rapide du sol et la reconstitution d'un humus favorable par la suite aux espèces feuillues* » qui ne s'installent en général « *que très lentement* ».

Des forêts-mosaïques

A cet aspect du problème que pose la reconstitution sur les terrains ravagés de « forêts-mosaïques » composées de parcelles d'espèces diverses, s'ajoute celui, en amont, de la gestion du sous-bois, point de départ de la plupart des feux. Limiter leur extension et leur violence, réduire leurs conséquences sur la végétation arborée, revient finalement, dit M. Pierre Delabraze, directeur de la station de sylviculture méditerranéenne de l'INRA d'Avignon, à contrôler le développement de la végétation du sous-bois.

Des différentes « strates » qui composent les formations végétales, ce sont les litières avec leurs accumulation de débris au sol et de touffes sèches de plantes herbacées — strate herbacée — qui constituent le lieu privilégié de l'éclosion des incendies. Les broussailles — strate buissonnante — sont l'endroit où ils se développent. Chacune de ces strates — strate arborée comprise — présente des combustibles de nature différente — feuilles et aiguilles, rameaux et branches, petits et gros bois — dont la répartition et l'état physico-chimique favorisent plus ou moins, en fonction de la saison, des incendies rapides ou lents, faibles ou puissants.

Litières et couvertures

C'est dans les couvertures mortes du sol qui craquent sous la semelle que les incendies naissent et s'étendent ensuite jusqu'à la cime des arbres par l'intermédiaire de tous ces buissons que forment, selon les régions, les bruyères, les cistes, les ajoncs épineux, le romarin, etc.

Puis le feu s'alimente à nouveau dans les couches basses de la végétation et se communique aux arbres en un perpétuel recommencement.

On conçoit donc, explique M. Delabraze, que « *chaque discontinuité entre les strates de végétation provoque un changement de rythme du développement de l'incendie, généralement avec une phase de ralentissement* ». En débroussaillant et en élaguant les arbres, on peut diminuer ainsi la puissance de l'incendie potentiel et éviter l'embrasement des cimes.

De telles actions ne peuvent être menées de manière aveugle dans la mesure où un débroussaillage — mécanique, chimique ou animal — peut favoriser la croissance d'une couverture végétale basse plus inflammable et plus combustible que la précédente. C'est la raison pour laquelle, avant toute chose, les chercheurs de l'INRA s'appliquent dans la station de sylviculture d'Avignon à mieux connaître l'inflammabilité des différentes espèces et des matériaux couvrant le sol ainsi que les périodes de l'année durant lesquelles ce paramètre est à son maximum.

Pour ces études, les chercheurs de l'INRA ont quelques appareils à leur disposition pour effectuer, d'une part, des tests d'inflammabilité qui caractérisent le moment d'apparition de la flamme et, de l'autre, des essais de combustibilité permettant de déterminer le temps pendant lequel les matériaux étudiés brûlent.

De telles expériences sont menées à Avignon sur un « épiradiateur » qui permet la détermination des inflammations spécifiques des échantillons végétaux et de leurs variations saisonnières, mais aussi sur un « banc d'essai thermique » des couvertures mortes — litières — à partir duquel sont analysés l'influence de la teneur en eau dans les matériaux brûlés, l'influence de la pente du terrain, les masses volumiques critiques, les flux énergétiques développés, etc.

Parallèlement, d'autres opérations sont conduites sur le banc d'essai thermique de Gardanne (Bouches-du-Rhône), où sont reconstituées sur des wagonnets des tranches de végétation que l'on soumet ensuite au feu pour suivre la manière dont il progresse selon qu'il a lieu en période de vent ou non.

Il ressort de ces travaux que « *tous les végétaux n'ont pas le même comportement au feu et que, au sein d'une même espèce, l'inflammabilité peut varier en fonction du stade végétatif de la plante* ». Telle variété d'eucalyptus présente, par suite de compositions chimiques différentes, une inflammabilité moindre de ses feuilles hautes que de ses feuilles basses.

« *Des végétaux comme les bruyères*, explique un chercheur, *les ajoncs et le thym, les rejets de plantes à feuilles persistantes comme le chêne vert, les semis de pin d'Alep, les graminées à partir de leur fructification sont éminemment inflammables toute l'année pratiquement. Les semis de pin maritime, le buis, les genevriers ne le sont guère que pendant la période estivale. Il faut, en revanche, des conditions climatiques un peu plus difficiles pour que le chêne kermès, les cistes, les cytises et le romarin présentent une inflammabilité certaine. Arbousier, cèdre sont quant à eux relativement peu inflammables. Pour les litières, les dangers vont en décroissant lorsque l'on passe des couvertures mortes du chêne pubescent aux aiguilles des pins maritimes et laricio, puis à celles du pin d'Alep et enfin aux tapis d'aiguilles de cèdre ou de feuilles d'arbousier dont les combustibilités sont faibles.* »

Le mariage des méthodes

Toutes ces données permettent de dresser des cartes saisonnières de risques qui contribuent à un meilleur déploiement des forces d'intervention mais aussi de déterminer les zones à débroussailler en priorité. « *Cet aménagement des sous-bois*, explique M. Delabraze, *nécessite des interventions délicates, souvent spécifiques et ponctuelles. Normalement, un site forestier fournit des espèces intéressantes à développer ici, à limiter là.* »

Aussi met-on en œuvre pour mieux contrôler ce sous-bois des débroussaillages manuels ou mécaniques que complètent des épandages d'inhibiteurs de croissance et d'herbicides à action foliaire ou racinaire pour rabattre la strate arbustive, des feux contrôlés déclenchés en période non dangereuse — feux « à la recule » qui progressent contre le vent — pour éliminer litières, couverture morte et arbustes, et demain peut-être un entretien du sous-bois par des troupeaux.

Toutes ces méthodes ont donné des résultats satisfaisants, mais les programmes de recherche menés sont loin d'avoir fourni toutes les informations nécessaires à un bon mariage de ces différentes méthodes un temps décriées pour certaines d'entre elles et qui depuis peu inversement, au vue de ce qui a été fait, ont quelquefois déclenché chez les responsables locaux un enthousiasme qu'il convient parfois de freiner.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) En association avec la station botanique d'Antibes.

(2) Il manque encore aux forestiers un hiver froid pour mieux juger de la résistance des espèces plantées.

La fin du pin maritime

La forêt méditerranéenne, selon qu'elle est sur terrain calcaire ou cristallin, est différente.

En milieu cristallin, dans les massifs des Maures et de l'Esterel, la végétation est acidophile. En dépit d'une régénération naturelle abondante, le pin maritime dont les incendies avaient favorisé le développement, disparaît.

Restent en zone chaude le chêne-liège, en zone moins chaude, le chêne blanc et, en zone très sèche, le chêne vert, tandis que sur les versants nord et frais on trouve des châtaigniers. Au sol, c'est le royaume du maquis avec ses bruyères élevées et ses cistes.

En milieu calcaire, le pin d'Alep et le chêne vert sont présents dans les zones chaudes et sèches (Bouches-du-Rhône par exemple), tandis que les zones humides sont le royaume du chêne blanc.

Au sol, le romarin, le thym, la lavande et le filaria le disputent à une espèce naine de chêne : le chêne kermès.

Appel d'offres aux chercheurs de la Communauté

LE conseil des ministres de la Communauté européenne a décidé le 28 juin de lancer une action nouvelle en matière de recherche-développement. Celle-ci vise à renforcer la compétitivité scientifique de la Communauté en aidant à développer l'efficacité des systèmes nationaux en matière de recherche-développement.

Pour cette action, lancée pour une période de deux ans à compter du 1er juillet 1983, la Commission disposera d'environ 47 millions de francs français. Plusieurs modalités seront mises en œuvre (contrats de recherche-développement ou de jumelage de laboratoires, octroi d'allocations de recherche ou de subventions) dans des domaines variés présentant un intérêt pour l'ensemble de la Communauté, comme la pharmacologie, la physique des solides, l'optique, la combustion, la photométrie-photoacoustique, les phénomènes dits d'interface et la climatologie (cette liste n'est ni exclusive ni limitative).

La Commission se propose de soutenir des équipes présentant un projet multinational européen dont l'intérêt scientifique et/ou technique sera évalué par des lecteurs anonymes.

Les avis de ces derniers seront examinés par le CODEST (Comité de développement européen de la science et de la technologie, nouvellement créé) qui assiste la Commission pour cette action. Les offres reçues avant le 1er octobre prochain pourront être examinées avant la fin de cette année.

Cette « *action de stimulation* » a un caractère expérimental. Elle a en effet pour objectif de mettre en œuvre et de tester des voies et des moyens d'intervention nouveaux en vue d'une activité de plus grande ampleur que la Commission propose de développer à partir de 1985. Il s'agirait alors de contribuer à lever les difficultés que la science européenne rencontre de plus en plus pour répondre aux attentes économiques, sociales, gouvernementales de nos sociétés.

* Direction générale « Science, recherche et développement », Direction A, « Actions de stimulation » C.C.E., 200 rue de la Loi, 1049 Bruxelles.

Le mètre dans tous ses états

« Le mètre est la longueur du trajet parcouru dans le vide par la lumière en 1/299 792 458 de seconde. » *Ainsi sera très probablement défini le mètre en octobre 1983, après la réunion de la conférence générale des poids et mesures. Ce sera la cinquième fois — mais probablement la dernière — que le mètre changera de définition.*

EN 1791, l'Académie des sciences avait défini le mètre comme la dix millionnième partie du quart du méridien terrestre, puis avait fait engager une campagne de mesure de ce méridien, qui conduisit, en 1799, à une nouvelle définition : le mètre était la longueur de bout en bout d'une règle en platine, le mètre des archives.

En 1875, quand le système métrique devint international, on changea d'étalon ; une vingtaine de règles en platine iridié furent construites, sur lesquelles le mètre était repéré par deux traits fins. L'une fut choisie comme prototype international du mètre, les autres servirent d'étalons nationaux aux dix-sept signataires de la convention du mètre.

Nouveau changement de définition en 1960. Le mètre devint alors « *1 650 763,73 longueurs d'onde dans le vide de la radiation correspondant à la transition entre les niveaux 2 p 10 et 5 d 5 de l'atome de krypton-86* ». Définition plus satisfaisante intellectuellement, puisque reliant le mètre non à un objet manufacturé et périssable, mais à un phénomène physique dont la pérennité est admise.

De ce point de vue, la nouvelle définition qui va entrer en vigueur est apparemment supérieure, puisqu'elle relie le mètre à une constante fondamentale de la physique et non à une transition atomique choisie parmi bien d'autres.

En réalité, ce progrès conceptuel est largement illusoire, car la nouvelle définition s'appuie sur celle de la seconde, et celle-ci reste définie par une transition atomique : la seconde vaut 9 192 631 770 périodes de la radiation correspondant à la transition entre les deux niveaux hyperfins de l'état fondamental du césium-133.

Imprécision

Il va sans dire que ce n'est pas pour ces raisons d'esthétique intellectuelle que la définition du mètre a changé. C'est pour améliorer la précision avec laquelle est connue l'unité de longueur. La distance entre les deux traits gravés sur le prototype international pouvait être mesurée avec une incertitude de quelques dix millièmes de millimètre : les traits ne sont pas infiniment fins.

Une autre manière de traduire cette imprécision est de dire qu'il était illusoire de donner le résultat d'une mesure de longueur avec plus de sept chiffres significatifs : quelle que soit la grandeur mesurée, l'incertitude sur l'étalon fait que, d'une mesure à l'autre, le septième chiffre et les suivants changent de manière aléatoire.

Pourtant certaines longueurs pourraient être plus précisément définies. Ainsi, dès le début du vingtième siècle, il était clair que c'était le cas de certaines longueurs d'onde. Dans les années 50, on pouvait connaître avec neuf chiffres significatifs le rapport de deux longueurs d'onde, alors que la valeur de chacune était limitée à sept chiffres par l'imprécision du mètre. D'où le changement d'étalon qui intervint en 1960, et qui permit des mesures de longueur environ cent fois plus précises qu'auparavant.

Mais cette réforme est venue trop tôt, un peu avant l'invention du laser, qui allait permettre de nouveaux progrès. Le laser en lui-même n'est pas un étalon, la longueur d'onde dépendant des détails précis de sa réalisation. Mais cette longueur d'onde peut être très précisément définie ; si des précautions importantes sont prises pour stabiliser le laser, elle ne varie au cours du temps que de quelques millionièmes de milliardième de mètre.

Le laser a ainsi permis en effet de mesurer précisément la vitesse de la lumière. Celle-ci est le produit de la fréquence par la longueur d'onde, et s'obtient donc en mesurant ces deux caractéristiques pour un même rayonnement — ce qui revient à mesurer précisément une longueur et un temps.

Cent fois mieux

De telles mesures, faites en 1973 en Grande-Bretagne et aux États-Unis, ont réduit l'incertitude sur la vitesse de la lumière à moins d'un mètre par seconde, cent fois moins qu'auparavant. Et l'analyse des erreurs commises a montré que cette incertitude, pour l'essentiel, tenait à celle qui affectait la définition du mètre.

D'où l'idée naturelle de fixer conventionnellement la vitesse de la lumière et de ramener la mesure des longueurs à celle des temps. La transition qui définit la seconde permet alors, en principe, des mesures avec quatorze ou quinze chiffres significatifs.

On a pu ainsi récemment mesurer la période d'un pulsar et donner la valeur de 1,557 806 449 023 milliseconde. Fixer la vitesse de la lumière devrait permettre des précisions du même ordre pour la mesure des longueurs. En pratique, il y a des difficultés techniques, et les spécialistes seront bien heureux s'ils peuvent garantir onze chiffres significatifs, soit cent fois mieux qu'avec l'ancien étalon.

Inutile pour l'arpenteur

Une telle précision est évidemment inutile pour l'arpenteur ou le dessinateur industriel. Elle est même probablement inutile pour tous les domaines de la technologie actuelle. Mais il n'en est pas de même pour d'autres unités : les mesures électriques actuellement nécessaires aux industriels exigent presque la précision avec laquelle on sait réaliser des étalons, à défaut cela pourrait devenir gênant dans l'avenir.

L'étalon de masse pose d'autres problèmes. Le kilogramme-étalon est enfermé depuis trente ans dans une cave du pavillon de Breteuil, et les spécialistes s'interrogent à son sujet : comment le manipuler, le nettoyer, sans risquer d'enlever quelques parcelles de platine et donc de modifier l'étalon ? Passer, comme pour la longueur et le temps, d'un étalon matériel et périssable à une constante physique serait un progrès. Mais aucune constante ne convient, aucune ne permet pratiquement une définition des masses meilleure que celle donnée par l'étalon actuel.

C'est d'ailleurs dans la détermination des constantes physiques que le changement de définition du mètre — ou la fixation de la vitesse de la lumière — aura le plus de conséquences.

L'amélioration des précisions peut être ici importante pour tester des théories ou pour vérifier que ce qu'on appelle « constante » n'évolue pas au cours du temps. Car rien ne garantit cette constante, sauf une exigence de cohérence des théories physiques actuelles. C'est d'ailleurs un critère très fort en pratique, mais il faut parfois changer de théorie.

MAURICE ARVONNY.

EN TOUTE LOGIQUE : En toute amitié

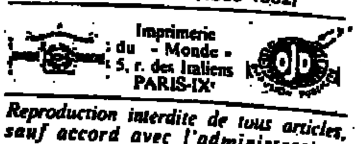
SOLUTION du problème n° 247

Le seul couple de nombres amiables de 3 chiffres est 220 et 284. Les suivants sont 1 184 et 1 210, puis 17 296 et 18 416.

PIERRE BERLOQUIN.

● Comme l'an dernier, nous interrompons, pendant les vacances, les jeux proposés par Pierre Berloquin. La rubrique « En toute logique » reprendra au début du mois de septembre.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

INFORMATIONS « SERVICES »

FÊTES DU 14 JUILLET

Les services ouverts ou fermés

● **BANQUES.** — Les banques seront fermées du mercredi 13 juillet à 12 heures jusqu'au vendredi 15 juillet au matin.

● **R.A.T.P.** — Service réduit des dimanches et jours fériés.

● **PRESSE.** — Les quotidiens paraîtront normalement le jeudi 14 juillet.

● **GRANDS MAGASINS.** — Les grands magasins seront fermés le jeudi 14 juillet toute la journée.

● **ALLOCATIONS FAMILIALES.** — Les services d'accueil du siège et des unités de gestion seront fermés du mercredi 13 juillet à 12 heures au vendredi 15 juillet au matin. Cependant, les centres de diagnostic et de soins ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts le mercredi 13 juillet jusqu'à 15 heures.

● **SÉCURITÉ SOCIALE.** — Les centres et services de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris seront ouverts le mercredi 13 juillet jusqu'à 14 heures. Une permanence sera assurée jusqu'à 15 h 30 pour les prises en charge et les renseignements. Ils seront normalement ouverts au public le vendredi 15 juillet.

● **P.T.T.** — Les bureaux de poste, guichets du paiement à vue, agences commerciales et téléboutiques seront fermés le jeudi 14 juillet. Toutefois, resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche. Ces bureaux assureront les services téléphoniques et télégraphiques, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales. En outre, les vendredi 15 et samedi 16 juillet, les services des P.T.T. fonctionneront dans les conditions habituelles. Les opérations financières (chèques postaux, caisse nationale d'épargne) seront normalement assurées.

● **LOISIRS.** — On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant à l'Office de tourisme de Paris le 720-94-94 (informations en français), le 720-88-88 (informations en anglais), le 720-57-78 (informations en allemand).

● **MUSÉES.** — Les musées nationaux suivants seront ouverts le jeudi 14 juillet : Musée des monuments français, musée Delacroix, le Grand Palais (Manet et peinture napolitaine), musée J.-J.-Henner, château de Pau, Musée national de la préhistoire (Eyzies-de-Payac), musée Magnin, musée Adrien-Dubouché, musée de Blérancourt, musée Marc-Chagall (Nice), musée de l'île d'Aix, musée de la maison Bonaparte, abbaye de Saint-Riquier.

Le Musée de l'holographie (Forum des Halles) est ouvert le jeudi 14 juillet à partir de 14 heures.

Le musée Rodin sera ouvert le jeudi 14 juillet, de 10 heures à 18 heures (sans interruption).

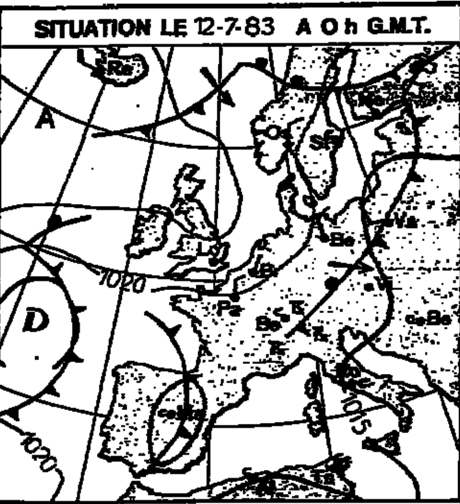
Le Palais de la découverte, les Arts décoratifs, la Bibliothèque nationale, le château de Versailles, sont fermés le 14 juillet.

Le musée national des Invalides (Musée de l'armée, Musée des plans-reliefs, église Saint-Louis, dôme royal) sera ouvert le jeudi 14 juillet, de 10 heures à 18 heures. Exceptionnellement, le public aura accès au tombeau de Napoléon Ier jusqu'à 19 heures. Des documentaires et des films sur les deux guerres mondiales seront projetés en permanence dans la salle de cinéma du Musée de l'armée.

Les salles de lecture des Archives nationales seront fermées du jeudi 14 juillet au dimanche 17 juillet inclus, ainsi que la Boutique des Archives. Le Musée de l'histoire de France sera fermé uniquement le 14 juillet.

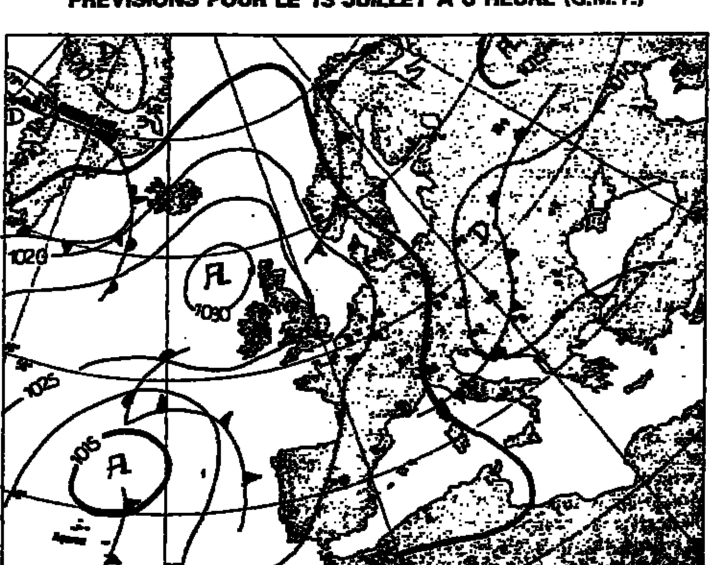
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12-7-83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 13.7.83 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 13 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le mardi 12 juillet à 0 heure et le mercredi 13 juillet à minuit.

La situation évolue peu. L'air qui circule sur la France est très chaud, et le faible gradient barométrique favorise les développements de foyers orageux par évolution diurne.

Mercredi, après la dissipation rapide de quelques bancs de brouillard formés dans la nuit (ils seront localement plus tenaces près des côtes de l'Atlantique et de la Manche), le temps sera chaud et ensoleillé sur la France, avec des températures dépassant souvent 30 °C l'après-midi. Des orages isolés éclateront en fin de journée et pourront être forts. Le vent restera faible et irrégulier, sauf rafales d'orage.

Evolution générale

Une zone de basses pressions dans laquelle se produisent les phénomènes orageux affectera le pays jeudi et vendredi, à l'exception des côtes de la Manche, du Nord, du Bassin parisien et du Nord-Est. Samedi, cette zone dépressionnaire remonte vers le nord.

Prévisions

Jeudi et vendredi : temps beau (brumeux le matin) avec des températures légèrement plus fraîches (inférieures à 30 °C) des côtes de la Manche au Nord, sur le Bassin parisien et le Nord-Est. Sur le reste du pays, temps orageux et chaud, avec des températures supérieures à 30 °C.

Samedi : extension du temps lourd et orageux à l'ensemble du pays.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 12 juillet à 8 heures : 1 020,5 millibars, soit 765,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 juillet ; le second le minimum dans la nuit du 11 juillet au 12 juillet) :

Ajaccio, 29 et 19 degrés ; Biarritz, 27 et 21 ; Bordeaux, 33 et 20 ; Bourges, 34 et 20 ; Brest, 21 et 19 ; Caen, 29 et 16 ; Cherbourg, 27 et 16 ; Clermont-Ferrand, 32 et 16 ; Dijon, 32 et 20 ; Grenoble, 33 et 17 ; Lille, 32 et 17 ; Lyon, 34 et 16 ; Marseille-Marignane, 32 et 20 ; Nancy, 32 et 16 ; Nantes, 36 et 23 ; Nice-Côte d'Azur, 30 et 23 ; Paris-Le Bourget, 32 et 19 ; Pau, 29 et 20 ; Perpignan, 31 et 20 ; Rennes, 34 et 20 ; Strasbourg, 32 et 18 ; Tours, 34 et 21 ; Toulouse, 34 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 21 degrés ; Amsterdam, 32 et 18 ; Athènes, 32 et 20 ; Berlin, 32 et 17 ; Bonn, 33 et 15 ; Bruxelles, 31 et 19 ; Le Caire, 38 et 25 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 29 et 17 ; Dakar, 31 et 26 ; Djerba, 29 et 21 ; Genève, 29 et 14 ; Jérusalem, 37 et 18 ; Lisbonne, 25 et 15 ; Londres, 31 et 18 ; Luxembourg, 31 et 21 ; Madrid, 35 et 17 ; Moscou, 26 et 16 ; Nairobi, 25 et 13 ; New-York, 28 et 23 ; Palma-de-Majorque, 31 et 14 ; Rome, 32 et 20 ; Stockholm, 33 et 18 ; Tozeur, 38 et 26 ; Tunis, 34 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATIONS ET ENVIRONNEMENT EN HAUTE-PROVENCE

« Toutes les démarches ne sont pas nécessairement constructives sous prétexte qu'elles sont associatives. » Cette « mise au point » sans ambiguïté est le fait d'un homme qui a passé sa vie à susciter et animer... la vie associative. Elle dit aussi bien le personnage de l'auteur que l'essentiel de son nouveau livre. En cent pages, Pierre Martel établit le bilan de l'action menée durant trente années par le mouvement qu'il a fondé en Haute-Provence : Alpes de lumière. Aussi bien que d'éclatants succès sont analysées sans complaisance faiblesses, ou erreurs. Sur ce « vécu » Pierre Martel fonde une véritable déontologie de la vie associative qui se traduit en « commandements », lesquels bannissent la vocifération de certains « défenseurs » pour donner toute la place à la rigueur. (Les volées de bois vert pleuvent en particulier sur les *« coalitions hétéroclites »* et les chevaliers de l'environnement... de leur propriété privée.) En fait, pour construire en faveur d'un « pays », il faut *« substituer la concertation à la contestation et la proposition à la protestation ».*

Voilà qui ne plaira guère aux amateurs de tapages ; mais on se prend à rêver au tableau d'un pouvoir que pourraient prendre effectivement des associations observant une pareille rigueur intellectuelle, appliquée au terrain. Suivent, toujours pour coller au réel, deux dossiers « fouillés » sur des points sensibles — les sites et les hommes — de la Haute-Provence : la Roche amère en Lubéron et les « Pays du Verdon ». — J. Rd.

★ *Associations et Environnement en Haute-Provence*, par Pierre Martel. 100 pages avec photos et dessins. Édition Alpes de lumière, rue Saunerie, 04870 Saint-Michel-l'Observatoire.

CHANTIERS DE VOLONTAIRES EN PROVENCE. — L'Association pour la participation à l'action régionale (APARE) organise, cet été, des chantiers de volontaires en faveur de l'environnement, l'aménagement rural, la sauvegarde du patrimoine en Haute-Provence.

— Du 31 juillet au 4 août : un chantier de restauration des terrasses de culture dans le Luberon (Vaucluse) ;

— Du 7 au 27 août : un chantier pour la sauvegarde et la remise en valeur des Dentelles de Montmirail (Vaucluse) ;

— Du 28 août au 18 septembre : un chantier de restauration de deux bergeries dans la montagne de Lure (Alpes-de-Haute-Provence).

★ **APARE, 19 rue Galante, 84000 Avignon. Tél. : (90) 85-51-15.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3491

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III			■						■
IV								■	
V						■			
VI			■		■				■
VII							■		
VIII							■		
IX									
X				■					
XI									

HORIZONTALEMENT

I. D'un caractère à s'accommoder facilement d'une séparation. — II. Dont le cœur bat avec une certaine faiblesse. — III. Personnel. Assume en partie la charge d'une maison. — IV. Auxquelles on assure le couvert. — V. Hôtes des airs. Montre les dents devant les douleurs canines. — VI. Prises en otages. Change du liquide ou conserve les capitaux. — VII. Retrouve son mordant sur le terrain. Préfixe. — VIII. Autre nom du petit if. Négation. — IX. C'est toujours avec des détours qu'elle parvient à ses fins. — X. Lettre grecque. Minutieusement exécuté. — XI. Ont l'habitude de traiter leurs affaires au galop.

VERTICALEMENT

1. Qu'on peut encore voir mais qu'on ne peut plus sentir. — 2. « Maladie » dont on ne peut même pas être affecté. — 3. Se dit avant le départ. S'exprime dans un langage imagé. Connaît le langage des « papillons » mais pas celui des « fleurs ». — 4. Celui de Versailles est plus ancien que celui de Paris. — 5. Ne nous laissent pas indifférents dans les ragots. Se porte religieusement ou coquettement. — 6. Bestiole. Passer un disque pour adoucir. — 7. Se porte sur la tête ou se passe sur les cheveux. Est à l'endroit ce qu'il est à l'envers. — 8. Mauvais service de table. Est mise au pieds du mur. — 9. Forme d'être. Possessif. Considérées comme inacceptables.

Solution du problème n° 3490

Horizontalement

I. Calebasse. — II. Alibi. AT. — III. Pelle. Lac. — IV. Lovées. — V. Tueur. Réa. — VI. As. Iéna. — VII. Lias. Vu. — VIII. Inespérés. — IX. Sera. Vire. — X. Méandres. — XI. Es. Enée.

Verticalement

1. Capitalisme. — 2. Ale. Usinées. — 3. Lille. Aéra. — 4. Eblouissant. — 5. Bièvre. — 6. Nièvre. — 7. Salera. Rien. — 8. Stase. Verse. — 9. Amuse.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

EN BREF

EXPOSITIONS

TAPISSERIES DES XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES. — La ville de Brive a participé à la sauvegarde du patrimoine artistique de sa région en achetant et en faisant restaurer trois rares tapisseries de la première moitié du XVIIe siècle de la manufacture anglaise de Mortlake. Cet ensemble exceptionnel de tapisseries sur le thème de la chasse et de la danse a été remis en état dans les ateliers de Pierre et Dominique Chevalier qui ont, eux-mêmes, prêté d'autres tapisseries pour cette exposition. Ces chefs-d'œuvre seront présentés, pour la première fois, dans les salles rénovées du théâtre de Brive (Corrèze) en juillet et août.

LOISIRS

L'ACCUEIL DES PETITS ENFANTS. — L'atelier pour enfants Le club des tout-petits accueille pendant tout l'été les enfants de dix-huit mois à cinq ans du lundi au vendredi soir de 8 h 45 à 17 h.

★ **Le club des tout-petits, 57, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris, tél. : 281-42-93.**

SÉCURITÉ SOCIALE

LE PLAFOND DE LA PARTICIPATION DE LA CAISSE D'ASSURANCE -MALADIE aux frais de séjours des assurés pour les cures hydrothermales est fixé à 755 F pour 1983 (*J. O.* du 3 juillet). Le montant de la *cotisation forfaitaire étudiante pour l'assurance-maladie* est fixé pour 1983-1984 à 290 F.

STAGES

DANSE CONTEMPORAINE. — Le Centre international de recherche, de création et d'animation (CIRCA) organise un stage de danse contemporaine avec Jacques Garnier et le groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris (G.R.C.O.P.), du 16 au 29 juillet, à la Chartreuse de Villeneuve-Lès-Avignon.

★ **CIRCA la Chartreuse, BP 30, 30400 Villeneuve-lès-Avignon. Tél. : (90) 25-05-46.**

DÉPISTAGE DES FAUX. — Des stages intensifs d'une semaine consacrés à la connaissance des meubles anciens et aux techniques de dépistage des copies récentes sont organisés à Royan par le centre d'initiation aux pratiques artistiques (I.P.A.). Les prochains stages auront lieu aux dates suivantes : 7-13 août, 21-27 août, 4-10 septembre, 18-24 septembre.

* **I.P.A., rue V.-et-P.-Billaud, 17200 Royan, tél. : (46) 05-46-99.**

VIVRE A PARIS

LES BALS DU 13 JUILLET. — Tradition oblige. La mairie de Paris consacre la soirée du 13 juillet à la danse, avec six grands bals dans la capitale, à partir de 21 heures, animés par les accordéonistes les plus réputés. Place de la Bastille (avec Louis Corchia), place de la République (Jules Nicoli), place Gambetta (Raymond Boisserie), place d'Italie (Yvette Horner), place Raoul-Dautry — gare Montparnasse (Bruno Lorenzoni) et place du Havre — gare Saint-Lazare (André Verchuren).

Cette fête s'achèvera le jeudi 14 juillet, dans les jardins du Trocadéro, par un spectacle pyrotechnique à 22 h 30 intitulé « Ciel en fête ».

LES COMMERCES OUVERTS PENDANT L'ÉTÉ. — La préfecture de Paris propose une permanence téléphonique pour donner des renseignements sur les commerces essentiels restés ouverts dans la capitale, pendant les vacances, sur les moyens de régler les problèmes de prix ou de litiges et sur les possibilités de pratiquer un sport. Un numéro d'appel : « Opération Vacances », préfecture de Paris, tél. : 277-15-50.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 11 et mardi 12 juillet :

DES DÉCRETS

● Relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance.

● Conférant les rangs et appellations de général de corps d'armée, promotions, nominations et admissions dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

● Relatif au recrutement des maîtres-assistants dans certains établissements d'enseignement et de recherche relevant du ministre de l'éducation nationale.

UN ARRÊTÉ

● Portant fixation des traitements et soldes applicables à compter du 1er juillet 1983 aux emplois supérieurs de l'Etat classés hors échelle.

UNE DÉCISION

● Relative à l'application du régime des prix des produits pétroliers.

PARIS EN VISITES

JEUDI 14 JUILLET

« Le Père-Lachaise », 16 heures, métro Père-Lachaise (Caisse nationale des monuments historiques).

« Mouffetard », 11 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Salpêtrière », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital, Mme Ferrand.

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, 168 ter, boulevard Saint-Germain, Mme Hauller.

« Le Marais illuminé », 21 heures, métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru, M. Jaslet.

« Salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

Le Monde

culture

La route des festivals

Arles

Jazz et photo, ensemble

Quatorze expositions d'artistes venus de quatorze pays, neuf soirées de projections, stages et conférences... Les quatorzièmes Rencontres internationales de la photographie ont lieu à Arles jusqu'au 6 août. La semaine dite « d'ouverture » s'achève le 13 juillet après quelques idées originales, dont celle de marier jazz et photo.

Rien n'était joué à l'avance. En fait, l'idée de Guy Le Querrec d'inviter des musiciens à improviser sur des images n'était pas qu'une idée de photographe. Elle était aussi l'idée d'un amoureux du jazz. Dès que Martial Solal a plaqué ses premiers accords sur les photos sélectionnées par Marie-Paule Nègre (des photos d'archives), on a su que le pari prenait, qu'il prenait corps, que la musique ne serait pas seulement une illustration, un doublage, mais aussi une provocation.

C'est sans doute que le jazz et la photographie ont toujours eu partie liée, les amateurs le savent bien, comme s'il s'était agi depuis le début de voir l'histoire, de voir les costumes et les coiffures, de voir les postures, les couleurs et le prix des instruments : comme s'il s'agissait par un surprenant paradoxe de voir la musique. De voir son spectacle et de traquer son acte. Martial Solal a repris de façon très moderne le rôle oublié du pianiste de cinéma, sans redondance ni fioritures, mais en offrant chaque image d'orchestre et de musiciens à son double : la musique citée et convoquée par les photographies.

Son discours fluide, lié, évoque en toute intelligence et en toute délicatesse Ellington ou Monk, tandis que défilent les portraits ou les scènes de légende. L'histoire raconte les photos de grands photographes ou *d'agences parfaitement agencée par Ecoutez voir.* Cette histoire, Solal la donne musicalement à lire. Avec cette perception mobile du rythme et l'inimitable jeu de graves où il fait oublier son étonnante virtuosité.

Ce travail subtil d'accompagnement d'une histoire construite par association d'idées et d'images se porte au jeu le plus aigu avec nos imaginaires de spectateurs. Une partie de plaisir.

Second pari inversé : des séquences offertes en partage à Michel Portal, Louis Sclavis, Henri Texier et Jean-Pierre Drouet. Pas de jazz visible ici : mais des fragments hétérogènes de reportages signés des plus grands (Richard Kalvar, Rio Branco, Hervé Gloaguen, Leonard Freed, Dany Lyon, Alex Webb, Michel Delluc, Harry Gruyaert et Guy Le Querrec). Au départ, un risque – le collage, la superposition sans motif – ou, pire, la musique d'ambiance. C'est sans compter sur une pratique de l'improvisation qui procède aussi du souvenir imaginaire et du travail accepté de l'image. Cet échange, souvent revendiqué par Portal, est devenu, le temps d'une projection, le temps d'un concert, le noyau dur de la création.

Changement de timbres, de climats, d'instruments, de vitesses, les quatres musiciens se sont laissés porter par le fil des photos au fil du temps. Séquences et fragments sonores étaient bien sûr dûment repérés avec leurs rappels, leurs motifs, tel ce thème *Music Matador* repris, remodelé, varié, bouleversé... Mais c'est dans l'instant que se *jouait la partie. Impossible à fixer ou* à répéter telle quelle. Plus que des rencontres anecdotiques, des hasards objectifs, où la force singulière de telle séquence, c'est probablement cette part fragile de l'événement qu'ont retenue les spectateurs de l'amphithéâtre. Après tout, quelle meilleure pédagogie inventer à la notion d'improvisation musicale ?

Un drame prémédité s'accomplit musicalement au dernier moment, juste avant de disparaître pour toujours, comme les images. Celles-ci s'éteignent lentement ou se superposent avant de laisser l'écran à sa nudité. Versé dans la gravité ou le rire, le drame improvisé par Portal, Sclavis, Drouet et Texier tient dans la fuite de ces mélodies, de ces fragments rythmiques, de ces bonheurs sensibles d'expression sitôt effacés que collectivement produits. Comme un dessin tracé pour l'éternité, mais à la craie.

FRANCIS MARMANDE.

★ *RIP : jusqu'au 6 août.* Renseignements : tél. (90) 96-76-06.

Châteauvallon

La grosse dame de Régine Chopinot et la grand-messe de Lucinda Childs

Le Festival international de danse de Châteauvallon a commencé en force avec deux créations mondiales commandées à deux chorégraphes aussi différentes que possible, Régine Chopinot et Lucinda Childs, venues travailler toutes deux plusieurs semaines avec leurs compagnies.

Pour Régine Chopinot, c'est le passage du stade artisanal à la grosse production avec décors vidéo, effets de lumière et de son, costumes sophistiqués de Jean-Paul Gaultier, et une troupe étoffée de nouveaux éléments, dont Monet Robier – belle technicienne et forte nature : une opération estimée à 1,3 million de francs.

Régine Chopinot a cherché un prétexte théâtral. Elle a demandé à Hervé Gauville un livret, ou plutôt un scénario qui lui permette d'utiliser la drôlerie et les grands écarts de *« l'esprit chopinesque »*.

Voici donc la machine programmée. *Délices :* quatre états amoureux d'une femme et quelques histoires de couples légendaires revisitées avec bonne humeur et décontraction, une occasion pour la compagnie de délirer en tous sens.

Le premier tableau tient ses promesses, on y voit une énorme femme comme échappée de Niki de Saint-Phalle se rouler sur le sol et danser un tango ravageur devant un très beau décor végétal filmé en 35 millimètres et projeté en rétro projection.

L'épisode d'Héloïse et Abélard est traité en charge de théâtre nô, dans un style de B.D., et avec une musique qui fait des pieds de nez à Phil Glass.

Dans une atmosphère de hammam, Chopinot pose dans un superbe pantalon sac. Elle exécute un pas de deux, ou plutôt un pas de rien, avec Philippe Decouflé. Chanson à la Kurt Weill fumigène, il devrait s'agir d'une mise en pièce de *la Religieuse portugaise.*

Le baiser d'Eurydice (Michel Prélonge) à Orphée fuse dans une suite de bouche-à-bouche acrobatiques. Puis Monet Robier commence à bouger devant une voie ferrée fuyant au ralenti dans la campagne, et l'ennui pointe le nez. Enfin, quatre *soldats en uniforme néo-nazi* gesticulent en tous sens, rejoints par quatre filles qui font n'importe quoi, et la séquence filmée de la grosse dame en dérive à Florence nous envoie *au tapis par* K.O.

On ne retrouve pas dans ces *Délices* Régine Chopinot et sa manière crâne de se propulser dans la vie. Les danseurs ne sont pas exploités au mieux de leurs possibilités ; il n'y a pas de chorégraphie, pas de ligne de force, et surtout pas le sens de la démesure qu'appelle un tel sujet. Les effets se réduisent trop souvent à des gags punks, qui peuvent plaire par leur côté mode. *Délices* pèche par excès de matière non maîtrisée. Le film, en particulier, très présent, prend son rythme propre et dévore le reste.

Passer à l'amphithéâtre pour retrouver les géométries spatiales de Lucinda Childs, c'est la douche écossaise. Son nouveau ballet, *Available Ligth,* déploie les danseurs de quart, de face, puis de trois quarts, dans une révolution planétaire harmonieuse qui parfois s'accélère dans des traversées épineuses et se transforme en danse vibrionnante, une danse qui ne connaît pas la courbe. Cette fois, la chorégraphe a introduit des petits jeux de pieds subtils, des changements d'orientation insolites, toute une incrustation délicate que la troupe semble parfois avoir du mal à interpréter.

Lucinda Childs fait des entrées de reine et vient ponctuer les ensembles de longs étirements cambrés. La musique assez étale de John Adams donne au ballet des allures de grand-messe blanche sous les étoiles. C'est une parenthèse dans la vie quotidienne, un moment d'éternité que chacun reçoit bien ou mal, c'est selon.

MARCELLE MICHEL.

★ Châteauvallon : jusqu'au 28 juillet. Renseignements : (94) 24-11-76.

★ Lucinda Childs : Rouen, les 12 et 13 juillet. Régine Chopinot : Rouen, les 16 et 17 juillet ; Avignon, du 31 juillet au 5 août.

Avignon

Les Céphéides sont des étoiles

En alternance avec les Dernières Nouvelles de la peste, à la Cour d'honneur (*le Monde* du 12 juillet), le Centre dramatique des Alpes joue *les Céphéides,* de *Jean-Christophe Bailly, dans* la mise en scène de Georges Lavaudant (*le Monde* du 30 juin). Quelques représentations avaient été données en avant-première à *Grenoble,* dans la grande salle de la Maison de la culture, dans les décors de Jean-Pierre Vergier : un sol gris, désertique, coupé d'une brisure, un ciel noir troué d'une étoile lointaine – on dirait une piqûre d'épingle. Plus tard, il y avait la courbe lascive d'une constellation pâle, car les Céphéides sont des étoiles à luminosité variable qui apparaissent, disparaissent, fantomatiques. Elles ne sont ni la vie ni la mort. Elles sont un temps de la pensée, qui dévore le temps des existences humaines, dans un mouvement qui brasse les souvenirs, les projette à l'intérieur d'un espace sans avant ni après : la scène.

Si le théâtre, c'est le voyage des mots portés par les acteurs, le spectacle de Georges Lavaudant est vraiment du théâtre – même si dans la Cour d'honneur, le ciel de toile noire, c'est le ciel vrai d'Avignon avec ses vraies étoiles. Ou plutôt ce serait un opéra d'images sur le texte de Jean-Christophe Bailly, poème du fond des âges et des âges à naître, et qui traverse de frêles individus. Rescapés de la terre juste deux heures d'horloge, l'instant du spectacle, ils viennent *dire les choses du cœur,* l'amour, la gravité de l'humour qui contourne les tourments, traces d'orages évanouis confondus avec les rires, avec les *sanglots. Quelques* êtres humains vacillent, et renaissent comme les étoiles clignotantes appelées Céphéides...

Le spectacle sera repris au Théâtre de la Ville, en tournée, à Grenoble bien sûr, dans cette maison de la culture qui tente une expérience : consacrer ses activités à la création. Aux créations des équipes qui y travaillent et sont présentes au Festival : la compagnie de Jean-Claude Gallotta danse *Yves P,* ballet en quatre parties, à Villeneuve, Angel *Maimone Entreprise* donne quatre concerts du 20 au 23 juillet. Il y a le théâtre à la Cour d'honneur, et aussi ses *références cinématographiques : carte blanche a été donnée à* Georges Lavaudant pour programmer quelques films auxquels il tient (1). Et les acteurs du Centre dramatique participeront aux lectures *qui rassemblent,* à la cour de l'Oratoire, du 16 au 22 juillet, à partir de 1 heure du matin, des textes de philosophes sur le théâtre.

COLETTE GODARD.

(1) Du 22 au 30 juillet au Vox.

★ **Cour d'honneur : les 12, 13, 17, 18, 21, 22, 24 juillet à 22 heures.**

★ ***Renseignements,*** tél. : (90) 86-24-43.

CINÉMA

« LE CERCLE DES PASSIONS », de Claude d'Anna

La cantatrice morte

L'Américain Anthony Tursi revient au pays de ses origines, la Sicile, pour y enterrer son père. Il se trouve mêlé au « secret de famille » du comte Carlo di Villafratti. Cet aristocrate, veuf d'une grande cantatrice, Renata Strauss, a eu d'un premier mariage une fille, Elisa, à l'esprit dérangé, semble-t-il, et quelque peu nymphomane. Elle jette son dévolu sur Anthony.

Claude d'Anna et Laure Bonin (également comédienne sous le nom de Laure Deschanel, elle ne joue pas ici) aiment écrire ensemble des histoires mystérieuses, à la limite du fantastique. Celle-ci s'engage dans les domaines de l'amour interdit et de la transgression. *Elle se situe,* pour rendre plus sensible le décalage avec le réel, dans les années 50, telle qu'elle apparaissait dans les films italiens tournés à cette époque.

Le scénario et *la mise en scène* sont délibérément placés sous le signe de l'opéra. Les passions couvent et éclatent dans une atmosphère lyrique exacerbée, dévorant le contexte *social,* indiquant par thèmes musicaux successifs (*Gianni Schicchi,* de Puccini ; *Rigoletto,* puis *Macbeth,* de Verdi) les éléments tragiques du « secret » des Villafratti. Cinéaste baroque, Claude d'Anna ose aller jusqu'à la théâtralité la plus forcenée (le château, les souterrains, une scène érotique dans une loge pendant une représentation de *Rigoletto*), emporte dans un tourbillon de frénésie sexuelle et de mort Giuliano Gemma, Max von Sydow et l'étrange Assumpta Serna, tandis que Marcel Bozzuffi, l'intendant lié à la Mafia, orchestre la décadence et la chute d'un domaine foncier.

La cantatrice morte surgit, tardivement, dans un « retour en arrière », et l'on assiste au spectacle grandiose de Françoise Fabian, victime de sa belle-fille, interprétant, par un époustouflant « play-back », la scène du somnambulisme de lady Macbeth, avec la voix de Montserrat Caballé. La musique d'accompagnement composée par Egisto Macchi relève, elle aussi, de l'opéra. Et ce film, qui divise les opinions critiques – nous, nous l'aimons beaucoup ! – est à voir, de préférence, en version italienne.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Aix-en-Provence

Les danses des Amériques

Cette année « Danse à Aix » a pris le départ avant le Festival de musique et l'ambiance en est transformée, plus calme, plus familiale, sans cette déplaisante confrontation entre un luxe ostentatoire et une mendicité effrénée.

Le soir, à la fraîche, les Aixois prennent le chemin des « Instits », entendez la cour de l'école normale de jeunes filles transformées en théâtre de plein air. La programmation a commencé par le galop d'essai des jeunes compagnies françaises en partance pour l'American Dance Festival de Durham. Leurs performances ont été diversement appréciées. Le Pilobolus clôturera ce festival, et déjà on *affiche complet. Entre-temps,* Aix nous a ménagé quelques surprises.

Surprise agréable avec la Sandam Sim and Company Tap Dance Review. Un vrai régal avec quatre danseurs *noirs, quatre garnements* chenus, blagueurs, qui, chacun dans son style, vont se livrer à une démonstration de claquettes. Le rythme est là, et les petits battements d'ailes pour tenir l'équilibre, et les tours agiles, et les cabrioles battues pieds à plat. Les chaussures sont claires et égrènent l'alphabet morse de la Tap Dance entrecoupé de plaisanteries et de gags. Leon Collins, avec sa figure de vieux lion, ses élégances et sa désinvolture régénère les stéréotypes les plus usés. Il a été le professeur de Ginger Rogers il y a longtemps de cela...

La Canadienne Margie Gillis arrive *de Québec précédée d'un carnet* de presse flatteur où on la compare tantôt à Isadora Duncan, tantôt à la chanteuse Janis Joplin. C'est vrai qu'elle a une grande présence en scène, de grands cheveux dont elle sait jouer, de beaux bras souples, de la détente et de l'énergie à revendre. Elle représente la femme rompue, secouée de spasmes, balayée par des vagues de désir, traversée de joie et de douleur. Assez vite, cependant, l'intérêt s'émousse en raison du vocabulaire pauvre de la danseuse et d'une expression très stéréotypée du visage, béatitude et pathétique crispé. Voilà une artiste attachante, une belle danseuse, mais son manque d'invention chorégraphique ne justifie pas une soirée entière de spectacle.

M. M.

Renseignements : (42) 23-37-81.

THÉÂTRE

Mélodie de la diaspora

Il était une fois, dans un village polonais, un rabbin violoniste qui écrivait une mélodie pour les noces d'une jeune fille sans dot...

Sortons du livre et suivons la phrase musicale. La mélodie, c'est la métaphore de la diaspora, tissant un lien entre les personnages du récit dispersés de par le monde. L'air travaille les profondeurs de la mémoire des exilés, pour resurgir inopinément et se transmettre à nouveau d'érudit en acrobate, de polisseur de verre en pianiste noir. Mélodie pour une noce juive qui se métamorphose en blues, samba et tango, mais dont la trame musicale subsiste pour devenir tradition.

Le spectacle, inspiré d'un conte yiddisch de Peretz (1852-1915), mêle récit oral, lanterne magique, tableau d'images, bande peinte qui défile. Le texte d'Anne Quesmand et les graphiques de Laurant Berman forment « un conte audiovisuel » original et vivant. – D. A.

• Vieille Grille (1, rue du Puits-de-l'Ermite, 75005 Paris, tél. 707-60-93) : jusqu'au 16 juillet, à 21 heures.

EXPOSITIONS

Henri Lehmann au musée Carnavalet

(Suite de la première page.)

Il a laissé de cette dernière un portrait de fort belle venue, à la fois romantique et bourgeoise, qui est lui aussi conservé à Carnavalet.

Bien qu'il n'en ait pas exécuté un très grand nombre, le portrait est un des domaines de prédilection de Lehmann. Portraits ingresques ou « *ingrisés* », comme disait Baudelaire, qui ne l'aimait pas beaucoup ; portraits peints, portraits dessinés surtout. Les crayons de David d'Angers, Vigny, Nieuwerkerque, de Rachel, d'Amaury-Duval, de Blandine et Cosima Liszt, le fusain d'Ingres vieillissant, sont des morceaux de premier ordre que l'on dirait volontiers dignes *du maître si la sensibilité n'en* apparaissait différente, moins altière et impressionnante de perfection raphaëlesque, mais aussi plus humaine et détendue, plus bienveillante à *l'égard des minuties du réel.*

Mais pour Lehmann comme pour tous les artistes, cela soit dit sans le moindre reproche, de tempérament académique (il est membre de l'Institut et professeur à l'École des beaux-arts), la grande affaire, c'est bien évidemment la peinture d'histoire. Il s'y est essayé très tôt et dès 1835 présente au Salon un *Départ du jeune Tobie emmené par l'ange Gabriel,* suivi de plusieurs toiles consacrées elles aussi au cycle de Tobie qui semblent aujourd'hui perdues et sont représentées à l'exposition par des esquisses dont la qualité ne conduit pas à tenir cette perte pour irréparable.

Même remarque à propos de l'étude pour *la Fille de Jephté,* dont un critique de l'époque disait pourtant qu'elle *« réalisait l'idéal de la beauté hébraïque et faisait boire le lyrisme à la coupe du haschisch (!) ».* Citons plutôt le beau pastel des *Bergers d'Arcadie* dont Lehmann fit don à Lamartine, les toiles à sujet d'Italie contemporaine, d'Italie à la manière d'Hébert ou de Berlioz (*le Repos, Mariuccia*), ou encore cette extravagante composition, fort inattendue de la part d'un homme aussi bien *élevé, où l'on voit les océanides « se désoler »* et se tortiller comme des vers déterrés par la charrue *« au pied du roc où Prométhée est enchaîné ».* L'une d'entre elles, écrit Théophile Gautier, *« s'élance vers le héros pour lui porter des paroles de consolation, cependant que ses compagnes affaissées mêlent leurs larmes aux perles amères de la vague ».* Les perles amères de la vague sont actuellement au musée de Gap, ce qui n'empêche pas les dessins préparatoires d'être de la plus rare beauté.

Tous ces gens-là, en effet, les ingresques et les « ingrisés », sont avant tout, et quoi qu'on en ait dit, de superbes dessinateurs, et l'on appréciera toute la vigueur, toute la tenue athlétique et savante du dessin de Lehmann à travers l'ensemble des *études et des projets décoratifs qui* sont exposés à Carnavalet, où ils sont d'ailleurs pour la plupart conservés : voilà un musée qui montre ses richesses. C'est bien, continuez et, si possible, accélérez un peu votre « aggiornamento ».

Le Second Empire et les premières décennies de la III[e] République ont été, on le sait, l'âge d'or de la décoration *religieuse* et publique : deux thèses également remarquables dues à deux auteurs également brillants, MM. Pierre Foucart et Bruno Vaisse, l'ont récemment démontré. Lehmann est entré très tôt dans cette belle carrière, puisque c'est en 1842 que lui est confiée la décoration de la chapelle du Saint-Esprit de l'église Saint-Merri, à côté de deux autres chapelles du pourtour du chœur dont furent chargés Amaury-Duval et Chassériau.

Ce n'est encore qu'un essai, comme le décor pour la chapelle de *l'Institution des jeunes aveugles ou* comme les deux toiles destinées à la chapelle de la Compassion de Saint-Louis en l'Ile, bien que l'une d'entre elles, *la Vierge au pied de la croix, manifeste d'intéressantes recherches* de composition et le désir de ne plus se laisser intimider par le problème de la couleur : *« M. Lehmann,* écrivait Arsène Houssaye, *n'étant pas de ceux qui sacrifient au contour les pompeuses ressources de la palette. »*

De ces pompeuses ressources, Lehmann fit un usage modéré mais remarquable de distinction et d'efficacité dans les cinquante-six compositions destinées à la voûte de la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Paris. Quant au dessin de ces scènes qui symbolisaient *« la lutte de l'homme contre les éléments »,* il apparaît à travers les esquisses et les études, superbe de force, d'invention, de vitalité héroïque, d'invention dans les attitudes, de souvenirs parfaitement maîtrisés du grand art de jadis avec lequel des figures comme *la Navigation, les Vendanges* ou *la Guerre* soutiennent parfaitement la comparaison.

Hélas ! ce qui fut *sans nul doute* un chef-d'œuvre comparable aux Delacroix du Palais-Bourbon ou aux Chassériau de la Cour des comptes a disparu lors de l'incendie de 1871 *comme ont disparu, détruites par* l'auteur lui-même qui n'en était pas satisfait, les peintures murales de Sainte-Clothilde. Comme a disparu encore le décor qu'il avait exécuté *pour son hôtel particulier* et qu'évoquent peut-être deux superbes nus féminins qui sont aujourd'hui au Louvre.

N'ont guère survécu de l'œuvre décorative de Lehmann que les compositions historiques destinées aux *hémicycles de la salle* du Trône du palais du Luxembourg : *la France sous les Mérovingiens et les Carolingiens, la France sous les Capétiens, les Valois et les Bourbons.* La première *de ces compositions a retrouvé* son éclat initial grâce à la générosité de l'association The Friends of French Art, la seconde est en cours de restauration. Si l'unité leur fait un peu défaut, les esquisses *peintes* sont remarquables par leur charme, leur aisance décorative, et l'on y voit des figures, Henri IV, Louis XIV, Jeanne d'Arc, qui illustrent bien ce que la légende peut ajouter à l'histoire.

Voilà notre Lehmann : un homme réservé, sensible, de grande culture et plus doué que lui-même sans doute ne le pensait, un homme né des *« perles amères de la vague »* plutôt qu'emporté par le flot du génie. Un fils, comme on disait jadis dans la bourgeoisie, grand bourgeois lui-même et parfait homme du monde, qui croyait de toutes ses forces au système dont il était le produit et dont il a contribué à prolonger l'existence.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Jusqu'au 4 septembre.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Falstaff.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : les Femmes savantes.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : Darling darling.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France !
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : George Dandin.
CREATIS (887-28-56), 21 h : Aurelia Steiner.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h : Mourir à Colone ; 22 h : Job scène du livre.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Théâtre de Bouvard.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : la Malibran.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : la Fausse Libertine.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam.
JARDIN SHAKESPEARE DU PRÉ CATELAN (602-55-30), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : Jeu même. — II. 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.
MARAIS (278-50-27), 20 h 30 : le Plaisir berlinois (dernière).
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Surprise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos. — Petit-Montparnasse, 21 h 15 : l'Astronome.
MUSÉE DU PETIT PALAIS (277-92-26), 21 h 15 : Lorenzaccio.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Folies d'opérettes.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : le Fauteuil à bascule.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : Histoires déconcertantes ; 22 h 15 : Et toi la grande...
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
UNION (770-90-94), 20 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Touchez pas au frichti.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 45 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.
LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 15 : Oy, Moïsheley, mon fils.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 h : M. Sergent.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : le Baboud ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 21 h : Métamorphoses d'une mélodie.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

Les comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Phi-Phi.

Le music-hall

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 21 h : Montmartre Folie.
JARDIN D'ACCLIMATATION (745-81-15), 15 h : École nationale du cirque.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 15 : J.-C. Carrasco, W. Rios, C. Perez.

La danse

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Étoiles du Bolchoï.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Danse de l'Inde.

Les concerts

COUR D'HONNEUR DE LA SORBONNE, 21 heures : Sacqueboutiers de Toulouse, Chœur national, chœur et orchestre de Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Gluck).
ESCALIER D'OR, 19 heures : Ensemble polyphonique de France, dir. : M. Bourdon (Monteverdi, Palestrina) ; 21 heures : Ensemble G. de Machaut, dir. : J. Belliard (musique du Moyen Age).
ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 heures : Chorale P. Kuentz (Vivaldi, Mozart, Rodrigo).
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h 30 : H. Antoni (Berwald, Brahms, Liszt).
ÉGLISE DE LA MADELEINE, 18 h 30 : F.-H. Houbart (Frescobaldi, Bach, Franck...).
HOTEL HEROUET, 18 h et 20 h 30 : A. Kremski (Couperin, Liszt, Debussy).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 12 juillet

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (285-00-39) 20 h 30, W. Dikon/Sugar Blue/L. Allison.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
FORUM (297-53-39), 21 h : Malopoets.
NEW MORNING (523-51-41) 21 h 30 : A. Collins and Icebreakers.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : The Cramps.
PETIT JOURNAL (326-28-59) 21 h 30 : J. Lacroix.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J.-P. Debarbaz, A. Hervé, T. Bonfils, Ch. Leto.
SLOW CLUB (233-84-30) 21 h 30 : R. Franc.
SUNSET (261-46-60) 23 h : J.-P. Ceccarelli, J.-M. Safet, H. Ripoll, Ch. Soullier.

Les festivals

XXe FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

HOTEL DE BÉTHUNE-SULLY 21 h 30 : le Tailleur de la place Royale.
HOTEL D'AUMONT, 21 h 30 : Cie de Ballets du Four solaire.
TH. ESSAION I, 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : le Nô de Saint-Denis ; 21 h 45 : Sally Mara ; II : 19 h 30 : le Calcul ; 21 h 15 : Bertrand strip-tease.
ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h 15 : A. Bedois, Ensemble G. Dufay (Dufay).
HOTEL DE MARLE, 20 h 30 : H. Antoni (Berwald, Brahms, Liszt).
PLACE DU MARCHÉ SAINTE-CATHERINE, 19 h 30 : Cl. Bluteau ; 20 h 30 : l'Anti-Mythe en miettes.
CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS, 20 h 30 : Écoute le vent sur la lande.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Carte blanche : Cinémathèque du Luxembourg : Portrait d'un assassin, de B. Rolland ; 19 h, Time out of mind, de R. Siodmak ; 21 h, Her sister's secret, de E. G. Ulmer.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
ANNA (Port., v.o.) : République cinéma, 11e (805-51-33).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
L'ARGENT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Rivoli Beaubourg (H. sp.), 4e (272-63-32) ; Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).
CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A.) (**) : v.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
CARBONE 14, LE FILM (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE CHOIX DE SOPHIE (A.) ; v.o. : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES CONTES DE GRIMY (A.) (**) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-09-07) ; Athéna, 12e (343-05-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A.) ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso (H. sp), 17e (380-30-11).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A.) ; v.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
L'EXÉCUTEUR DE HONG-KONG (A. v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f., Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; St-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (522-56-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
GALJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
LES JOCONDES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MEILLEURS AMIS (A., v.o.) : Paramount city, 8e (562-45-76).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
MONTY PYTHON LE SENS DE LA VIE (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (522-46-01).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA MORT DE MARIO RICCI (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LE MUR (Franco-turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
NEWSFRONT (Austr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).
QUARANTE-HUIT HEURES (A.), v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16) ; Studio Bertrand (H. sp.), 7e (783-64-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o., h. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CERCLE DES PASSIONS (*), film franco-italien de Claude D'Anna. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 16e (606-34-25).
LE CERCLE DU POUVOIR (**), film américain de Bobby Roth. V.o. : Forum Halles, 1er (297-53-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Lumière, 5e (246-49-07).
HORRIBLE (*), film américain de Peter Newton. V.o. : Paramount-City-Triomphe, 8e 562-45-76). V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Parmount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LUDWIG (version intégrale), film italien de Luchino Visconti. V.o. : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
NANA LE DESIR (*), film américain de Dan Wolman. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA TRILOGIE D'APU, 1re partie : Pather panchali, film indien de Satyajit Ray. V.o. : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
BARRY LINDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 6e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) Forum, 1er (233-63-35) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

RADIO-TÉLÉVISION

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LE CONVOI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Images, 18e (522-47-94).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

DRIVER (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.), (**) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (H. sp.) (A., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-14).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v. f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JE SUIS TIMIDE MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (v.f.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MAD MAX II (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE MASQUE DE FUMANCHU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).

MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

NEW YORK NEW YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine (bis), 6e (325-47-46).

OUTLAND (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82)) ; St-Lambert, (H. sp.) 15e (532-91-68).

LE PIGEON (It., v.o.) : Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (A., v.o.) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE PROCÈS PARADINE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ROCKY I (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

RIZ AMER (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).

SEX SHOP (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

THEM LES MONSTRES ATTAQUENT LA VILLE (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

A VOIR

Charlot l'opiniâtre

Il y a vraiment des jours où, pour avoir trop servi, les mots se dérobent, glissent sous le clavier de la machine à écrire. Aplatis, usés, affaiblis, complètement dévalués, des mots comme « génial » ou « génie » ne font plus le poids quand il s'agit de Charlot, ou si vous préférez de Chaplin, à mes yeux le plus grand homme de spectacle de tous les temps. Avec Shakespeare naturellement.

Le génie est une longue patience, disait Buffon. A partir de 1917, « le petit homme » va lui donner raison. Un exemple : au printemps de cette année-là, Chaplin tourne l'Emigrant dans les studios de la Mutual. Il a signé un contrat qui l'oblige à sortir, à ses frais, douze films par an pour un salaire de 670 000 dollars. Scène de bagarre entre un client et le garçon de restaurant. On recommence vingt fois, trente fois, ça ne va pas. On y passe des jours, des semaines, ça ne colle toujours pas. Pourquoi ? Parce que l'acteur engagé n'est pas fait pour jouer ce genre de loufiat. On jette tout au panier. Et on repart à zéro avec Eric Campbell dans son rôle habituel de grand gros méchant.

Comment Chaplin s'est-il aperçu de cette erreur de distribution ? C'est ce que vous verrez, c'est ce que vous devez absolument voir mercredi soir sur A2. Au programme, à la suite du Kid, la première partie — il y en a trois — d'un « Charlie inconnu », patronné par la chaîne commerciale anglaise et signé Kevin Brownlow et David Gill, les auteurs de « Hollywood », la merveilleuse série diffusée par FR3 il y a deux ans.

Imaginez cela : trois heures de documents inédits. Des photos de plateau, des films d'amateur et des rushes, des chutes par centaines de kilomètres. Pensez aux 250 000 mètres de pellicule enregistrés pour les Lumières de la ville. Dans la version définitive, on en conservera trente sur mille. Et le reste ? Tous ces restes inappréciables, qui illustrent la gestation de tant de chefs-d'œuvre ont été, grâce à Dieu, en grande partie conservés. Oona Chaplin a ouvert ses coffres. Et Raymond Rohauer a livré ses trésors cachés.

N'allez pas croire cependant qu'après ça les mystères de la création n'auront plus de secret pour vous. Au contraire. Même pris en direct, à vif, à cru, même mis bout à bout, soulignés, expliqués, les hésitations, les doutes, les angoisses qui obligeaient Chaplin a rester enfermé cent heures d'affilées dans sa salle de montagne, loin de satisfaire notre curiosité, l'agacent, la déroutent. L'énigme reste entière. Et c'est tant mieux.

CLAUDE SARRAUTE.

« FACE A LA PRESSE D'OUTRE-MER » A R.F.O.

« La France différente »

Après deux premières émissions peu convaincantes, le « Face à la presse d'outre-mer » de R.F.O., semble avoir trouvé sa voie, lors de la récente et troisième édition, intitulée « La France différente ».

Avec quatre confrères des DOM et deux autres de Paris, Luc Laventure, qui animait le débat en multiplex et en direct (1), a posé à M. Michel Lucas, chef de l'inspection générale des affaires sociales et auteur d'un rapport sur l'insertion des ressortissants d'outre-mer en métropole, quelques questions essentielles qu'on n'avait pas tellement l'habitude d'entendre sur ces ondes ; cette question-là, notamment, qui résumait, en fait, toutes les autres : *« Faut-il dire aux Français d'outre-mer, restez chez vous ? Les Français de métropole ne vous attendent pas. Faut-il dire à ces « originaires », comme on les appelle maintenant : même si le Français de l'Hexagone vous reconnaît la nationalité française, vous serez toujours, pour lui, un « autre » ? ».*

« Ce serait un mauvais pari », a répondu M. Lucas, en mettant l'accent sur le développement nécessaire de la vie des associations, ces médiateurs qui, jusqu'à présent, n'ont pas suffisamment eu leur place. Auparavant, M. Lucas avait noté que l'un des objectifs principaux de son rapport était de favoriser la compréhension et comprendre, ajoutait-il, c'est *« comprendre la différence »*.

En fin de compte, le plus important, c'est la franchise qui guidait les questionneurs et le questionné ; un ton qu'on n'avait guère eu la chance, même après mai 81, d'entendre sur ces ondes. *R.F.O., radio libre ?* C'est du moins l'espoir qu'a fait naître l'émission de Luc Laventure. A suivre.

(1) Réalisée par Bernard Grand, l'émission fut aussi une réussite sur le plan de la technique, sous la responsabilité d'Elie Amar.

● *Une délégation de Radio-Solidarité*, une des nouvelles radios locales privées parisiennes, apportera, le 13 juillet à la Haute Autorité, les 100 000 signatures qu'a recueillies la pétition pour conserver leur fréquence (89,8 MHz au lieu des 103,9 MHz proposés par T.D.F.). Selon Radio-Solidarité, les vingt maires des vingt arrondissements de Paris ainsi que quelques députés et sénateurs accompagneront cette délégation.

LETTRES

LE RAPPORT SUR LA SITUATION DES ÉCRIVAINS

Des propositions trop timides

La seconde partie du rapport sur la situation des écrivains, préparé par M. Pierre-François Racine, maître des requêtes au Conseil d'Etat, vient d'être remise au ministre délégué à la culture et présentée devant le conseil permanent des écrivains.

Dans sa première partie (*le Monde* du 19 février), M. Racine faisait diverses propositions pour améliorer la fiscalité et la couverture sociale des écrivains. La mesure de retraite complémentaire qu'il préconisait avait été particulièrement appréciée par ceux-ci. Sur l'éventualité d'une redevance sur les prêts en bibliothèque et la possibilité d'une meilleure insertion des écrivains dans le réseau socio-culturel, il ne fait aujourd'hui que de timides propositions.

● *La redevance sur les prêts en bibliothèque :* cette mesure, suggérée par la commission Pingaud sur le livre, devait servir, dans l'esprit de ses auteurs, *« par le biais du Centre national des lettres, à la collectivité des écrivains »*. M. Racine, après avoir examiné la situation dans plusieurs pays européens, estime son institution inopportune dans un pays où la situation de la lecture publique *est médiocre*. Il lui semble préférable de développer d'abord *« un véritable mécanisme d'aide aux créateurs »*.

● *L'insertion des écrivains dans le réseau socio-culturel :* les propositions de M. Racine sont de trois ordres : la création, au sein du Centre national des lettres, d'une cellule de promotion des écrivains qui fonctionnerait comme une Bourse du travail ; la négociation, avec les municipalités, de nouveaux emplois pour les écrivains, notamment les fonctions d'écrivain public ou d'animateur d'ateliers d'écriture. Enfin, il faudrait imaginer *« un filet de protection, une garantie de ressources pour les écrivains »*, et dans l'immédiat, refondre le système des bourses. Elles devraient être *« en plus petit nombre, d'un montant plus élevé, d'une durée de trois ans au lieu d'un »*.

Le peu d'audace des conclusions de M. Racine déçoit la plupart de ceux qui se montraient satisfaits de la première partie de son travail. Le Syndicat des écrivains de langue française (SELF) s'est déjà étonné qu'il déconseille l'institution de la redevance et se montre déçu de ne le voir proposer *« que des mesures ponctuelles, non articulées entre elles »*. Seule la recommandation d'une garantie de ressources trouve grâce à ses yeux et il espère que cette proposition sera reprise par les pouvoirs publics. — Jo. S.

Mardi 12 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Mardivertissement. Paris en chansons.
Emission de B. Gouley.
Cora Vaucaire, Colette Renard, Mouloudji... Montmartre et Saint-Germain-des-Prés des folles années.

21 h 45 Télévision de chambre : Demain il fera beau.
De G. Mousset (prod. INA).
Après vingt ans, le retour dans une chambre de bonne ranime des souvenirs inoubliables, les premières amours, l'amitié entre trois copains avant de partir pour la guerre d'Algérie. Une mise en scène feutrée, beaucoup de nostalgie et surtout la très belle musique de Georges Delerue composée pour le film le Mépris, *de Godard.*

22 h 35 Regards entendus : Cézanne, par R.M. Rilke. (prod. INA).
Réal. P. Beuchot.
La peinture de Cézanne sous l'œil attentif du poète allemand Rilke.

23 h 5 Journal.

23 h 20 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Film : Cherchez l'erreur.
Film français de S. Korber (1980), avec R. Magdane, R. Dubillard, H. Virlojeux, C. Grimaldi, M. Luccioni.
Un savant farfelu, travaillant dans un centre nucléaire, cherche une formule qui doit sauver l'humanité. Sa vie est transformée par sa rencontre avec un chien bizarre. Réalisé sur mesures pour le comédien Roland Magdane auteur du scénario et des dialogues. Cet essai poético-burlesque est vite lassant.

22 h 5 Souvenir de Max-Pol Fouchet : les impressionnistes.
No 1 — Les libérateurs du paysage, réal. G. Pignol.
Le premier épisode d'une série diffusée en 1974 : Ingres, Delacroix, Courbet, Corot, la peinture française à la veille de l'impressionnisme, commentée par un poète, grand homme de télévision.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui
Soirée Marilyn Monroe, à 20 h 40 : Actualités Gaumont, à 20 h 45 : Tom et Jerry, 22 h 25 : Tex Avery.

20 h 50 Premier film : Sept ans de réflexion.
Film américain de B. Wilder (1955), avec M. Monroe, T. Ewell, E. Keyes, S. Tufts, R. Strauss, O. Homolka (rediffusion).
Seul à New-York pendant les vacances d'un été torride, un homme, marié depuis sept ans, est travaillé par l'envie de tromper sa femme avec sa voisine, blonde capiteuse et extravagante.
Satire du petit-bourgeois américain frustré, parodie d'un certain cinéma, comique fondé sur les sous-entendus érotiques les plus audacieux pour l'époque, et un rôle célèbre de Marilyn Monroe dans toute sa splendeur.

23 h Journal.

23 h 15 Deuxième film : Troublez-moi ce soir.
Film américain de R. Baker (1952), avec R. Widmark, M. Monroe, A. Bancroft, D. Corcoran, L. Tuttle, E. Cook Jr. (N.).
Une jeune femme souffrant de dépression nerveuse provoque des événements dramatiques dans l'appartement d'un hôtel de luxe où elle assurait, pour un soir, la garde d'une petite fille.
Film d'angoisse tiré d'un roman de Charlotte Armstrong, experte en la manière. Marilyn Monroe en demi-folle est surprenante et cette œuvre est très peu connue.

0 h 33 Une minute pour une image,
d'Agnès Varda.
Le cinéaste Maurice Pialat commente l'album imaginaire de Sarah Moon.

0 h 35 Prélude à la nuit.
Œuvres d'un anonyme polonais du XVIIIe siècle par E. Chojnacka au clavecin.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : les expositions universelles, avec M. Reberioux et P. Ory.

21 h 15 Journée accordéon : l'accordéon swing.

22 h 30, Nuits magnétiques : à table (le langage rituel).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : concours de la Reine Élisabeth 1983, 1er lauréat P. A. Volonda, 2e lauréat W. Wanz, 3e lauréat B. Vodenitcharov et l'Orchestre philharmonique d'Anvers, dir. F. Huybrechts ; œuvres de Schumann, Chopin, Moussorgski, Beethoven et Gershwin.

22 h, Cycle acousmatique.

22 h 30, Fréquence de nuit ; 23 h 35, Jazz-Club.

Mercredi 13 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Vision plus.

12 h 30 Le bar de l'été.

13 h Journal.

13 h 45 Série : Destination danger.

16 h 30 Croque-vacances (et 17 h).

18 h Le rendez-vous.

18 h 10 Revoir à la demande : Mark Twain raconte.
Les diables volants.

19 h 5 Météorologie.

19 h 15 Émissions régionales.

19 h 40 Jeu : Super défi.

19 h 45 Tour de France.

19 h 53 Tirage du Loto.

20 h Journal (et à 22 h 35).

20 h 30 Tirage du Loto.

20 h 35 Vagabondages.
Emission de R. Gicquel, Dirk Sanders.
Accordéons et chansons populaires avec Colette Renard, Gérard Blanchard, etc.

21 h 35 Danse : Peter Goss Dance Company.
Extraits de « Below » et « Above », deux spectacles chorégraphiques enregistrés cette année au Théâtre des Bouffes-du-Nord. Musique d'A. Amar avec S. Cash, F. Chauveaux.

22 h 45 Balle de match.
Magazine mensuel du tennis.

23 h 10 Journal.

23 h 30 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal (et à 12 h 45).

12 h 10 Platine 45.
Avec Captain Sensible, Elli et Jacno, R. Palmer...

12 h 25 Tour de France.

13 h 35 Série : Le Virginien.

14 h 45 Série documentaire : Un monde différent.
De F. Rossif.
L'homme, cette incroyable machine.

15 h 40 Sports été.
Tour de France ; Basket : finale de la coupe d'Europe.

18 h Récré A 2.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Film : Le Kid.
Film américain de C. Chaplin (1921), avec C. Chaplin, J. Coogan, E. Purviance, T. Wilson, A. Austin, L. Grey (N. rediffusion).
Charlot le vagabond recueille un bébé abandonné. Il l'élève comme son fils. Tous deux se débrouillent ensemble mais les pouvoirs publics veulent placer le gosse dans un orphelinat. Premier long métrage de Chaplin, œuvre bouleversante sur la misère des faubourgs qu'il avait connue dans sa jeunesse, sur le drame de deux êtres qu'on veut séparer. Le petit Jackie Coogan fit, comme Charlot, rire et pleurer le monde entier.

21 h 40 Série : Chaplin inconnu.
Mes plus belles années, réal. K. Bronlow et D. Gill.
Première partie de la fameuse triologie anglaise sur les archives relatives à l'œuvre de Chaplin : un document inestimable, un spectacle éblouissant.

22 h 40 Documentaire : le Séducteur.
de J.-D. Bonan.
Mémoire d'un jeune homme pendant la guerre d'Algérie : une œuvre personnelle.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Fondation pour l'innovation sociale.

19 h 10 Journal.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 35 Pour les jeunes.

19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.

20 h. Les jeux.

20 h 35 Spectacle 3 : Jafabule.
Fable musicale en trois tableaux de Ch. Le Guillochet avec la collaboration du peintre C. Verlinde, mise en scène L. Berthomme, avec Ch. Le Guillochet, M. Lakhal, A. Stach...
Une cigale de H.L.M. brusquement propulsée dans le monde du show business ; un loup marginal au sein de la société des moutons ; un singe, un lion et un loup réunis en tribunal cherchent un coupable. Imaginez !

21 h 50 Journal.

22 h 10 Court métrage : Nature Bassari.
Approche de la vie quotidienne d'une famille Bassari au Sénégal, par A. Morat.

22 h 40 Film : La Vengeance du Sicilien.
Film italien de C. Lizzani (1972), avec B. Spencer, F. Fabian, M. Bozzuffi, N. di Bari, D. Santoro, A. Balestri.
Un ouvrier sicilien travaillant à Turin est condamné pour un meurtre qu'il n'a pas commis. Trois ans plus tard, son fils découvre des indices impliquant la Mafia et veut faire reconnaître son innocence. D'après un fait divers, un film romanesque, habilement soutenu par des éléments de critique sociale et politique. Lizzani est, dans une large mesure, un cinéaste méconnu.

0 h 18 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Son album imaginaire.

0 h 20 Prélude à la nuit.
Sonate en mi majeur, de J.-S. Bach, par James Galway à la flûte.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités et appartenances.

8 h, Les chemins de la connaissance : les penseurs juifs allemands ; à 8 h 32, des champs à l'usine.

8 h 50, Échec au hasard.

9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.

10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Ils venaient de la planète Aargh » et « Le vol de Bembel Rudzuk », de R. Hoban, par Nicolas.

11 h 2, La musique prend la parole : « Lulu » (acte III) de Berg.

12 h 5, Agora.

12 h 45, Panorama : spécial Tanzanie.

13 h 30, Musique : Luigi Nono. (et à 17 h 32 et 20 h).

14 h, Sons.

14 h 5, Un livre, des voix : « Les temps incertains », de J. Poisson.

14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : pour un collège démocratique.

15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Itinéraires à Bergues ; à 15 h 35, la nature ; à 16 h, Sciences : le verbe satelliser ; à 17 h, Rencontres de la photographie d'Arles.

18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, Qu'est-ce que la sociologie des connaissances ? : Pratiques et théories.

22 h 30, Nuits magnétiques : A table.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Pittoresques et légères.

6 h 30, Musiques du matin : œuvres d'Albeniz, Webern.

7 h 5, Concert : Schubert.

7 h 45, *Le journal* de musique.

8 h 10, Concert : Brahms.

9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Sammartini, Haydn, Debussy.

12 h, Avis de recherche : œuvres de Baird, Ravel.

12 h 35, Jazz : Jabbo Smith.

13 h, Opérette.

13 h 30, Jeunes solistes : M. Tellier, flûte à bec, D. Salzer, clavecin, P. Foulon, vielle baroque.

14 h 4, Microcosmos.

17 h 5, L'histoire de la musique : les contemporains de Monteverdi, S. d'India.

18 h, Jazz.

18 h 30, Concert (en direct du studio 106) : œuvres de Schumann, Schoenberg, Schubert, par I. Cooper, piano.

19 h 35, L'imprévu.

20 h 5, Les chants de la terre.

20 h 30 Concert (*donné à l'hôtel de ville de Bruges le 1er août 1982*). Festival des Flandres, par l'Ensemble Muelgas, dir. P. van Nevel, P. Cantor, baryton, J. Dudley, ténor, N. Long, discantus...

22 h 30, Fréquence de nuit : « Camille, pourquoi tu ne m'aimes plus ? » ; œuvres de Verdi, Wagner, Puccini.



COMMUNICATION

LES DIFFICULTÉS DE LA TÉLÉVISION CABLÉE

Trop coûteuse fibre optique

Deux à trois fois plus cher que prévu. Le dépouillement de l'appel d'offre lancé par les P.T.T. aux industriels sur les réseaux de vidéo-communication en fibre optique n'est pas encore terminé, mais les premiers résultats indiquent qu'en tout état de cause les devis initiaux son largement dépassés. Une « prise », c'est-à-dire le raccordement d'un foyer, coûtera entre 11 000 F et 15 000 F., au lieu des 5 000 F prévus. Comme les crédits adoptés pour les commandes de 1982 à 1985 sont fixés (6,5 milliards de francs), les P.T.T. vont devoir ralentir le rythme du câblage en fibre optique au moins pendant les trois premières années. Pour compenser et tâcher de maintenir les objectifs annoncés de 1,4 million de prises commandées sur cette période, les P.T.T. vont transformer les « pré-réseaux » existant des grandes villes dans les quartiers d'immeubles ou de tours dans lesquels courent déjà des « antennes collectives ». Il suffira d'amener un câble (optique ou non) au pied de ces immeubles, ce qui sera évidemment beaucoup moins coûteux et « fera une moyenne » avec les fibres optiques.

Adopté en conseil des ministres en novembre dernier, le plan de pose de câble de télévision devait permettre de ratturaper le retard de la France vis-à-vis des autres pays industriels. Le gouvernement souhaitait raccorder « *au moins six millions de foyers d'ici à 1992, ce qui correspond à un rythme d'un million de foyers par an au moins à partir de 1987* ». Compte tenu des délais de fabrication et de pose de deux ans, les P.T.T. devraient donc organiser une « montée en charge » des capacités de production et commander 100 000 prises dès 1983, puis 300 000 en 1984 et 1 million en 1985 et au-delà. Il devait s'agir de prises faisant appel « dès que possible » aux technologies des fibres optiques et de réseaux « en étoile » qui permettaient de véhiculer en théorie 30 à 50 canaux de télévision (télédistribution), puis d'évoluer ensuite facilement vers la « vidéo communication » du futur, offrant des services interactifs ou télématiques.

Du point de vue financier, les P.T.T. devaient apporter, entre 1983 et 1985, 5 milliards de francs pour les commandes, 1 milliard pour les équipements nationaux (les grandes artères), et les collectivités locales, de leur côté, devaient financer un tiers des dépenses locales sous forme d'avances remboursables (1,5 milliard au total).

C'est ce plan qui est donc partiellement remis en question par les prix industriels. Une prise optique se révélant deux à trois fois plus cher que prévu, les P.T.T. n'auront pas les moyens financiers pour en commander 1,4 million. En 1983, les problèmes budgétaires ont, en outre, réduit les crédits du câble à 800 millions de francs environ. Enfin, comme ces prix élevés posent un problème aux collectivités locales qui comptaient sur 5 000 F l'unité, les P.T.T. ont décidé de prendre la différence à leur charge et de limiter l'apport des collectivités à 1 500 F. Autant de surcharge pour l'administration.

Ces difficultés étaient prévisibles dès le mois de novembre, l'administration ayant été très optimiste sur les coûts des nouvelles technologies. Tactique indispensable pour faire adopter ce plan ambitieux en conseil des ministres ? Peut-être. Quoi qu'il en soit, ce retard dans le développement de la fibre optique – dommageable pour les industriels – risque aujourd'hui d'être interprété, même si c'est à tort, comme un semi-abandon. L'heure n'est plus aux grands travaux prestigieux et un peu moins aux innovations technologiques. Rigueur oblige.

ERIC LE BOUCHER.

ACCORDS FRANCO-CANADIENS SUR LA TÉLÉVISION ET LE CINÉMA

M. Francis Fox, ministre des communications du Canada, a signé, le 11 juillet, avec M. Georges Fillioud, secrétaire d'État aux techniques de la communication, et M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, deux accords concernant le développement des coproductions franco-canadiennes en matière de télévision et de cinéma. Les deux accords permettent aux coproductions de bénéficier des avantages fiscaux et des aides gouvernementales en vigueur dans les deux pays. Ils favorisent en outre la distribution et l'exploitation des œuvres des deux côtés de l'Atlantique.

Les coproductions télévisuelles pourront ainsi bénéficier du Fonds d'aide récemment créé par le gouvernement canadien pour aider la production de dramatiques, de variétés et d'émissions pour enfants. Ce fonds doit répartir 250 millions de dollars canadiens sur cinq ans entre différents producteurs privés canadiens. Il dispose, pour 1983, d'une enveloppe de 35 millions de dollars.

L'aide aux coproductions cinématographiques porte sur 1 million de dollars, côté canadien et sur 5 millions de francs, côté français. Elle concerne un maximum de quatre films par an. Deux importantes coproductions franco-canadiennes, *Louisiane* et *Au nom de tous les miens*, sont en cours de réalisation ; une dizaine d'autres projets sont actuellement en chantier pour un montant total de 26 millions de dollars côté canadien et de 180 millions de francs, côté français.

CARNET

Naissances

– Virginie et Faustine sont heureuses d'annoncer la venue de

Tiphaine,

le 1er juillet 1983, chez Dominique et Jean-Claude BERNADAC.

333, boulevard Saint-Denis,
Courbevoie.

– Madeleine et Michel VAQUIN, Olivier et Marina ont la joie de faire part de la naissance de

Pierre-André,

le 7 juillet 1983.

Mariages

– Le baron Laszlo
BOHUS de VILAGOS
et
Lydia Daniel CARLTON
sont heureux d'annoncer leur mariage, qui a eu lieu le 4 juillet 1983 en principauté de Monaco, dans l'intimité.

– Monique et Noël ALEXANDRE,
Geneviève et Jean-Louis RIGAL,
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants

Geneviève et Vincent,

célébré dans l'intimité, le 2 juillet, à Poligny.

3, rue Gabriel-Péri,
92120 Montrouge.
17, rue de l'Yser,
92330 Sceaux.

Décès

– Mme Roger Agnès, son épouse,
M. et Mme Michel Agnès,
Le colonel et Mme Dominique Paulus,
M. et Mme Jean Jost,
Le docteur et Mme Bernard Agnès,
M. et Mme Xavier Agnès,
M. et Mme Ruben Banfi,
M. et Mme J.-Marc Allegret,
ses enfants, ses trente-huit petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Agnès, Bosredon et Soumailles, parents, alliés et amis font part du décès du

docteur Jacques-Roger AGNÈS,

ancien externe des hôpitaux de Paris,
médecin honoraire des chemins de fer,
médecin militaire de réserve honoraire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 29 juin 1983, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, en son domicile de Brive, 18, avenue Président-Roosevelt.

La cérémonie religieuse a eu lieu, le 2 juillet 1983, à Pazayac (Dordogne).
Le présent avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Michel Chastenet de Géry et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Bouillon
et leurs enfants,
Les familles Bouillon, Allodi, de Boudemange ont la douleur de faire part du décès, survenu à Maigné, de

M. Jean BOUILLON,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 9 juillet 1983 à Maigné (Sarthe).

3, quai de l'Abbé-Grégoire,
41000 Blois.
103, rue Brancas, 92320 Sèvres.

– Il a plu au Seigneur de rappeler à lui, le 3 juillet 1983, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le

docteur
Louis CHOSSUT-PERRET,
croix de guerre 1914-1918,
Légion d'honneur
(à titre militaire).

La cérémonie religieuse a eu lieu le 5 juillet 1983 en la cathédrale Sainte-Réparate à Nice.
De la part de
Sa femme, née Marie-Thérèse Maslard,
Sa sœur, Mlle Marie-Elisabeth Chossut-Perret,
La famille Maslard et alliés,
Et de ses fidèles amis.
La famille ne reçoit pas.

– Mme Dagras,
Son fils
Et leur famille,

ont la douleur de faire part du décès accidentel du

docteur Georges DAGRAS.

Les obsèques auront lieu le mercredi 13 juillet, à 15 h 30, en l'église Saint-Denis d'Athis-Mons.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer et l'ensemble de ses collègues et amis, ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Gilberte DEGOIX,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
attachée principale
d'administration centrale,
chef de mission,
survenu, le 7 juillet 1983, à l'hôpital de la Pitié, dans sa soixante et unième année.
Le service religieux sera célébré le mercredi 13 juillet 1983, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Travail.
59, rue Vercingétorix, Paris-14e.
L'inhumation aura lieu, à l'issue de l'office, au cimetière de Bagneux.

– Mme Claude Mayer
et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude MAYER,

leur époux et parent,
survenu le 9 juillet 1983, à Paris-13e, à l'âge de cinquante-huit ans, des suites d'une longue maladie.
Le service religieux sera célébré le mercredi 13 juillet 1983, à 16 h 15, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire (place des Marronniers, à Saint-Maur).

130, boulevard de Champigny.
94210 La Varenne.

– Mme Roger Meynial,
M. Jean Meynial,
Corinne et Philippe,
Benoît et Bénédicte,
Xavier, Nathalie,
M. et Mme Michel Meynial,
Pascal, Antoine, Juliette,
M. et Mme Hubert Dumont,
Olivier et Marie-Adélaïde,
Bénédicte et Patrick,
M. et Mme Yves Meynial,
Anne-Laure, Claire,
M. et Mme François Cresp,
Julien, Sylvain, Amandine,
Victor, Lucie, Amélie,
Et toute la famille,
ont la grande peine de faire part du rappel à Dieu de

M. Roger MEYNIAL,

officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père,
décédé, le 10 juillet 1983, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques auront lieu, dans l'intimité familiale, le 12 juillet, à 16 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Forges-les-Bains.

– *M. et Mme Gaston Kotzky*
ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté ami

M. Sam VULTAT,
survenu, le 9 juillet 1983, dans sa soixante-seizième année.

– Tout le personnel des voyages Barbès
ont la douleur de faire part du décès de

M. Sam VULTAT,
survenu, le 9 juillet 1983, dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques seront célébrées le mercredi 13 juillet 1983, à 14 h 15, au cimetière de Bagneux.

– Metz. Paris.

M. Pierre Taron et Mme,
née Irène Wiltzer,
Le docteur Jean Cabri et Mme,
née Odette Wiltzer,
Mme Vert, née Simone Wiltzer,
Le préfet de région et Mme Pierre-Marcel Wiltzer,
Mme Hubert Wiltzer,
Le docteur et Mme Jérôme Cabri-Wiltzer,
M. et Mme Guillaume Cabri-Wiltzer,
M. Grégoire Cabri-Wiltzer,
Mlle Anne Cabri-Wiltzer,
M. Yves Lambling et Mme,
née Hélène Taron,
M. Bruno Taron,
Mlle Clarisse Taron,
Thomas et Mathieu Cabri-Wiltzer,
Charles Cabri-Wiltzer,
Camille Lambling,
Les familles Vert, Hellenbrand, Wiltzer, Wiltzer-Roussel, Debont, Hoen, Wiltzer, Schmitt,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Paul WILTZER,
ancien bâtonnier de l'ordre des avocats,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu à Metz, le 11 juillet 1983, dans sa quatre-vingt-sixième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le mercredi 13 juillet 1983, à 9 h 45, en l'église Notre-Dame à Metz.
L'inhumation se fera le même jour, à 15 h 30, dans le caveau de famille, au cimetière d'Algrange (Moselle).

Metz, 22, en Nexirue.

Remerciements

– Le docteur Paul Vernant,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de
Mme Paul Vernant.
Provins.

– Melun.
M. et Mme Jean Malpel,
M. et Mme René Cadix,
Et toute la famille,
remercient du fond du cœur tous ceux qui, par leur présence, lettres, télégrammes, envois de fleurs, ont tenu à manifester en quelle estime, amitié, affection ils tenaient

M. Alfred MALPEL,

leur père, grand-père, arrière-grand-père.

Anniversaires

– Il y a treize ans, le 5 juillet,

André PHILIP
nous quittait.

Sa famille et ses amis se souviennent.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

National Semiconductor est un des plus grands fabricants mondiaux de circuits intégrés.

En seulement quelques années, National Semiconductor a atteint sa position actuelle. Plus de 33.000 employés dans le monde entier créent, produisent, et vendent plus de 10.000 différents produits – du transistor jusqu'au microcomputer.
Cette croissance exceptionelle se base sur une excellente technique. La complexité grandissante des circuits ainsi que la tendance vers des niveaux supérieurs de qualité nécessitent un maximum de coopération au niveau technique entre le fabricant et l'utilisateur.
Pour satisfaire cette demande, National Semiconductor veut développer son équipe de spécialistes en tests de composants et en analyse électrique.
C'est pourquoi, nous cherchons un

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

essentiellement responsable de notre large clientèle française. Lieu de travail: **Fürstenfeldbruck près de Munich, Bavière.**
Le candidat devra avoir un minimum de trois ans d'expérience dans le semiconducteur, une très bonne connaissance de la langue française et une bonne connaissance de la *langue anglaise, qui sont essentielles pour la* communication dans une compagnie multinationale.

Nous offrons DM 60.000 jusqu' à DM 80.000 par an, ainsi que les avantages sociaux d'une grande compagnie. Toute dépense de déménagement nécessaire sera également remboursée.
Si cette offre vous intéresse, envoyez votre curriculum vitae à National Semiconductor S.A., *28 rue de la Redoute, 92260 Fontenay-aux-Roses*, ou téléphonez à Monsieure Jaques Bozek, Tel. (1). 660.81.40.

National Semiconductor

NATIONAL SEMICONDUCTOR GMBH
Industriestraße 10
S-Bahnstation Buchenau
8080 Fürstenfeldbruck

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

U.S.A., recherche chanteuse genre Piaf, même début, pour pianiste français. PO BOX. 9. Simpsonville MD 21150 U.S.A.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INGÉNIERIE ÉCONOMIQUE rech. pour séjour à l'étranger

INGÉNIEUR ÉCONOMISTE

(ponts et chaussées. Centrale, Mines...).

Ayant expérience confirmée (5 ans minimum) dans l'économie des transports et projets industriels.

Adr. c.v., photo et prétentions sous réf. 3011 à Axial Pub., 27, r. Taitbout, Paris-9e qui tr.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
Secteur Électronique-Électrotechnique

recherche pour son Départ.

ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE

de sa filiale française

1 INGÉNIEUR-TECHNICO-COMMERCIAL

Électronicien de formation. Parlant allemand, il aura la charge, au sein d'une équipe jeune et motivée, du suivi d'une partie de la clientèle en liaison directe av. nos usines situées en R.F.A.

Déplacements de courte durée à envisager en Allemagne et en France.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions, nº 75.205, *Contesse Publicité*, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01.

ALGÉRIE

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, SPÉCIALISÉE DANS LA CONSTRUCTION DE PAVILLONS

engage pour contrat d'expatriation d'environ 12 mois au Sahara.

RESPONSABLE LOGISTIQUE CHANTIER

Chargé de la réception et du contrôle des marchandises et du règlement des problèmes s'y rapportant : dédouanement, transport, contentieux, etc...

GESTIONNAIRE ANIMATEUR DE LA BASE VIE

INGENIEUR BATIMENT T.C.E.

chargé de la surveillance des travaux et de la réception des pavillons.

CHEF MECANICIEN DE CHANTIER

véritable praticien du diésel, ayant l'expérience du matériel de chantier.

CONDUCTEUR DE TRAVAUX "COUVERTURE"

CONTACTER D'URGENCE :

ALAIN KERVADEC - Psychologue du travail
5, Place de la Liberté, 22000 ST-BRIEUC
Tél. (96) 33.23.88

Discrétion assurée

PMI fabriquant des équipements de filtration pour les forages et l'industrie, filiale d'un groupe américain, recherche :

CADRE COMMERCIAL ACTIF

Intéressé par la prospection et la vente en Algérie,
Ce poste conviendrait à un candidat domicilié dans le Sud-Est de la France, possédant une expérience de l'Afrique du Nord.
Connaissance de l'anglais appréciée.
Le candidat bénéficiera d'une formation interne.
Rémunération en fonction de l'expérience acquise.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 63428 M à BLEU Publicité - 17, rue Lebel 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



La Banque de France

recrute

LE PERSONNEL DE DIRECTION

de ses services centraux et de ses comptoirs par la voie du

concours d'adjoint de direction

ouvert aux titulaires d'un diplôme national sanctionnant un

2ème cycle d'études supérieures ou du diplôme d'une grande école

de niveau équivalent.

Date des épreuves écrites : Samedi 1er et Dimanche 2 Octobre 1983.
Inscriptions reçues jusqu'au 29 Août.

Ce concours s'adresse aux candidats (hommes ou femmes) de nationalité française âgés de moins de 27 ans (sous réserve de prorogations prévues par les dispositions réglementaires) au 1er Janvier 1983.

Documentation et renseignements à la Banque de France
Direction Générale du Personnel - Service du Recrutement et des Concours
39, rue Croix-des-Petits-Champs - 75049 PARIS CEDEX 01
Téléphone 261.56.72 postes 35-43 et 35-44.

Organisation et Publicité

directeur de la comptabilité

Nous sommes la filiale française d'une des plus importantes entreprises internationales dans le secteur de l'électronique (CA 1982 : 1 Milliard de francs).
Nous recherchons un collaborateur de haut niveau pour prendre en charge l'ensemble de la fonction comptabilité générale (y compris clients et fournisseurs), trésorerie et fiscalité.
Rattaché au Directeur administratif et financier, vous superviserez et animerez une équipe de 15 personnes en collaboration avec un chef comptable et un trésorier.
Vous établissez les situations mensuelles en comptabilité anglo-saxonne par consolidation des unités industrielles et commerciales ; vous assurerez les liaisons avec le Directeur comptable de notre maison mère et les contacts courants avec nos banques ; vous êtes le conseil permanent de la Direction Générale sur le plan fiscal.
Agé d'environ 40 ans, vous possédez une formation ESC ou equivalent, complétée par un DECS et pouvez faire état d'une expérience minimum de 10 ans acquise en partie dans un groupe international.
Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à M. GRANT
149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

Le Centre d'Action Culturelle de Montbéliard
recrute

SON DIRECTEUR

Ce poste est à pourvoir dès que possible. Il est soumis aux règles en vigueur dans la profession en fonction de la tutelle du ministère de la culture de la ville de Montbéliard, et selon les conventions collectives syndéac.

Les candidatures sont à adresser
à M. le Président du C.A.C.,
12, rue du Collège, 252 Montbéliard.

Avant le 25 juillet 1983.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien *indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro* de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

emplois régionaux

S.S.C.I. RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT
POUR LA RÉGION EST

- **CADRES COMMERCIAUX**
  ayant une réelle expérience des ventes auprès des entreprises (OEM, progiciels, services).
- **JEUNES COMMERCIAUX**
  attirés par la promotion des produits et services informatiques.
- **INGÉNIEURS INFORMATICIENS**
  ayant participé à des projets importants de gestion.
- **INFORMATICIENS DÉBUTANTS**
  (Miage, ingénieurs).
- **INGÉNIEURS SYSTÈMES.**

Les candidatures, avec C.V. détaillé et prétentions, sont à transmettre, sous le nº 8.549, *le Monde Publicité*, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

*Un important groupe du secteur para-public recherche à **Orléans***

Jeune cadre financier

Diplômé de l'enseignement supérieur, ce cadre débutant ou possédant une première expérience aura pour mission de participer, au sein d'une équipe, à des montages administratifs et financiers d'opérations d'aménagement.
Déplacements fréquents dans la région. Des possibilités d'évolution de carrière lui seront offertes dans le groupe.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo, prétentions sous réf. 7935 mentionnée sur l'enveloppe, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system



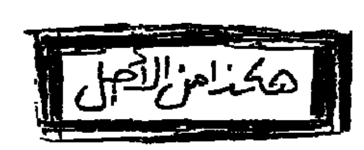
CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

recherche pour son établissement de Toulouse dans le cadre de ses activités Recherche et Développement un

Ingénieur physicien

Grande Ecole ou universitaire, ayant 4 à 5 ans d'expérience.
Il sera chargé du système d'alimentation en énergie de véhicules spaciaux.
Connaissances nécessaires en physique du solide, thermique *et électronique générale.*
Adresser CV et prétentions au CNES, Division du Personnel,
18 av. Edouard Belin, 31055 Toulouse Cédex.

média-system



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



l'innovation technique

COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

Centraux téléphoniques, télématique, réseau et commutation à large bande, la vocation de CGCT est de concevoir, produire et installer des matériels et réseaux dans le monde entier. Pour participer à son expansion, CGCT recrute pour sa Direction Technique Centrale

INGENIEURS

qui seront chargés d'une des fonctions suivantes:
- étude de développement et maintenance de l'ensemble CAO
- étude de conception d'équipements électroniques ou technologie HF et BF.

TECHNICIEN NIVEAU V

pour étude de sous ensembles ou ensembles mécaniques de matériels électroniques BF ou HF.



Nous vous remercions d'adresser CV et souhaits de rémunération à CGCT, Direction du Personnel 251, rue de Vaugirard 75740 PARIS Cedex 15 ou de téléphoner au 545.18.63.

Crédit du Nord

recrute pour son SERVICE DES ETUDES INDUSTRIELLES à PARIS

DEUX INGENIEURS CONSEILS

L'UN DEBUTANT

ISSU DE GRANDES ECOLES: Centrale, X, ETP, Mines, Ponts, CNAM ou équivalent, DE FORMATION COMPLEMENTAIRE à l'analyse économique et financière des Entreprises.

L'AUTRE CONFIRME

Agé de 35 ans environ, issu des mêmes GRANDES ECOLES et de même FORMATION COMPLEMENTAIRE. Une expérience agro-alimentaire de quelques années sera appréciée.

l'un et l'autre seront chargés au sein d'une équipe, de réaliser des diagnostics complets sur des PME clientes de la Banque.

Adresser lettre de candidature, CV, photo et souhaits de rémunération à Direction du Personnel Crédit du Nord - 6 et 8 boulevard Haussmann 75009 Paris.

SOCÉTÉ PARIS
pour son Bureau d'Etudes

INGÉNIEUR MANUTENTION

Continue sol et aérien
Expérience souhaitée
Poste d'avenir.
Téléphonez au : 246-42-01.

STAREC

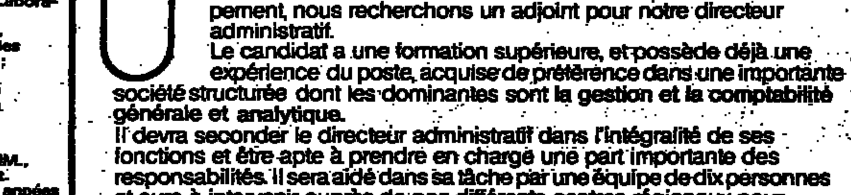
recherche pour ses Laboratoires Antennes, Hyperfréquences, Applications spatiales et Aéronautiques ;

INGÉNIEURS
RADIO-COMM.

SUPELEC, TELECOMM., ENSI ou équivalent. débutants ou quelques années d'expérience.

Envoyer C.V. ou tél. à : STAREC, 12, av. Carnot 91300 MASSY. T. 920-13-30.

Adjoint au directeur administratif HF
Paris 250000 F/an +



Très important groupe de génie thermique en plein développement, nous recherchons un adjoint pour notre directeur administratif.

Le candidat a une formation supérieure, et possède déjà une expérience du poste, acquise de préférence dans une importante société structurée dont les dominantes sont la gestion et la comptabilité générale et analytique.

Il devra seconder le directeur administratif dans l'intégralité de ses fonctions et être apte à prendre en charge une part importante des responsabilités. Il sera aidé dans sa tâche par une équipe de dix personnes et aura à intervenir auprès de nos différents centres régionaux pour superviser et animer les responsables de gestion.

Il possède une personnalité adaptable, capable de diriger et dynamiser une équipe, un esprit de «pionnier» et de concepteur, sachant faire preuve de rigueur dans l'application des méthodes de travail. Le poste à pourvoir est basé à Paris.



Si vous pensez avoir le profil correspondant, adressez-nous votre candidature sous la référence 141 M, à S.D. Consultant, 33, rue Fortuny 75017 Paris. Réponse et discrétion assurées.

IMPT BARREAU DE L'EST DE LA FRANCE
recherche

SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

L'intéressé devra être titulaire d'une maîtrise en droit (ou équivalent).
Sa rémunération tiendra compte de son expérience professionnelle.

Date d'entrée en fonctions à convenir.
Envoyer demande manuscrite avec prétentions, c.v. et photographie récente.

Ecrire sous nº 8.578 *le Monde* Pub., serv. annonces classées, 5, r. des Italiens, Paris-9e.

ENTREPRISE BANLIEUE SUD
recherche
pour son Service du Personnel

GESTIONNAIRES DE PERSONNEL

Titulaires du D.U.T. gestion des entreprises et des administrations option personnel ou équivalent.

Les candidats devront être libérés des obligations militaires, de nationalité française et âgés de moins de 30 ans.

Horaires de travail : 38 heures par semaine.

Avantages sociaux : Restaurant d'entreprise, transport.

Adresser curriculum vitae détaillé sous le nº 8.572 à *le Monde* Publ., SERVICE ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



emplois régionaux emplois régionaux

CENTRE INTERNATIONAL DE TOXICOLOGIE

Situé à 80 km. de Paris en Normandie, notre Centre comprend un effectif de 70 personnes. Avec l'appui des plus grands groupes pharmaceutiques nous avons fixé des objectifs de développement importants pour les prochaines années.

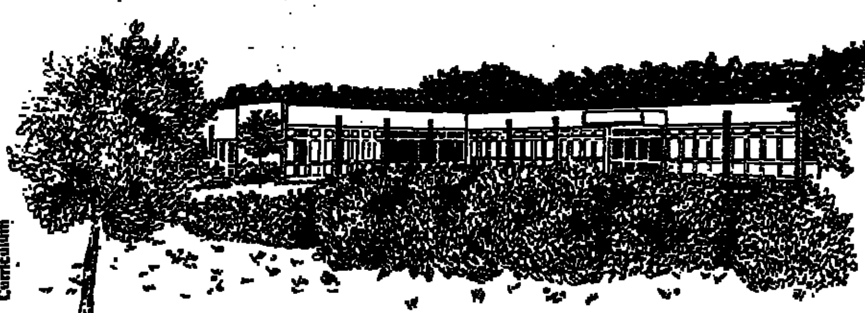
Aussi avons nous décidé de compléter notre **"STAFF" international** et offrons des opportunités de carrière particulièrement attrayantes à des débutants et à des spécialistes confirmés dans les domaines suivants :

DOCTEURS VETERINAIRES
spécialisés en Toxicologie et Pathologie.

INGENIEURS CHIMISTES
habitués à l'Extraction et aux dosages de produits actifs à partir de milieux biologiques.

PHARMACIENS
avec des connaissances particulières en Chimie Analytique, Galénique et Toxicologie.

TECHNICIENS DE HAUT NIVEAU
en Biologie et Toxicologie.



Les candidats retenus trouveront un environnement professionnel stimulant et un cadre de vie agréable.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à Rémi GLOMOT, Directeur Scientifique CIT, MISEREY 27005 EVREUX

Curriculum



CRMA (310 personnes)
Nous sommes une équipe d'ingénieurs et de techniciens qualifiés, spécialisée dans les fabrications mécaniques et l'entretien de matériels aéronautiques.

INGENIEUR METHODES

Le responsable du service que nous souhaitons rencontrer :
— dirigera et animera une équipe de préparateurs et de dessinateurs :
 • Pour Ateliers d'dusinage de précision avec machines conventionnelles et centres d'usinage à CN
 • Pour Ateliers de révision.
— établira les devis
— déterminera les besoins et participera aux choix des investissements.

Pour mener à bien la tâche qui lui sera confiée, le candidat devra avoir :
— une formation supérieure
— une expérience de plusieurs années, si possible dans le secteur aéronautique
— des qualités de commandement et de relations humaines.
— une compétence réelle des problèmes d'usinage et de la programmation des CN
— une très bonne connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec CV, photo et prétentions à CRMA, 6, rue Marceau 92130 ISSY LES MOULINEAUX (discrétion assurée).

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL
A DIMENSION NATIONALE
(ASSURANCES, RETRAITES)
recherche

ANALYSTES

Formation DUT - MIAGE ou équivalent
Expérience indispensable minimum 4 ans sur gros ou moyen système - temps réel - bases de données - méthode MERISE.

Notions de bureautique appréciées.
Formation complémentaire assurée.

Adresser CV détaillé, photo (retournée) et prétentions sous réf. 74588 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL
A DIMENSION NATIONALE
(ASSURANCES, RETRAITES)
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Niveau bac + 2 souhaité.

Expérience minimum : 3 ans sur gros ou moyen système mettant en œuvre les techniques, bases de données et temps réel.
Connaissance d'une méthode d'analyse type PROTEE très appréciée.

Adresser CV détaillé, photo (retournée) et prétentions sous réf. 74594 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

Importante Industrie en expansion Produits Modernes pour le bâtiment à Strasbourg recherche

JEUNE CADRE EXPORT
ESCE - ESC + formation export, ou similaire

- Disposant d'une expérience de l'exportation de 3 à 5 ans, parlant bien l'anglais et l'espagnol.
- Mission :
  - Developpement et gestion de nouveaux marchés d'exportation
  - Missions ponctuelles dans le monde entier.
- Voiture de fonction type R9.
- Larges possibilités d'avenir liées à la volonté exportatrice de la DG

Adr CV dét. ss réf. 1058-01 à

SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

Ville de BREST (France)
recherche, par voie de mutation, de promotion de grade ou de détachement

UN DIRECTEUR DE SERVICES ADMINISTRATIFS

Cet agent sera chargé d'étudier les problèmes de formation professionnelle du bassin économique brestois et de la direction de la mission locale d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.
Une expérience dans les relations avec le monde économique et les formateurs ainsi qu'une attitude de compréhension des problèmes des jeunes seront particulièrement appréciées.
Adr. candid. + C.V. pr le 26 juillet, Service du Personnel (Section Recrutement), mairie BREST 29279 Cedex.

NICE
Ecole de français pour étrangers, recherche

PROFESSEUR

Exp., V.I.F. et D.V.V. exigée, plein temps. poste permanent:
Ecrire sous le nº 41396 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

La Caisse Régionale du Crédit Agricole de l'Ille et Vilaine Rennes
recherche

RESPONSABLE INFORMATIQUE ET ORGANISATION

Il élabore le plan informatique avec le comité de direction. Ses responsabilités à court et moyen terme sont de:
- Piloter la refonte de certaines chaines.
- Etablir un réseau de télétraitement dans environ 90 agences.
- Participer à la réorganisation de départements de l'entreprise.

Il manage un service de 100 personnes et dispose d'un outil performant: CII-HB DPS 8/52.

Cette fonction s'adresse à un ingénieur informaticien ayant assumé avec succès une fonction identique. Ses compétences en télétraitement seront fortement appréciées.

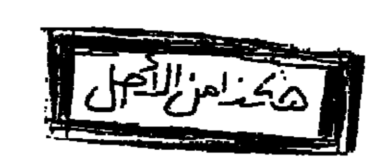
Il saura négocier, convaincre du bien fondé des choix et saura motiver son entourage pour les réaliser.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous la réf. M 23746 B, à:

EGOR INFORMATIQUE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



AVIONS MARCEL DASSAULT BREGUET AVIATION

recherche

pour sa direction générale technique et son usine de fabrication de prototypes

Ingénieurs Grandes Ecoles

- Etudes de maintenabilité d'équipements et systèmes électroniques - Position II.
- Conception et développement de logiciels temps réel.
- Génie logiciel - Position II minimum.
- Etudes systèmes - Position II.
- Etudes systèmes, suivi des fonctions navigation sur avions - Position II.
- Pour avionique - Position II.
- CFAO - Position II.
- Commande numérique - Débutant.
- Etudes systèmes d'armes - Position II.
- Etudes de fiabilité, maintenance systèmes avions - Position II.

Techniciens Supérieurs

- Service métrologie contrôle non destructif - Expérience 5 ans.
- Préparateur cellules bureau fabrication - Expérience 5 ans.
- Conducteur de travaux principalement pour le second oeuvre - Position II - Expérience 10 ans.

Lieu de travail : St Cloud ou Suresnes.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo à
CONSILIA
Conseil en Ressources Humaines
5, rue lincoln 75008 Paris (4[er] étage)

Vous avez 10 bonnes raisons de rejoindre IBM France.

1 **UNE GRANDE ENTREPRISE PRIVEE FRANÇAISE.** Plus de 20.000 Françaises et Français travaillent chez IBM France, 5ème exportateur français, dans des unités à taille humaine, dont quatre usines et deux centres de recherche.

2 **UN SECTEUR D'AVENIR.** L'informatique l'est par excellence. Ses applications à tous les domaines de l'industrie et de la vie ouvrent des perspectives illimitées.

3 **L'AVANCE TECHNOLOGIQUE.** A l'écoute du besoin des clients, IBM développe constamment des produits nouveaux, destinés à des utilisateurs nouveaux. L'avance technologique explique leur succès.

4 **UNE ENTREPRISE EN BONNE SANTE.** Nous nous portons bien, grâce à des efforts de rationalisation et de rigueur. Cette bonne santé, nous en sommes fiers, car elle est un gage de sécurité pour nos collaborateurs.

5 **DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL.** Vivre et travailler dans un climat social serein, bénéficier de nombreux avantages, avoir des rapports simples et directs avec la hiérarchie : ce sont les conditions de travail à IBM France.

6 **DE REELLES RESPONSABILITES.** Analyser le besoin du client, l'étudier, soumettre une solution adaptée, aider au démarrage du système et en assurer le suivi : voilà les responsabilités de nos ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.

7 **UNE EVOLUTION OUVERTE.** Toutes les évolutions sont envisageables dans des postes fonctionnels ou hiérarchiques et des fonctions commerciales, techniques ou administratives, à Paris, en province ou même parfois à l'étranger. En un mot, rester dans la même entreprise, mais changer de métier.

8 **UNE FORMATION REPUTEE.** Quand vous entrez, elle complète vos études par la théorie et la pratique. Cela nous permet de recruter aussi bien de jeunes universitaires titulaires d'une *maîtrise scientifique* que d'une *maîtrise de gestion*. Ensuite, la formation IBM vous aidera à tous les stades de votre évolution.

9 **UNE GRANDE LIBERTE.** Nous tenons à la liberté dans l'organisation du travail. Pour nous, il y a d'abord une mission à remplir, sans contrôles tatillons ni systématiques.

10 **LA DERNIERE RAISON...** Ce sont nos collaborateurs actuels qui vous la donnent. Ils sont bien chez nous, ils le disent et ne cherchent pas à partir. C'est pour nous le meilleur témoignage. *C'est pour vous la meilleure raison de rejoindre IBM.*

Jeunes universitaires titulaires d'une maîtrise scientifique ou de gestion,

hommes et femmes, préparez dès à présent votre rentrée en nous écrivant.
Vous passerez ainsi, si vous le souhaitez, d'excellentes vacances avant de nous rejoindre. Si vous avez une courte expérience professionnelle, écrivez-nous aussi. Outre ce niveau de formation nous vous demandons d'accepter le principe de la mobilité géographique et d'avoir de bonnes connaissances en anglais.
IBM France - Département Recrutement - Orientation - Conseils
(Référence ICM12/7) - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS



Roussel Uclaf est depuis longtemps une société biotechnologique produisant des antibiotiques, des vitamines et des enzymes pour ses activités pharmaceutiques, vétérinaires et agricoles.
Notre Centre de Recherches situé à **Romainville** (près de Paris) constitué d'une équipe de 800 chercheurs, recrute un

Biochemical Engineer
confirmé

Microbiologiste spécialisé en fermentation, vous avez acquis plusieurs années d'expérience en recherche dans ce domaine.
Vous êtes également familiarisé avec toutes les méthodes - physiologiques et physiques - d'analyse des conditions des fermentations.
Vous possédez impérativement l'expérience de plusieurs variétés de micro-organismes: bactéries, fungi, produits clonés...

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous Réf. 402 M à Robert de Vitry - Service Gestion des Cadres 35 Bd. des Invalides 75007 PARIS

ROUSSEL UCLAF

INGÉNIEURS

Supelec, Sudria ou équivalent

Notre Cabinet d'expertises industrielles recherche un jeune ingénieur en ÉLECTRONIQUE ayant :

- 3 ans d'expérience acquise de préférence chez un constructeur.
- Esprit de synthèse et qualités de rédaction.
- Excellent contact humain.

La rémunération sera fonction du candidat

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo et prétentions à :

CABINET CHAPELLE
45, avenue Trudaine,
75009 PARIS.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS DE DISTRIBUTION

recherche

1) Pour son Siège Social à PARIS

AUDITEUR - COMPTABLE
FORMATION DECS

2 à 3 ans d'expérience indispensable . Libre de suite

2) Pour Groupe de Production à NANCY

CHEF COMPTABLE
FORMATION DECS

minimum 30 ans, expérience bilan et comptabilité analytique
Libre de suite

Adresser C.V. lettre manuscrite et photo sous référence 63762 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS

(7.000 personnes) en forte expansion, fabriquant et commercialisant ses produits, leader sur son marché, recherche un

Jeune ingénieur

Grande Ecole (ECP, Mines, AM...)

Une formation complémentaire de gestion serait appréciée

Dépendant directement de la Direction Organisation du Groupe, il participera à la conception et la mise en oeuvre de projets d'organisation dans le cadre d'un plan général ambitieux, touchant les usines (CAO, Robotique), la logistique de distribution et les réseaux commerciaux.

Il devra faire preuve d'une excellente qualité de contact pour assurer la réussite des actions puis des projets qui lui seront confiés.

Les nombreuses opportunités d'évolution ultérieure dans le Groupe doivent permettre à un candidat de valeur de s'exprimer selon ses goûts et aptitudes.

Adresser un dossier complet de candidature à
Monsieur P. ZYGBAND, 3 place de Valois 75001 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS 13è
recherche

ingénieur technico-commercial

CHARGE D'AFFAIRES

2 ans d'expérience
Pour devis et réalisation d'équipements de télé-surveillance et télé-contrôle industriel.

Anglais souhaité.

Adresser C.V. et prétentions à No 74953 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

juriste d'entreprise

Paris 2ème

Un important groupe agro - alimentaire (1,7 milliard de C.A., 1000 personnes) souhaite recruter rapidement un juriste (niveau licence en droit) ayant déjà acquis une expérience professionnelle de cinq ans au moins en entreprise.

Il assistera le Secrétaire Général dans l'ensemble des problèmes juridiques de l'entreprise. Il assurera la gestion des assurances et du contentieux et conseillera les directions opérationnelles sur les aspects juridiques et fiscaux des contrats commerciaux. La connaissance de l'anglais serait utile.

Merci d'adresser très rapidement votre dossier complet (lettre, CV, et prétentions) à Marie-Christine GILLES sous la référence 15010/M, Sema-Sélection: **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/kg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIETE DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS
Filiale d'un des premiers Groupes Industriels Français recherche d'urgence pour Région Parisienne

chef de bureau d'études bâtiment

Cet Ingénieur diplômé d'environ 40 ans, possédant parfaitement les techniques de mise à prix de Bâtiment (logements, ouvrages fonctionnels, industriel) se verra confier la Direction du Bureau d'Etudes de prix d'une unité réalisant environ 300 MF annuels de production.
Rémunération intéressante - Possibilité d'évolution au sein du Groupe.

ingénieur commercial bâtiment

Cet Ingénieur de 35 ans se verra confier, au sein du service commercial, la responsabilité d'une cellule opérationnelle en région Ile de France.

ingénieur d'études bâtiment

Après une première expérience de chantier ou de BE, cet Ingénieur diplômé de 30 ans environ se verra confier d'importantes études de bâtiment et en assurera le suivi commercial.
Evolution rapide possible au sein du groupe.

technicien supérieur études de prix bâtiment

Expérience confirmée en mise à prix Bâtiment nécessaire. Ce poste s'adresse à un véritable technicien des prix.
Lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à adresser sous référence 74951 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.
Discrétion totale assurée. Il sera répondu à toutes les candidatures.

Société (5 000 personnes), spécialisée dans la construction d'unités électro-nucléaires, recherche

Attaché(e) de Presse

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur le ou la candidat(e) aura acquis 5 ans d'expérience dans un Service de Presse d'une grande entreprise industrielle.

Dans l'équipe chargée de la communication externe, le ou la candidat(e) sera chargé(e) de préparer les opérations de relations publiques et notamment de contribuer à la rédaction de documents de communication.

L'Anglais est indispensable. Poste basé à LA DEFENSE.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 80206 M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Nous sommes un important groupe de la distribution (20 Milliards de CA. 12.000 personnes) et nous recherchons pour un de nos centres de profit Paris-Sud un

CONTRÔLEUR DE GESTION

Vous avez une formation supérieure. Vous avez deux à cinq ans d'expérience professionnelle réussie. Vous êtes un homme de terrain et de grande facilité de communication. Sous l'autorité du directeur de l'unité (300 personnes environ), vous animerez une équipe de six personnes et disposerez d'un outil informatique performant. Vous superviserez la comptabilité, aiderez les opérationnels à gérer leurs comptes d'exploitation, serez responsable du contrôle interne. Vous vivrez dans un excellent climat de travail. Votre rémunération dépendra de votre expérience et sera liée à un système général d'intéressement très motivant.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Cécile Dargeou sous réf. 7715 M : elle étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11
MEMBRE DE SYNTEC

Groupe Conseil et prestataire en Ressources Humaines et Communication

Responsable du Développement

Paris **30 ans Mini**

Il (ou elle) sera chargé (e) d'assurer à haut niveau et auprès de grandes entreprises, la promotion de services stratégiques de communication et d'interventions tendant à valoriser le positionnement des entreprises dans leur environnement humain.

La fonction concerne des candidats rompus aux contacts avec les dirigeants et capables de générer des collaborations opérationnelles en liaison avec une équipe d'intervenants responsables. Son titulaire pilotera la politique de développement et assurera par lui-même la négociation des contrats.
Rémunération de haut de gamme liée aux réalisations.

* Merci d'adresser votre curriculum vitae + lettre manuscrite + photo à Christiane Lloret 128 rue de la Croix Nivert 75015 Paris sous réf. 1365.

média-system

GROUPE ARCADE
(Groupement de Société de Crédit Immobilier, S.A.H.L.M. et CIL)
recherche un

RESPONSABLE DU SECTEUR LOTISSEMENT

- Placé sous l'autorité du directeur du département aménagement il aura la responsabilité du montage et de la gestion des opérations de lotissement en région parisienne.
- Le candidat retenu devra avoir :
- Une expérience similaire à cette fonction ;
- Une maîtrise complète de ce type d'opérations.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à :
GROUPE ARCADE, réf. GB/LP
63, rue de la Victoire,
75009 PARIS.

---

construction-recrutement

GROUPE IMMOBILIER DE LOISIRS,
dépendant d'un important Groupe Bancaire, recherche pour sa **Filiale vente** (80 personnes et 7 agences) son

responsable administratif et financier

180.000 F

Au-delà des responsabilités classiques en matière de gestion administrative et financière (comptabilité, contrôle budgétaire, informatique, gestion de personnel, en liaison permanente avec le Siège), il devra pouvoir assurer les tâches plus générales de soutien logistique de la Vente. Pour assumer pleinement son rôle de "bras droit", il aura le sens des relations et un tempérament dynamisant.
Si vous avez une formation supérieure (grande école de commerce ou gestion) complétée par une expérience "active" de 3 ans minimum dans un domaine proche de la vente, prenez contact avec nous en adressant lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence 7025 à CONSTRUCTION RECRUTEMENT 145, avenue Malakoff - 75116 PARIS, qui traitera votre candidature confidentiellement.

Organisation et Publicité

Diriger notre filiale française

Créée en 1980, notre société, filiale d'un groupe allemand dynamique, constructeur et distributeur de relais électromagnétiques recherche son

Directeur Général

Votre formation ingénieur (option électrique de préférence) et votre capacité à l'encadrement vous permettront de superviser tout l'aspect technique, commercial et financier de cette filiale dont l'effectif est de 10 personnes environ.
Nous discuterons de votre rémunération lors de l'entretien que nous aurons ensemble en anglais ou en allemand. Poste basé en banlieue Sud de Paris.
Merci d'envoyer votre lettre de candidature en anglais ou en allemand (CV + photo) en précisant votre numéro de téléphone et en indiquant votre délai de disponibilité à Monsieur Hans Sauer FICHTENSTRASSE 3-5 D 8024 DEISENHOFEN BEI MUNCHEN.

média-system

Société GASQUET
recherche

INGÉNIEURS-TECHNICO-CCIAUX

Pour prospection et négociations auprès de clientèle de liquides alimentaires.

Pour les secteurs suivants :

- VAL DE LOIRE,
- PARIS, BOURGOGNE.

Postes basés à Paris.

- SUD-EST,
- SUD-OUEST.

Postes basés à Bordeaux.

Connaissance et expérience du marché indispensables.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions :
Société GASQUET
221, av. Émile-Counord, B.P. n° 2, 33027 BORDEAUX

NICE
Ecole de français pour étrangers, recherche
PROFESSEUR
Exp. V.I.F. et D.V.V. exigée, plein temps, poste permanent.
Ecrire sous le n° T 041.470 M. RÉGIE-PRESSE. 85 bis, r. Réaumur, Paris-2°.

PLUS DE 45 ANS
CADRES COMMERCIAUX mettez votre expérience de la vente au service de la production française d'outillage pour l'industrie
15 EMPLOIS CRÉÉS
sur les départements 91, 92, 93, 94, 95, 75, 77, 78
RÉMUNÉRATION MOTIVANTE avec possibilité d'intéressement.
Contacter SC 260-42-04 et 260-23-81
37, rue de Lille, 75007 PARIS.



1ère Société Française de Réassurance
Paris La Défense

recherche pour le bureau d'études boursières de son département des Investissements

1 JEUNE DIPLOMÉ(E) ECONOMIE ou FINANCE

Bac + 2 maximum ou
Bac + expérience boursière
Anglais indispensable
38 heures en 5 jours - Horaire mobile
13ème mois - Prime de vacances - Restaurant d'entreprise
Réponse à toute lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, adressée sous référence 282 à M. ROY Immeuble SCOR Cedex 39 - 92074 Paris La Défense

---

*annonce parlée**

un Cadre financier

Pour prendre en charge les opérations de diversification industrielle.

Important groupe chimique nous voulons amplifier nos opérations de diversification (acquisition, prise de participation etc...) en France et à l'étranger. La responsabilité de ce service sera confiée à un professionnel de haut niveau (HEC, IEP + formation juridique) de 35 ans environ, ayant une solide expérience d'analyse financière, des études de participation et de la conduite de ces opérations au sein d'entreprises industrielles ou de banques d'affaires.

Poste évolutif basé à Paris. Déplacements fréquents à prévoir. Anglais pratique impératif. Allemand souhaité.

** Pour informations complémentaires et l'organisation accélérée d'une rencontre, appelez SVP Information Carrière au 763.11.15, aux heures de bureau, réf. 1365.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

OSMOSE

Groupe Français de niveau international, employant plus de 1000 personnes en France Travaux de Second oeuvre du bâtiment recherche

DIRECTEUR ADJOINT

de son agence de Paris
(env. 250 personnes)
ECP, ENSI, ETP ou similaire

Mission: assurer progressivement la responsabilité humaine, technique et de gestion des travaux de la région parisienne.
Une expérience de 5 à 10 ans de direction de chantiers du bâtiment ou du second oeuvre est indispensable.
POSTE D'AVENIR DE NIVEAU ELEVE RATTACHE A COURT TERME A LA D.G. REMUNERATION MOTIVANTE.

Adr. CV dét. ss réf. 1032 à seletec Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX

Pour renforcer notre équipe :

INFORMATIQUE

Nous recrutons des :

DÉBUTANTS

Niveau licence. Sciences Eco. Souhaitant s'orienter vers une carrière en informatique de gestion.

FORMATION ASSURÉE

Adresser lettre et C.V. à : SYS-COM, 41, rue Ybry, 92522 NEUILLY. Tél. : 758-12-40.

Le CIRCE, Centre de Calcul National du C.N.R.S. (matériel type IBM sous M.V.S., important réseau de télétraitement) recrute pour son département RÉSEAU

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

ayant une formation électronique (orientée télécommunication et informatique). Niveau d'études requis : maîtrise. Dégagé O.M., nationalité française. Adr. c.v. et prét. au secrétariat du CIRCE, B.P. 63, 91406 ORSAY CEDEX.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

LA DIRECTION ADMINISTRATIVE D'UN GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE

recherche le futur

FONDÉ DE POUVOIRS

D'UN DE SES ÉTABLISSEMENTS SITUÉ EN PROVINCE

Ce collaborateur sera l'adjoint direct du directeur d'établissement. Il sera responsable de la gestion administrative, comptable, financière et budgétaire de cette unité d'exploitation.

Cette responsabilité nécessite une formation complémentaire d'environ un ou deux ans au sein du groupe afin d'en connaître les rouages, les techniques et les procédures.

Le candidat pourra être débutant. Il sera âgé de 25 ans environ.

Les qualités requises sont le dynamisme, l'esprit d'équipe, l'ouverture sur l'informatique et la mobilité géographique.

Adresser courrier manuscrit + c.v. avec photo et prétentions à : S.T.M., Philippe LEPRETRE, 15, rue du Colonel-Driant, 75001 PARIS.

GRAND GROUPE INTERNATIONAL D'ORIGINE ALLEMANDE RECHERCHE

LE PATRON DE SA FILIALE FRANÇAISE

MISSION : Après une formation de plusieurs mois en R.F.A., ce cadre français de haut niveau prendra la direction de la société française spécialisée dans le Direct Marketing. Il devra :
- Dynamiser l'équipe en place
- Gérer et développer la clientèle existante
- Prospecter la clientèle potentielle
- Commercialiser des "produits" sophistiqués
- Gérer la filiale, rendre compte à la maison mère.

Rémunération importante.

LE CANDIDAT SERA :

UN HOMME DE MARKETING ET DE COMMUNICATION
- Formation supérieure (HEC, Sc. Po, Sup de Co, Essec, Insead, etc.)
- Parcours professionnel convaincant
- Age : 30 à 45 ans.

Adressez d'urgence votre candidature manuscrite avec CV et photo à : *RAI CONSEIL EN RECRUTEMENT, 2 rue René Bazin — 75016 PARIS*

Les entretiens préliminaires auront lieu du 18 au 20 juillet 1983. Discrétion assurée.

CABINET DE CONSEILS

recherche

Un Conseil en Droit des Sociétés

Expérience professionnelle nécessaire soit dans un cabinet, dans une entreprise, dans une banque ou dans une étude de notaire.

Possibilité salaire important.

Envoyer C.V. manuscrit s/référence 12635 M à mentionner sur l'enveloppe, à : **l'Agence AFFLUENTS 49, av. Trudaine 75009 PARIS** - qui transmettra.

FABRICANT SUÉDOIS

recherche

1 INGÉNIEUR COMMERCIAL

pour prendre en charge vente d'équipements puis Direction des ventes. Expérience indispensable dans vente de biens d'équipement. Libre immédiatement. Formation électromécanique et commerciale. Anglais indispensable, suédois souhaité.

Adresser c.v. détaillé et prétentions sous n° T 041.459 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Urgent, Société, recherche

TRADUCTEURS TECHNIQUES

Expérimentés (électronique et mécanique) de français vers anglais. Postes évolutifs. Téléphonez pour rendez-vous : 546-27-22.

DEMANDES D'EMPLOIS

Aide-comptable, recherche place fixe. Téléphoner à l'école. 959-59-77.

Disponible le 1er septembre 83 INGÉNIEUR

LIBYE

10 ans d'expérience locale. Direction d'agence ou chantier. Ecr. s/n° 1.513 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Juriste, maîtrise de droit des affaires étudiera toute offre NB de stage. Libre dès septembre. Poste restante Ermont principal, 95120 C. LIRA.

Etudiant en médecine, 4e an., rech. emploi temps compl. ou part., juil. ou août. 707-14-82.

Prof. d'allemand, 30 ans, exp. licenciée de la Sorbonne, ch. poste pour la rentrée 83. Etudie ttes propositions venant du secondaire ou d'un institut pour adultes. Monique NASSOUR, 79, rue de Picpus, PARIS-12e. T. 340-97-26.

Cadre sup., 35 ans, français, angl., all., gde expérience du commerce internat. et des négociations de haut niveau, cherche poste de direction. Ecrire sous le n° T 041.377 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Chef de fabrication édition (550 pts), 49 ans, libre rapidement suite à licenciement économique. Expérience de l'édition de luxe au roman. Formation typo, mise au point manuscrit, mise en pages, relations avec fournisseurs (pouvant se déplacer), contrôle travaux, devis, prix de revient, recherche poste approchant. Tél. au 255-43-89, après 19 h, ou écrire à R. KASTNER, 8, rue des Portes-Blanches (18e).

TRADUCTRICE RÉVISEUR

Dans centre de recherche scientifique et techn., province.
- Diplômée E.S.I.T. :
- exp. profess. sér. références ;
- langues de travail : anglais, langues scand. (suédois, danois, norvégien), allemand.

CHERCHE POSTE ÉQUIVALENT RÉGION PARISIENNE. Ecrire sous le n° T 11.167 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ERGOTHÉRAPEUTE. 25 ans D.E. 1979, 4 ans expér. psychiatrie infantile, cherche poste Paris, banlieue. Libre de suite. Ecrire sous le n° 268.838 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

I.N.R.S. PARIS recrute

RESPONSABLE FORMATION

EN ERGONOMIE ET PHYSIOLOGIE DU TRAVAIL.

Fonctions :
- Encadrer équipes de formateurs, en ergonomie, gestes et postures de travail, sauvetage, secourisme du travail.
- Conduire des stages en ergonomie pour des médecins du travail et des ingénieurs.

Expérience :
- De l'intervention ergonomique en entreprise.
- De la formation des adultes.

Formation : Ingénieur, Docteur, DEA, ergonomiste... Lieu de travail : proche banlieue SUD-PARIS. Déplacements : quelques semaines par an. Adresser C.V, prét. et photo à : J.F. SAUGIER I.N.R.S. 30, rue Olivier-Noyer, 75680 PARIS, CEDEX 14.

URGENT P.M.E. dynamique (p. de taille de gros), fermeture annuelle du 1er au 21 août, recherche SA COMPTABLE. 30 a. min. B.T.S. Parfaite connaissance comptabilité informatisée. Disponible immédiatement. Réf. exigée. 272-01-40.

capitaux propositions commerciales

FRANÇAIS installé à NEW-YORK disposant magasin excellent emplacement actuellement Prêt-à-Porter féminin Etudierait toutes propositions dépôt, franchising, etc.

Ecrire sous le n° M 63.521 à BLEU, 17, rue Label, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

propositions diverses

L'ETAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à ttes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 18) Boîte postale 40209 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75429 PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

CHERCHE TOUS TRAVAUX Copies, thèses, rapports. Téléphonez au : 306-08-88.

traduction demande

ANGLAIS TRADUCTIONS Rue Clos-Chapuis, Chazay-d'Azergues, 69380 LOZANNE, France. Contrats internationaux : rédaction et vérification sur place.

Lycée Privé filles Paris recherche

RESPONSABLE INTERNAT

Expér. similaire souhaitée.

Ecrire sous le n° T 041.403 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

cours et leçons

Cours person: corresp., orthogr., gramm., 6e/3e, documentat. Decaunes, Panneton, 42670 BELMONT LOIRE.

automobiles

de 5 à 7 C.V.

Part. à part. de préf., vend RENAULT-18 GTL 1980, 71 000 km, coul. tilleul, int. simili noir, deux pneus neufs, embrayage neuf, impeccable. Vendue 25 000 francs. Tél. : M. LACRUZ 020-32-93.

divers

LOUEZ OU ACHETEZ

le véhicule de votre choix. EXPRESS ASSISTANCE

727-21-27

boxes - parking

321, rue de Belleville (19e), à louer parking. 200 F net par mois. Téléphonez au : 263-75-75.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt

MARAIS

Duplex 57 m² à aménager dans imm.rénové. 704-27-37.

MARAIS-BONDEVILLE

superbes prestations pour 4 P., sud, avec cave et park. 280-21-68.

5e arrdt

PANTHÉON GD STUDIO LUXUEUX 550.000 F. - 267-18-33.

PANTHÉON Pierre de T. studio tt cft. Balc. 255.000 F 325-97-18.

OBSERVATOIRE

Vue unique, 5e ét. ss asc. Original, 50 m². Refait. 520.000 F. 254-86-86.

6e arrdt

RUE D'ANJOU, Malesherbes. Appt 240 m², 3e ét., dispos. intér. rare, divisé 2 parties, 2 entr., profess. libérale, état hors catégories, 3.150.000 F. Tél. 561-00-96 et 325-11-25.

RUE DE SEINE

3 p., 70 m², ds bel imm., ascenseur, soleil, étage élevé. 1.060.000 F. T. 260-68-55.

11e arrdt

DUPLEX 120 m²

Me PARMENTIER, 5 PCES, tt cft, état neuf, calme, clair. 800.000 F. - 722-78-99.

60, rue Folie-Méricourt Je vends grande et belle chambre 17 m², conviendrait à étudiant. 78.000 F - 554-74-85.

NATION

Beau 2 pces, tout cft, imm. briques appar. 156.000 F.

LERMS - 355-58-88.

12e arrdt

CAMPAGNE A PARIS 2/3 PCES, JARDIN D'HIVER, CHEMINÉE + 150 m² DE JARDIN PRIVÉ - 636-12-88.

RUE DE REUILLY près Me 2 p. à rénover dans immeuble ancien. Px 105.000 F. T. 347-57-07.

ST-MANDÉ côté mairie et bois, beau 5 p. tt cft, 3e étage, chff. indiv. 735.000 F. 347-57-07.

Métro BÉRAULT près du bois, unique beau 3 p. tt confort, balcon, soleil, imm. caractère. Px 235.000 F. T. 347-57-07.

DAUMESNIL. Vrai 3 P., cft, refait neuf, bel imm. 365.000 F. 526-54-61.

13e arrdt

4.000 F le m²

ATELIER LOFT à rénover direct propriétaire 329-58-65 (après 19 h : 326-13-00).

EXCEPTIONNEL

MAISON JARDIN

Claire, calme, double living, 3 chbres, parfait état, poss. prêt conventionné 14 %. S/place mercredi 13 juillet, 11 h à 14 h, 35, r. du Moulin-de-la-Pointe. Tél. hres bur. : 325-33-09, ap. 19 h 326-13-00.

GLACIÈRE superbe 3 p., refait neuf, balcon, cheminée, bel imm. bourgeois, 420.000 F. COGEFIM 347-57-07.

14e arrdt

ALÉSIA 2 P., entr, cuis., s. d'eau, w.-c., calme. Prix : 380.000 F - 327-28-60.

PARC MONTSOURIS (MIXTE) SÉJOUR + 3 CHAMBRES + CHBRE serv., tt cft. Prix : 880.000 F - 327-28-60.

15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT

329, RUE LECOURBE

IMMEUBLE GRD STANDING

STUDIO, 2, 3, 4 P.

1 studio 444.800
2 Pces à part. de ... 589.400
3 Pces à part. de ... 834.300

PRÊTS BONIFIÉS

Bureau de vente ouvert :
- Mardi au vendredi de 14 à 19 heures.
- Samedi 11 à 19 heures ou tél. au 575-62-78.

DUPLEIX

Beau 4 P., gde cuis. équipée, bon plan, s/jardin, imm. stand. 1.100.000 F. BRANCION S.A.R.L. 57573-94.

17e arrdt

ÉTOILE PRÈS ATELIER D'ARTISTE GRANDE TERRASSE CHBRE, CUISINE, BAINS, ASCENSEUR. 634-13-18.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT résidence « MAIRIE DU 18e »

53, RUE DU SIMPLON

23, APPTS DE STANDING

STUDIO, 2, 3 P. PARK.

Studios à part. de 306.900 F
2 Pces à part. de 431.500 F
3 Pces à part. de 657-500 F

Pour rens. 575-62-78.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT (O.R.T.F.) Beau 2 P. tt. cft. 2e ét., soleil. Prix intéressant. 634-13-18.

77 Seine-et-Marne

A VENDRE

TORCY

SEINE-ET-MARNE APPARTEMENT 5 PIÈCES en triplex (95 m²) Niv. 0 : entrée, cuis., coin repas, 1 chbre. Niv. 1 : cellier, w.-c., s. de bns, 2 ch., s. de dches. Niv. : + 1 : séj. avec mezz., salon avec loggia couverte. Plus gar. box indiv., chauff, gaz indiv. Pr. R.E.R. et aut. A4, écoles et commerces. PRIX : 375.000 F dont 70.000 à 7 %. Reprise C.F.F. T. Bur. 656-16-04, p. 18 ; Dom. 006-19-56, après 19 h.

CHAMPS-SUR-MARNE

(Seine-et-Marne) APPT F4 78 m² de résidence, petit imm. au 2e ét., 3 ch., séj., de bns, w.-c., débarr., 3 plac., cuis., loggia, cave, parkg couv. Excell. situat. sans vis-à-vis, vue s/bois, fac. nord et sud. En lisière de bois. Px : 370.000 F. Tél. : 005-40-95 après 19 h.

92 Hauts-de-Seine

STUDIO 170.000 F.

COURBEVOIE RER, imm. 74, 7e, asc., balc. Partic. h. bur. 345-18-92, soir 343-04-13.

NEUILLY-SUR-SEINE

BOUL. DU CHATEAU Immeuble standing magnifique. Dble living, 3 chbres, 2 bains, asc., parkg. Tél. : 634-13-18.

BOULOGNE. Charmant 3 P. rustique, pl. soleil s/verdure de H.P. ref. neuf, exceptionnel. Téléphone : 878-41-65.

BOULOGNE NORD

1) 2 p. avec grenier . 280.000
2) 4 p. avec grenier . 550.000

VUE SUR BOIS - SOLEIL

S/pl. mardi/mercr. 14 à 17 h. 63, rue La Rochefoucauld.

BOULOGNE Exceptionnel et Urgt, beau 5 p. 120 m² + park., tt cft, nombx rang., 7e ét. Vue soleil. Imm. récent. 8.500 F le m². T. 337-88-58 ou 350-96-63.

NEUILLY

SUPERBE STUDIO

Imm. très grand stand., séj. avec balc. S. de bns en marbre, chauf. indiv. Bonne exposition. A SAISIR. 360.000 F. PARIMMO 755-98-76.

Province

NICE, Cimiez « Régina », vue panoramique, tout confort, appartement en 1 ou 3 lots 3 pièces, 2 pièces, studio. Surface 200 m². 1.200.000. Tél. : 16 (93) 81-10-76.

LYON : muté ou investisseur, proposons appts et villas. Prix intéressant. S.A. FOURNIER T. : (7) 835-66-41.

Maison 4 pièces, rivière, jardin, LONGNY-AU-PERCHÉ. Me Hébert not., LONGNY 61.

Appt F3 plein centre résidentiel, Aix-en-Provence. Cabinet Matheron, 17, rue Matheron, 13100 Aix-en-Provence ou téléph. au (42) 23-02-92.

Appt F3 plein centre résidentiel, Aix-en-Provence. Cabinet Matheron, 17, rue Matheron, 13100 Aix-en-Provence ou téléph. au (42) 23-02-92.

appartements achats

EMBASSY-SERVICE

8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. URGENT APPART.

120 A 150 m²

ACHAT ou LOCATION 16e-8e ou 7e. Tél. : 562-16-40.

Recherche 2 à 4 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

LOUEZ à un PARTICULIER sans appréhension sans intermédiaire OFFICE DES LOCATAIRES 8 ans d'expérience. Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

NOGENT-SUR-MARNE 2 p., tout confort, cellier, balcon, près port de plaisance, 1.700 F + charges. Tél. : 700-68-52.

locations non meublées demandes

Paris

DIRECT A PARTICULIER pr cadre supérieur et employé GDE ADMINISTRATION rech. APPTS toutes catégories et grande surface ou villas. Px indifférents - 504-01-34.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavill. ttes banl. Loyer garanti 90.000 F. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

PARIS/ALÉSIA, appt 5 pces, tout confort, salle de bains, cuis., tél. Clair, 5e ét., ss asc. Du 27/7 au 12/9 : 6.000 F. Téléphonez au : 543-81-31.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates APPTS, HOTELS PARTIC. et BUREAUX. LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standg. 4 p. et plus. Téléphone : 285-11-08.

terrains

Commune de PORT-DE-PILES, 86220 DANGE-ST-ROMAIN, lotissement viabilisé, près gare, express tous les jours PARIS. 500 à 800 m², 77 F le m². Tél. (49) 85-63-07. 20 km nord CHATELLERAULT.

forêts

HAUT-POITOU par autoroute Aquitaine. Très beau bois-taillis 32 ha seul tenant, avec pavillon chasse rustique 1978, 3 pièces, cuisine, confort. Bon placement. Ag. PIERRE, 67, BD BLOSSAC, 861000 CHATELLERAULT. TÉL. (49) 21-22-45.

viagers

17e, 2 p., tt cft. 48.000 cpt + 1.200. Occ. fme 72 a. Cruz, 8, r. La Boétie, 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

EXCEPTIONNEL

MARSEILLE Immeub. bur. 1974, ascens.

1.350 F le m²

Parking sous-sol inclus ACHAT MINIMUM 100 m² Propriétaire (1) 294-11-33

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.

Tél. : 355-17-50.

8e COLISÉE-ÉLYSÉES

SIÈGES DE SOCIÉTÉS

DOMICILIATIONS

250 F - 350 F PAR MOIS

A.F.C. - 359-20-20.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

dans le 8e immédiatement. Inscription gratuite juillet/août. Constit., secrét., tél., courrier. A.G.E. - 293-67-43.

8e BOÉTIE

Bureaux meublés, standing. Locat. courte ou longue durée. Avec tous services secrétariat.

ACTE - 359-77-55.

BUREAUX MEUBLÉS à Paris 8e, 9e ou 15e.

SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS

Mist. secrétariat, tous services.

CONSTITUTIONS STÉS

prix compétitifs, délais rapides.

ASPAC, 293-60-50 +

locaux commerciaux

Achats

Groupe financier ACHÈTE grandes surfaces ou création ou reprise de SUPERMARCHÉS Paris ou région parisienne. Tél. : 207-79-22.

immeubles

SAINT-JEAN-DE-LUZ

(Côte basque) face océan A VENDRE Important immeuble parfait état. A aménager en studios pour résidence secondaire. Renseignements heures bureau. Tél. : (56) 89-07-59.

locations ventes

« LE VALLONA » à NANTERRE, face préfecture, proche R.E.R. Quelques appartements neufs habitables immédiatement en LOCATION, VENTE. Bail de 3 ans avec promesse de vente (prix bloqués durant le bail). Boutique OCIL 55, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS. Tél. : 522-22-22.

« LES JARDINS DES JUILLOTTES » à MAISONS-ALFORT, du studio au 5 pièces habitables + box immédiatement en LOCATION, VENTE, bail de 3 ans avec promesse de vente. Renseignements et visites sur place : 10, rue du 18-Juin-1940, 94700 MAISONS-ALFORT. Téléphone : 376-16-67. lundi de 14 h à 19 h. Samedi, dimanche et jours fériés de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 heures. BOUTIQUE OCIL - 522-22-22.

villas

A 5 km AVIGNON (84) Vend villa prov. s/perron, 2 niveau, 150 m², s.h., gar. 2 voit., 600 m² contract. 72. Prix : 850.000 F. Téléph. : (90) 31-08-51.

propriétés

Cause départ vd maison 2 ét., tt cft, de village, près parc Lorraine, cour, jardin, poss. logement 2 p., seul r.-ch., bas prix. Me Vivien, 55200 COMMERCY.

ST-VALLIER, 11 km Grasse. Belle villa neuve 156 m², 2 bns, cheminée, cuisine aménagée, grand confort. Terrain clos 5.600 m² arboré, vue dégagée. Prix : 1.100.000 F. Téléphonez au (93) 42-68-10.

YONNE RARE

Armaud près de Sens ravissante demeure 18e s., 8 p., jardin paysagé, 2.000 m², état exceptionnel. 1.000.000 F. Tél. : (1) 325-11-25 matin.

110 KM PARIS-OUEST MANDIR XVIIIe SIÈCLE 11 pièces 4 bains. Annexes, PARC 24.000 km. Prix : 1.300.000 F. A. DUSSAUSSOY

NADEL - 742-92-12

Le Monde

économie

AFFAIRES

LA S.D.H. AU SECOURS DE LIP

Dix ans plus tard

Dix ans déjà. En 1973, au début d'un été brûlant avant de devenir pluvieux, le naufrage de Lip avait défrayé la chronique. Le temps s'est écoulé très vite, marqué par les trois morts successives de l'entreprise et ses trois résurrections. Aujourd'hui, transformée dans l'intervalle en société coopérative de production (SCOP), Lip est encore au bord du gouffre (7 millions de francs de déficit pour 1982 pour un chiffre d'affaires de 22 millions).

Afin de donner à cette SCOP les moyens de sa survie, un de ses actionnaires (1), l'Institut de développement de l'économie sociale (IDES), va lui apporter de l'argent frais (2 millions de francs). Il sera aidé dans cette tâche par deux mutuelles, la MAIF (Mutuelle des associations d'assurance des instituteurs de France) et la MACIF (Mutuelle d'assurances des commerçants et industriels de France). Chacune contribuera au renflouement pour 500 000 F. En plus, les banques mutualistes consolideront les prêts participatifs accordés à Lip avec un moratoire sur les échéances des deux prochaines années.

Mais la grande nouveauté est l'entrée de la Société de développement pour l'horlogerie (S.D.H.) dans le capital de Lip. L'aide financière accordée ressemble à une aumône : 300 000 F, soit 10 % des fonds nouveaux apportés à l'entreprise. Mais cette prise de participation a valeur de symbole : la S.D.H. avait toujours refusé d'accorder son appui à une société qui était et reste le mouton noir de la profession. Mais l'industrie horlogère française ne pouvait définitivement laisser mourir la société, en tant que fournisseur, mais aussi à cause des accords de commercialisation passés avec Kiplé.

La S.D.H. a donc posé ses conditions : participation des mutuelles à l'assainissement financier ; mise en œuvre d'un plan de redressement établi et approuvé par le CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle), pleins pouvoirs accordés au nouveau P.-D.G., M. Maurice Chagniot. Les deux premières conditions sont remplies. Reste à savoir si le nouveau patron de Lip aura réellement les mains libres pour agir et pallier les difficultés auxquelles Lip s'est de nouveau heurté : mauvaise productivité, absence de stratégie. Mais cette mise sous perfusion permettra-t-elle à la petite firme horlogère de survivre quand les géants de la profession eux-mêmes ont déjà bien du mal à y parvenir ?

ANDRÉ DESSOT.

(1) L'autre actionnaire de Lip, l'UNMRIFEN (Union nationale des mutuelles de retraite des instituteurs et fonctionnaires de l'éducation nationale), s'est retiré.

LE FINANCEMENT DE LA FILIÈRE ÉLECTRONIQUE

Les P.T.T. vont devoir recourir à l'emprunt et augmenter leurs tarifs

Augmentation des tarifs, redéploiement des crédits et emprunt supplémentaire : les P.T.T. ont décidé de mettre en œuvre l'ensemble des mécanismes financiers à leur disposition pour trouver les 3,4 milliards de francs qu'ils devront affecter en 1984 à la filière électronique (*le Monde* du 8 juillet). Quitte à écorner un peu, à chaque fois, les principes de la charte de gestion des Télécommunications.

Un milliard de crédits de paiement (soit l'équivalent d'un milliard et demi d'autorisations de programme) seront puisés sur des crédits d'investissement des Télécommunications et « redéployés ». L'administration va devoir *« grapiller ici et là »* sur des rénovations d'immeubles ou de centraux téléphoniques. Un autre milliard et demi sera financé par des emprunts supplémentaires de la Caisse nationale des télécommunications. L'appel global au marché financier de la C.N.T. atteindra alors son « plafond » autorisé par la charte de 14,5 milliards. Le reste (entre un milliard et un milliard et demi suivant les types de crédits pris en compte) sera obtenu grâce à une augmentation des tarifs de la taxe téléphonique en 1984 de trois centimes en janvier ou de cinq au premier avril (la décision n'est pas prise). En aucun cas, il ne peut être question d'une augmentation cette année afin de respecter les objectifs gouvernementaux d'inflation.

Chacune de ces opérations pose problème car elle modifie (à la marge en 1984, mais qu'en sera-t-il ensuite ?) la statégie des P.T.T. Ainsi l'augmentation de la tarification qui suivra désormais *grosso modo* l'inflation au lieu d'évoluer *« trois points en dessous »*, risque de ralentir la progression du trafic. Ainsi encore des emprunts. Si le plafond de la C.N.T. est respecté, il n'en sera pas de même de l'emprunt global. Les P.T.T. souhaitent faire un appel accru en 1984, comme cela a déjà été le cas en 1982 et 1983, aux sociétés de financement (FINEXTEL, CODETEL...) pour un ou un milliard et demi de francs et « refinancer » ainsi tout ou partie des crédits redéployés. Les P.T.T. risquent d'être contraints d'effectuer ce « refinancement » s'ils veulent respecter l'enveloppe d'investissements en télécommunications de la charte (31,5 milliards en 1984).

De tous les côtés, les limites sont ainsi atteintes dès 1984. Si M. Fabius veut faire croître comme prévu, et non simplement maintenir, les crédits affectés à l'industrie électronique, la « cagnotte » des P.T.T. ne peut suffire.

E. L. B.

L'ASCENSION DU DOLLAR CONTINUE : 7,79 F

La hausse du dollar a continué sur tous les marchés des changes, battant, à nouveau, ses records à Paris à 7,7930 F mardi 12 juillet en clôture, pour fléchir légèrement par la suite. A Francfort, il s'est élevé au-dessus de 2,59 DM, malgré un repli la veille au soir sur le refus, exprimé par la BRI, d'accorder un nouveau moratoire au Brésil.

Ce sont toujours les taux d'intérêt, restés élevés sur l'eurodollar, qui se trouvent à l'origine de cette ascension du « billet vert », en dépit des affirmations de M. Donald Regan, secrétaire américain au Trésor. Dans une interview à notre confrère *le Figaro*, il déclare que *« le dollar va faiblir »*. Autre monnaie forte, le franc suisse a battu, lui aussi, ses records à Paris à 3,67 F.

SAINT-GOBAIN ET SES ADVERSAIRES RECHERCHENT UN POINT D'ÉQUILIBRE AU SEIN DE LA GÉNÉRALE DES EAUX

Dans la bataille qui s'est engagée pour le contrôle de la Compagnie générale des eaux, les positions se dévoilent les unes après les autres. Après Saint-Gobain, qui, le 1er juillet dernier, annonçait avoir acquis 10 % du capital de la Générale, c'est un *« ensemble d'entreprises françaises »* qui *« détient plus de 10 % de ce capital »*.

La Compagnie générale des eaux elle-même a, le 11 juillet, informé de cette initiative la commission des opérations de Bourse (COB) et la Chambre syndicale des agents de change, précisant que les entreprises en question sont *« unies par la volonté de respecter l'indépendance traditionnelle de la Compagnie générale des eaux, sa vocation, qui est, en priorité, de mettre son expérience, sa compétence au service des collectivités locales, et les intérêts légitimes de l'ensemble de ses actionnaires, notamment de nombreux petits épargnants »*.

A l'heure actuelle, Saint-Gobain, dont les intérêts ont été confiés à la Banque Stern et à son P.-D.G., M. Claude Pierre-Brossolette, ancien président du Crédit lyonnais, détiendrait environ 20 % de la Générale des eaux. Les « amis » de cette dernière, qui reçoit les avis de M. Georges Plescoff, ancien président de la Financière de Suez et animateur d'une entreprise de conseil, auraient entre 12 % et 15 % : beaucoup de noms ont circulé à cette occasion, les Assurances du groupe de Paris (A.G.P.), dont le nom a été cité à tort, Bouyghes, qui n'a pas acheté, B.S.N.-G.D., L'Oréal, etc.

Il reste cependant une question à régler, celle des 13 % de la Générale encore détenus par la C.G.E., le C.C.F. et M. Akkram Ojjeh. Des options de vente ont été consenties aux deux parties, et la décision reste en suspens. – F.R.

ÉTRANGER

La sidérurgie espagnole va perdre 10 000 salariés

De notre correspondant

Valence. – Ce pourrait être Longwy au bord de la Méditerranée. A 25 kilomètres au nord de Valence, la ville de Sagonte refuse de se plier à l'inéluctable : la fermeture d'une usine sidérurgique intégrée dont vit toute sa population. Depuis le mois de février, les cinquante mille habitants de cette ville industrielle sans grâce, avec ses H.L.M. alignées en rangs d'oignons le long de la grande route, sont sur le pied de guerre. Une guerre dont ils savent confusément qu'elle est déjà pratiquement perdue et qu'elle dépasse le cadre de leur région. La bataille de Sagonte est en effet devenue un test de niveau national, une épreuve de force entre le gouvernement socialiste, décidé à mener à bien ses projets de conversion industrielle, et les centrales syndicales, qui veulent s'opposer à l'hémorragie qui s'annonce.

L'opération de conversion de la sidérurgie espagnole décidée par le gouvernement socialiste devrait s'étaler sur quatre ans, coûter 575 milliards de pesetas (31 milliards de francs) et se traduire par une perte nette de dix mille emplois (sur un total de quarante mille). Proportionnellement, c'est la main-d'œuvre de Sagonte qui paiera le tribut le plus lourd : 50 % de ses sidérurgistes perdront leur travail (deux mille deux cents sur quatre mille).

Depuis une dizaine de jours, sachant la décision du gouvernement imminente, les habitants de Sagonte ont haussé le ton. Les débrayages succèdent aux manifestations, les occupations de locaux officiels aux barricades sur les autoroutes et aux barrages de voies ferrées. Les deux syndicats, les Commissions ouvrières (communistes) et l'U.G.T. (Union générale des travailleurs, socialiste), mènent le mouvement de protestation. Le ministre de l'industrie, M. Carlos Solchaga, et même le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, ont droit aux affiches vengeresses. *« Ave Solchaga, ceux qui vont mourir te saluent, mais prépare-toi aussi ta sépulture »*, affirme l'une des moins virulentes.

Partis manifester à Madrid, le 5 juillet, les sidérurgistes de Sagonte ont fait une première halte le soir à Valence, où dix mille d'entre eux ont défilé dans les rues du centre aux cris de *« Felipe, tu vas tuer une ville ! »* et *« Felipe, tu n'es plus socialiste ! »*. Aux balcons et sur les trottoirs, les badauds applaudissent, timidement d'abord, puis avec vigueur.

« On veut faire croire à l'opinion publique que nous sommes les seuls en crise, affirme un dirigeant syndical. *Mais toutes les entreprises sidérurgiques sont dans la même situation. Alors, pourquoi est-ce à nous de supporter le fardeau ? »* C'est bien là le nœud du problème. Que l'Espagne, aux portes de la C.E.E., doive réduire sa production d'acier et améliorer sa compétitivité, tout le monde est d'accord. Mais l'unanimité se rompt à l'heure de répartir les sacrifices. Et le spectre des affrontements fratricides entre zones industrielles dans ce pays en voie de régionalisation menace aussi bien les partis politiques que les centrales syndicales.

L'Espagne compte trois usines sidérurgiques intégrées (1). Deux d'entre elles font partie du secteur public : Elsidesa, à Avilès, aux Asturies (4,5 millions de tonnes d'acier en 1982), et les Hauts Fourneaux de Méditerranée à Sagonte (500 000 tonnes). Le troisième haut fourneau de Biscaye, à Ansio, près de Bilbao (1,4 million de tonnes), appartient au capital privé.

L'usine de Sagonte est la seule à ne pas disposer d'un laminoir à chaud. Le gouvernement, dans le cadre de son plan de conversion, veut moderniser ceux qui sont installés à Elsidesa et Ansio et construire dans ces deux usines une aciérie nouvelle, en réduisant toutefois la main-d'œuvre employée. A Sagonte, il prévoit une mesure drastique : la fermeture des deux hauts fourneaux actuellement en fonctionnement ; seul subsisterait le laminoir à froid inauguré en 1976 (2), et qui est le plus moderne d'Europe.

Le gouvernement dispose d'un solide dossier technique pour justifier son opération de conversion. *« Nous avons produit 13 millions de tonnes d'acier en 1982 (3) alors que le marché intérieur n'en a consommé que 8 millions »*, affirme M. José-Maria Lucia, qui dirige le département de sidérurgie à l'Institut national d'industrie et préside à la fois l'entreprise Elsidesa et les Hauts Fourneaux de Méditerranée. *« Nous dépendons donc largement de l'exportation, et il nous faut améliorer notre compétitivité alors que les marchés extérieurs sont de plus en plus disputés. Nous ne pouvons pas continuer à faire payer aux contribuables, par le biais de subventions de l'Etat, le maintien d'une industrie sidérurgique inefficace : les trois usines intégrées ont accumulé en 1982 36 milliards de pesetas de pertes »* (2 milliards de francs).

Et pourquoi faire porter à Sagonte le fardeau le plus lourd ? Les considérations politiques ont-elles joué un rôle ? *« Nous nous sommes basés sur des critères purement techniques*, rétorque notre interlocuteur. *Les installations de la Méditerranée sont les plus anciennes. Regardez les chiffres des pertes par tonne produite dans les trois usines l'an dernier : 17 000 pesetas à Sagonte, contre 6 000 en Biscaye et 4 500 à Elsidesa. Même si nous construisions un laminoir à chaud à Sagonte comme le demandent les syndicats, la capacité de production de l'usine serait insuffisante pour en assurer la rentabilité. »*

Ces arguments ne convainquent pas les appelés au sacrifice. Du gérant aux syndicats, tout le monde à Sagonte conteste ces chiffres, et le ton monte contre le gouvernement.

Pour le président du comité d'entreprise, M. Miguel Campoy, dirigeant du syndicat Commissions ouvrières, majoritaire dans l'usine : *« La position du gouvernement socialiste est contradictoire. Il refuse de construire ici un laminoir à chaud, comme nous le demandons, en affirmant que la demande est insuffisante, mais il a accordé il y a trois mois à une entreprise japonaise l'autorisation d'en installer un près d'Algésiras pour traiter l'acier inoxydable. Serait-il plus important d'encourager les investissements japonais que de sauver notre région ? »*

Faute de ce laminoir à chaud, l'usine de Sagonte doit faire traiter ailleurs l'acier que produisent ses hauts fourneaux, ce qui n'améliore pas précisément ses prix de revient. Selon les techniciens de l'entreprise, plusieurs acheteurs, et notamment Ford, installé à une quarantaine de kilomètres, refusent les tôles laminées aux Asturies et en Biscaye, dont la qualité serait insuffisante, et préfèrent celles traitées à l'étranger. C'est là une raison supplémentaire à leurs yeux pour réclamer la construction à Sagonte d'un nouveau laminoir capable de donner davantage satisfaction.

Les habitants de Sagonte en sont persuadés : ce sont des motifs politiques qui ont inspiré le choix du gouvernement. Entre les Asturies, bastion des communistes, la Biscaye, où les nationalistes basques sont majoritaires, et la zone de Valence, les socialistes auraient préféré tailler dans le vif dans la région qui semblait potentiellement la moins conflictuelle. *« Felipe, tu as peur de l'ETA ! »*, criaient les manifestants de Sagonte dans les rues de Valence en rappelant à qui voulait les entendre que les hauts fourneaux de Biscaye, suivant les plans du gouvernement, ne perdront qu'un cinquième de leur main-d'œuvre.

La colère est d'autant plus grande dans la région que les promesses se sont multipliées depuis douze ans. En 1971, le gouvernement franquiste avait annoncé la construction d'une nouvelle usine sidérurgique intégrée à Sagonte. Puis, dix ans plus tard, en mai 1981, l'U.C.D. (Union du centre démocratique) alors au pouvoir renchérissait, tout comme le « pré-gouvernement » autonome de la région de Valence, à majorité socialiste.

Tout a-t-il donc changé en si peu de temps ? L'ère du gaspillage est terminée, répond-on au ministère de l'industrie. Finies les aberrations économiques du franquisme, pour qui le secteur public servait uniquement à éponger les dettes du privé en socialisant ses pertes. Fini le temps de l'indécision de l'U.C.D. accordant aux entreprises publiques en dérive les subventions leur permettant de survivre contre toute logique économique. L'heure, dorénavant, est à la rentabilité. La restructuration de la sidérurgie est la première étape de la grande opération de conversion industrielle que préparent les socialistes. Légataires d'un lourd héritage, ce sont les socialistes qui entendent appliquer au secteur public la rigueur de la gestion capitaliste. C'est une tâche sans conteste ingrate, et, pour la réaliser, le parti au pouvoir aura bien besoin de l'aval des dix millions de votes obtenus en octobre dernier. Mais il lui faudra également convaincre les secteurs affectés qu'à l'heure du sacrifice aucune région ne se verra privilégiée. Sagonte, aujourd'hui, est bien loin d'en être persuadée.

THIERRY MALINIAK.

(1) Les usines intégrées réalisent l'ensemble des opérations de transformation du minerai en produit fini.

(2) Le laminage à chaud transforme les planches d'acier en tôles de 2 à 5 millimètres d'épaisseur. Ces dernières passent ensuite par le laminage à froid, qui les amincit à la dimension voulue par le client.

(3) La moitié de la production environ provient des trois usines intégrées.

● **Licenciements massifs en Inde.** – Quelque cinquante mille ouvriers de l'industrie textile de l'État de Maharashtra en Inde, en grève depuis un an et demi, ont été licenciés. Cette grève porte sur les salaires et les avantages sociaux et paralyse depuis janvier 1982 les soixante filatures de Bombay, la capitale du textile indien.

Mobilisant près de deux cent mille travailleurs, cette grève était un peu devenue le test de la combativité de la classe ouvrière. Le patronat du textile bénéficie de l'appui du gouvernement central qui a décidé d'accorder le soutien financier nécessaire à la reprise du travail (*le Monde* daté 17-18 avril 1983).

MARCHÉ COMMUN

La C.E.E. n'a pu donner son accord à l'arrangement sur les crédits à l'exportation

De notre correspondant

Bruxelles (*Communautés européennes*). – La Communauté ne se ralliera pas au « compromis Wallen » (1) sur les modalités d'adaptation par les pays de l'O.C.D.E. des taux des crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public. L'Italie, et, surtout, la France ont estimé que ce projet de compromis était trop proche des thèses des Etats-Unis et que les réductions de taux qui y étaient proposées étaient insuffisantes. Les autres Etats membres, ainsi que la Commission auraient été d'accord pour avaliser le « compromis Wallen ».

Les ministres des finances des Dix, qui ont débattu de cette question lundi 11 juillet à Bruxelles, ont décidé de présenter aussi vite que possible des contre-propositions aux partenaires de l'O.C.D.E. Selon M. Delors, ils pourraient les arrêter le 30 août en marge de la session spéciale que les ministres des affaires étrangères et eux-mêmes consacreront aux problèmes budgétaires de la Communauté. Le ministre français des finances entend *« revenir à la charge pour obtenir des baisses de taux plus importantes »*.

Tout le monde est d'accord pour remplacer le système actuel de révision annuelle des taux par un mécanisme d'adaptation automatique. Mais les Français demandent que l'adaptation joue aussi bien vers le bas que vers le haut, alors que le rapport Wallen, en cas de baisse des taux d'intérêt, ne prévoit qu'une adaptation partielle des taux de crédits à l'exportation.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Du nom du président suédois du groupe de l'O.C.D.E. qui s'occupe de la mise en œuvre de l'arrangement dit « consensus » conclu entre les pays industrialisés sur les conditions de crédit à l'exportation.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,7850	7,7875	+ 150	+ 200	+ 290	+ 360	+ 720	+ 870
$ can.	6,3195	6,3230	+ 140	+ 195	+ 285	+ 355	+ 700	+ 850
Yen (100)	3,2280	3,2305	+ 155	+ 185	+ 310	+ 355	+ 915	+ 1000
DM	3,0073	3,0090	+ 185	+ 215	+ 355	+ 400	+ 1020	+ 1100
Florin	2,6800	2,6895	+ 150	+ 180	+ 295	+ 345	+ 835	+ 945
F.B. (100)	15,0232	15,0325	+ 450	+ 560	+ 850	+ 1030	+ 2100	+ 2465
F.S.	3,6710	3,6745	+ 225	+ 260	+ 460	+ 510	+ 1360	+ 1465
L (1 000)	5,0820	5,0852	– 215	– 160	– 425	– 350	– 1525	– 1360
£	11,9405	11,9485	+ 275	+ 365	+ 520	+ 640	+ 1280	+ 1530

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/2	9 5/8	9 11/16	9 13/16	9 7/8	10	10 7/16	10 9/16
DM	4 5/8	4 3/4	4 13/16	4 15/16	5	5 1/8	5 7/16	5 9/16
Florin	5	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	6	6 1/4
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	8 1/2	9	8 1/2	9	9 1/2	10
F.S.	3 3/4	4 1/4	4 3/4	4 7/8	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5 1/8
L (1 000)	15	16	16	16 1/2	16 5/8	17 1/8	18 3/8	18 7/8
£	8 1/2	8 3/4	9 3/8	9 1/2	9 11/16	9 13/16	10 1/4	10 3/8
F. franç.	12	12 1/2	12	12 1/2	12 1/2	13	16 1/4	16 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

SOCIAL

Le gaspillage de la ressource humaine

(Suite de la première page.)

« Nous devrions mieux dégager les causes et l'importance des dérapages qui nous ont conduits à si mal employer nos ressources humaines, écrivait récemment M. Edmond Malinvaud (2). *« Personne ne peut prétendre savoir à quelle vitesse et jusqu'à quel stade les nouvelles techniques pénètreront nos modes de production,* poursuivait-il. *Il importe donc de découvrir quelles flexibilités et marges de jeu doivent être ménagées dans notre organisation économique, afin que nous soyons en mesure de réagir rapidement, et que la maîtrise du développement technologique ne nous échappe pas. C'est peut-être justement parce que nous avons créé des rigidités excessives dans nos systèmes économiques et sociaux au cours de la période de croissance régulière des années 60 que nous déplorons aujourd'hui bien des difficultés d'adaptation. »*

Un triste spectacle

« La force d'un groupe industriel se mesure à la capacité de modifier très rapidement sa stratégie », déclarait le président de Sony (3). N'est-ce pas vrai aussi à l'échelle d'une nation ? Or que voit-on en France ? Un bien triste spectacle, décrit notamment dans le rapport Nivat (4), qui souligne la carence en enseignants, en chercheurs, en disponibilité de matériel informatique, laquelle n'est pas vraiment prise au sérieux par la plupart des gens, par beaucoup de chefs d'entreprise, d'universitaires puissants et de décideurs. L'auteur cite l'exemple effarant de deux universités scientifiques de Paris-Centre qui disposent de moins de moyens que le collège presbytérien de Jamestown dans le Dakota du Nord ! Il n'est pas jusqu'au gouvernement pour continuer d'envoyer ses motards porter les plis urgents de ministère en ministère.

Un avertissement avait déjà été donné en janvier dernier dans un autre rapport, celui de M. Philippe Lemoine (5), où l'on pouvait lire : *« Au lieu d'être un levier de sortie de crise, la mutation technologique risque... d'être, pour la société française, l'occasion d'un décrochage et d'un enfoncement dans la crise. »* Pourquoi ? Parce que notre pays a de la peine à apprivoiser les nouveaux outils de traitement de l'information, à les intégrer dans le paysage économique, qu'il s'agisse de machines-outils à commande numérique, de robots, d'ordinateurs, de banques de données. Et pourtant, ce ne sont pas les conseillers qui manquent, puisque trente organismes administratifs ou para-publics sont chargés de fournir aides et crédits !

Le Plan n'est pas avare non plus de suggestions puisque son « groupe de stratégie industrielle n° 3, informatisation-automatisation » n'a pas fait moins de vingt-huit propositions dont beaucoup ont trait à la réadaptation du système de formation.

La clé de la formation

Ces appels dans le désert ont quelque chose de pathétique. On a monté en épingle – et on a eu raison – nos succès sur le créneau des télécommunications, mais, pour le reste, nous nous traînons. Ce ne sont pas les milliards accordés à un budget de recherche (qui n'a jamais été si bien loti) qui modifieront l'état d'esprit des Français. La transfusion dans l'enseignement ne se fait pas, et il n'est que de regarder les placards d'offres d'emploi dans cette période de fort chômage pour évaluer les besoins non satisfaits de techniciens et de cadres rompus à l'informatique. Un plan de rattrapage allant de 1983 à 1985 pour la formation d'ingénieurs et de techniciens supérieurs a été lancé par le gouvernement. Mais le retard pris est tel qu'il en faudra sans doute plusieurs avant de pouvoir répondre efficacement aux besoins.

Comment réduire un gaspillage de ce que François Perroux, puis Samuel Pisar (6) ont appelé la *« ressource humaine »* ? Dans l'inconscient collectif de la nation, court incontestablement cette peur de la machine dévoreuse d'emplois. On rechigne à bien préparer le terrain, alors qu'elle multiplie les richesses qui, par mille canaux, permettront ensuite de retrouver d'autres emplois. Le Japon et la Suède, qui disposent du plus grand nombre de robots par tête, ont le moins de chômeurs.

Le professeur japonais Shigetu Tsuru disait fort justement (7) : *« Le défi que doivent relever les hommes politiques face au développement de l'utilisation des robots est pas le chômage mais le recyclage. »* Ne faudrait-il pas, de plus en plus, introduire des clauses de recyclage dans les contrats de travail, afin de combattre les obstacles psychologiques à l'introduction de nouvelles technologies ?

La peur du changement n'est pas moins vivace chez nombre d'industriels. Par exemple, il faut souvent, pour utiliser les robots, concevoir de nouveaux produits. Cela paraît être au-dessus des forces de beaucoup de nos chefs d'entreprise. En outre, ils savent très mal évaluer les coûts et les bénéfices des nouveaux investissements, ou apprécier les conditions d'utilisation des nouveaux processus de fabrication.

C'est dans la capacité qu'a un pays d'absorber, de manière positive, les transformations techniques que tient sa réussite économique. Tout le reste est littérature. La formation est donc la clé. Elle doit être suffisamment concrète pour déboucher sur les emplois offerts, mais se situer à un haut niveau de culture générale pour permettre l'indispensable adaptation à un monde en mouvement perpétuel.

PIERRE DROUIN.

(2) « Marchés, technologies et nouvelles relations internationales ». Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII). Ed. Economica.

(3) *Le Monde* du 22 juin 1983.

(4) *Le Monde* du 16 juin 1983.

(5) *Le Monde* du 25 janvier 1983.

(6) Dans son dernier livre analysé par P. Fabra dans *le Monde* du 7 juin.

(7) Dans l'ouvrage cité en note 2.

CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LES FONDS SALARIAUX

Le C.N.P.F. et F.O. réitèrent leurs réserves

Les partenaires sociaux ont entamé le 11 juillet, lors d'une réunion de la Commission nationale de la négociation collective, l'examen des conditions de mise en œuvre des fonds salariaux (*le Monde* du 12 juillet). Ils ont décidé de constituer au sein de la commission un groupe de travail qui se réunira dès juillet pour remettre, dans un délai de trois mois, un rapport qui sera soumis à la commission nationale.

Ce groupe examinera notamment le niveau de constitution de ces fonds (entreprises ou région), les modalités de contrôle de leur utilisation, le mode de gestion, le caractère volontaire ou collectif de l'adhésion, la rémunération des sommes épargnées et les avantages fiscaux accordés à cette épargne.

M. Bérégovoy a souligné devant la commission qu' *« il n'est pas question pour le gouvernement d'intervenir de manière réglementaire pour imposer la création de tels fonds* [...]. Si un accord se dégage sur les objectifs des fonds salariaux et sur leur mise en place, le gouvernement pourra prendre des mesures d'incitation, notamment sur le plan fiscal ». Pour le ministre, les fonds pourraient être épargnés pendant une durée minimale de l'ordre de quatre à cinq ans.

M. Yvon Chotard a déclaré que *« de nombreux moyens existent pour orienter l'épargne vers les entreprises sans qu'il soit nécessaire de recourir, dans tous les cas, à la création de fonds salariaux ».* « *Pour le C.N.P.F.*, a-t-il ajouté, *il ne peut être question d'accepter une forme déguisée de cogestion.* » F.O. a renouvelé *« ses plus expresses réserves »* et a déclaré que *« sa participation à un tel groupe ne modifierait en rien sa position de fond sur le dossier. »*

AUTOMOBILE

Mauvais semestre pour la régie Renault

La régie Renault a réalisé un mauvais premier semestre puisque ses immatriculations en France ont baissé de 10,2 % par rapport à la même période de 1982. Le premier constructeur national a ainsi perdu plus de quatre points en parts du marché (35,3 % contre 39,4 %). Le mois de juin a d'ailleurs confirmé cette tendance avec près de dix mille immatriculations de moins (– 11,8 %).

Même si le second semestre est meilleur, Renault ne réalisera pas en 1983 ses performances de 1982. On parle à la Régie d' *« année de transition »* dans le renouvellement des modèles et l'on ne s'inquiète pas outre mesure d'un repli qui n'empêche pas trois modèles (la R5, la R11 et la R9) d'être en tête du marché.

Ce déclin de Renault sur un marché pourtant en très légère progression (+ 0,5 % en juin et + 0,3 % sur six mois) profite à Peugeot et Citroën, preuve que les nouveaux modèles tirent les marques. Les immatriculations de Citroën progressent de 32,9 % en juin – par rapport à juin 1982 – et de 3,9 % sur six mois avec la BX qui détient désormais près de 5 % du marché. Quant à Peugeot, ses immatriculations ont augmenté de 31,4 % en juin et de 14,8 sur six mois bien que les ventes de 205 restent inférieures à celles de 305.

Le groupe P.S.A. est cependant affecté par une chute des ventes de Talbot qui pourrait poser à terme la question de l'existence même de la marque. Les immatriculations ont baissé de 19,2 % en juin et de 18,1 % au premier semestre. Globalement, P.S.A. détient, au cours des six premiers mois de l'année, 33,1 % du marché (contre 31,9 %).

Le déclin de Renault profite aussi aux étrangères dont les ventes ont progressé de 10,9 % au premier semestre pour une part de marché de 31,6 % (contre 28,5 %). Mais pour la première fois cette année, au mois de juin les immatriculations des étrangères sont retombées nettement en dessous de 30 % (28,2 %). Renversement de tendance ou répit de courte durée ? Traditionnellement les mois d'été (juillet-août) sont favorables aux marques étrangères. Le mois en cours sera déterminant.

B. D.

● **Menace de grève dans le métro à la rentrée.** – Le syndicat autonome « traction » de la R.A.T.P. – qui représente 60 % des conducteurs du métro et du réseau R.A.T.P. du R.E.R. – a adopté, le 11 juillet, le principe d'un arrêt de travail d'une durée indéterminée *« dès la rentrée de septembre »*. Cette organisation dénonce un projet de nouvelle grille des salaires étudié depuis un an, qui ferait selon elle baisser de six points le classement des conducteurs.

La direction a publié une mise au point précisant qu'il n'y aurait aucune baisse de classement et que l'échelon de fin de carrière serait maintenu à son niveau actuel. Plusieurs réunions entre la direction et l'intersyndicale, prévues en juillet et en août, devraient permettre d'éclaircir la situation.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CONJONCTURE

Les prévisions de l'INSEE pour le second semestre

● *Amélioration : prix et commerce extérieur*

● *Dégradation : pouvoir d'achat, activité, emploi*

Baisse du pouvoir d'achat des ménages, baisse de la production industrielle, augmentation sensible du chômage mais net ralentissement de la hausse des prix et réduction du déficit du commerce extérieur. Telles sont pour l'essentiel les prévisions faites par l'INSEE pour les six prochains mois dans sa dernière analyse de conjoncture.

● **Pouvoir d'achat du revenu des ménages : baisse de 1 %.**

« Après dix ans de croissance de 6 à 7 % l'an, le pouvoir d'achat des prestations familiales et sociales n'augmentera que d'environ 2 % en 1983. Par ailleurs, les recommandations gouvernementales en faveur d'un système de fixation conventionnelle des revenus devrait permettre de ralentir la progression des salaires. Les gains sur ces deux postes du revenu seront trop faibles pour compenser la baisse des effectifs et l'augmentation des cotisations sociales. Dans ces conditions, la perte de pouvoir d'achat pourrait atteindre 1 % », écrit l'INSEE.

● **Epargne : baisse freinée par le pessimisme ambiant.**

« L'évolution de la consommation ne reflètera que partiellement cette perte de pouvoir d'achat : celle-ci sera en effet amortie par une baisse du taux d'épargne dont l'ampleur devrait être néanmoins limitée par l'attrait exceptionnel des placements financiers et par les anticipations particulièrement pessimistes des agents. »

Ainsi le taux d'épargne des ménages, après avoir baissé au premier trimestre et s'être stabilisé au deuxième restera inchangé au second semestre. Cette évolution n'empêchera pas un recul continu des achats de biens durables, recul aggravé par la faible progression des crédits aux ménages.

● **Entreprises : situation financière très médiocre.**

« La situation financière des entreprises devrait être, au cours de l'année 1983, comparable à celle, très médiocre, de la fin de 1982. » Cette stabilisation repose notamment sur « un ajustement des effectifs permettant de rétablir la productivité. Les résultats des entreprises demeurent néanmoins insuffisants et leurs anticipations trop médiocres pour éviter une nouvelle chute de l'investissement en 1983 ».

● **Production industrielle : baisse de 2 % entre avril et décembre.**

« Des stocks se sont accumulés qu'il faut maintenant résorber, écrit l'INSEE. *L'ajustement se fera sur les trois derniers trimestres de 1983, entraînant sur cette période une baisse de la production industrielle d'environ 2 % du PIB marchand de 1 %. Le produit intérieur brut marchand se situera en moyenne en 1983 à un niveau proche de 1982. »*

● **Emploi : les 2,2 millions de chômeurs dépassés fin 1983.**

« L'ajustement de l'emploi se poursuivra : les effectifs baisseront à un rythme rapide, voisin de celui observé depuis l'automne 1982. En l'absence de mesures nouvelles, qui seraient prises d'ici la rentrée, le nombre des demandeurs d'emploi dépasserait 2,2 millions en fin d'année [en données corrigées des variations saisonnières]. »

Mais la politique d'austérité menée par MM. Mauroy et Delors aura des résultats favorables sur l'inflation, les coûts de production et le commerce extérieur.

● **Prix : net ralentissement au second semestre.**

« Sur les cinq premiers mois de l'année, les prix à la consommation ont augmenté à un rythme mensuel moyen de 0,9 %. Mais dans de nombreux domaines, la plus grande partie des hausses autorisées pour 1983 a été effectuée au premier semestre. Par ailleurs la stabilisation du prix de l'énergie et le ralentissement des salaires que devrait procurer la politique des prix et des revenus menée depuis la mi-1982 permettront un freinage de la hausse des coûts de production », écrit l'INSEE.

Les conjoncturistes de l'institut ajoutent : *« Aussi un net ralentissement de la hausse des prix interviendra au second trimestre, où le rythme annuel de croissance des prix ne sera plus que de 7 %. Un affaiblissement des anticipations inflationnistes pourrait en résulter. Compte tenu de l'acquis de 4,7 % de janvier à mai, le glissement des prix à la consommation sur l'ensemble de l'année 1983 devrait ainsi être inférieur à 9 %. Il est toutefois difficile d'apprécier dès maintenant l'effet du dispositif exceptionnel de surveillance, qui pourrait permettre de gagner quelques dixièmes de point. »*

● **Commerce extérieur : déficit ramené à 3,5 milliards par mois en fin d'année.**

Le plafonnement de la demande interne et la lente reprise de la demande mondiale permettront — selon l'INSEE — une amélioration progressive des résultats du commerce extérieur. Les conjoncturistes de l'INSEE discernent à travers les résultats des derniers mois une amélioration de la position des produits français sur le marché intérieur. *« En revanche, sur les marchés extérieurs, les exportateurs tentent de reconstituer leurs marges, et l'on assiste plutôt à un effritement des positions acquises.*

» Les exportations ne devraient pas dépasser à la fin 1983 leur niveau de la fin 1982, malgré une légère croissance de la demande mondiale. Il est vrai que la réanimation de la demande étrangère se manifeste surtout aux Etats-Unis, où la reprise est désormais vigoureuse, en Allemagne et en Grande-Bretagne, mais ne touche pas encore tous les marchés privilégiés de la France. Ainsi, avec un dollar autour de 7,60 F au second semestre 1983, le déficit du commerce extérieur ne serait plus que de 3 à 4 milliards par mois. Compte tenu de l'acquis sur le premier semestre, le déficit sur l'année 1983 ne pourrait guère descendre au-dessous de 60 milliards de francs. »

« Une telle réduction du déficit commercial s'opérera au prix d'un tassement de la consommation. Elle pourrait être remise en cause, conclut l'INSEE, *si le pouvoir d'achat des ménages était plus élevé ou si les ménages ponctionnaient davantage leur épargne. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ROCHEFORTAISE S.A.

L'assemblée générale réunie le 29 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1982, qui se sont soldés par une perte de 24 744 850 francs.

Après imputation sur les comptes Prime d'émission et autres réserves, le solde a été porté au compte report à nouveau pour 11 154 672 francs.

L'assemblée générale a ratifié les cooptations de MM. Charles Maurel, François Blondot et Olivier Maurel et a renouvelé le mandat de M. Pierre Maurel.

Dans son allocution, le président a indiqué que pour faire face aux lourdes charges financières consécutives aux revers subis dans le meuble la participation détenue dans la Soreg à la Réunion avait été cédée aux Brasseries de Bourbon, dont Rochefortaise S.A. détient 34 %, et qu'un plan d'austérité avait été arrêté pour permettre, dans les années à venir, de retrouver un résultat bénéficiaire.

L'activité des filiales a été satisfaisante au cours du 1er semestre.

Le 23 juin, à Madagascar, a été inaugurée, par le président de la République démocratique de Madagascar, la brasserie de Tuléar, ce qui porte à quatre le nombre des brasseries de la Star.

Le conseil d'administration réuni à l'issue de l'assemblée générale a renouvelé le mandat de président-directeur général de M. Pierre Maurel.

INDOSUEZ VALEURS
Sicav

Le conseil d'administration de la Sicav Indosuez-Valeurs a constaté que le plafond des 2 500 000 actions fixé par le ministère des finances était atteint.

Conformément à la loi du 3 janvier 1979, le conseil a en conséquence suspendu les souscriptions à compter du 7 juillet 1983. Celles-ci reprendront lorsque le nombre d'actions sera revenu en dessous du plafond fixé.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. - Obligations 17,50 % - 1981

Les intérêts courus du 17 juillet 1982 au 16 juillet 1983 seront payables à partir du 16 juillet 1983 à raison de 787,50 F par titre de 5000 F nominal contre détachement du coupon nº 2 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 87,50 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 131,19 F soit un net de 656,31 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans les séries 373851 à 400000 et 627 à 7809 sortis au tirage au sort du 7 juin 1983 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5000 F, coupon nº 3 au 16 juillet 1984 attaché.

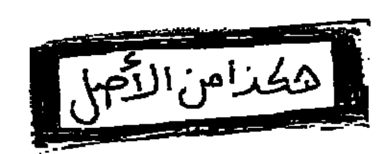
Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), Paris 15e, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements désignés ci-après : Banque nationale de Paris, Société générale, Crédit lyonnais, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'Indochine et de Suez, Crédit commercial de France, Caisse des dépôts et consignations, Caisse nationale de crédit agricole, Crédit industriel et commercial, Caisse centrale des banques populaires, Crédit du Nord, Banque privée de gestion financière, l'Européenne de banque, Banque de l'Union européenne, Banque Vernes et Commerciale de Paris, Société marseillaise de Crédit, Lazard frères et compagnie, Banque Worms, Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, Société générale alsacienne de banque, Banque française du commerce extérieur, la Compagnie financière, Citibank S.A., Morgan et compagnie S.A., Banque Hervet, Banque Louis-Dreyfus, Hottinguer et compagnie.

Il est rappelé :

— d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la C.N.T. ;

— d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la C.N.T. dès réception sous bordereau des certificats nominatifs concernés ;

— enfin, que les titres compris dans la série de numéros 243802 à 276508 sont remboursables depuis le 16 juillet 1982.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 juillet

L'équilibre

La Bourse de Paris a joué mardi au petit jeu de la chaise à bascule. Tantôt les hausses furent légèrement plus nombreuses que les baisses, tantôt le phénomène inverse se produisit de sorte que l'indicateur instantané s'est promené des deux côtés de son niveau précédent mais sans jamais s'en écarter beaucoup. A la clôture, il enregistrait une modeste avance d'environ 0,05 %.

Le redressement de Wall Street n'a guère donné de dynamisme au marché. La réserve fédérale durcira-t-elle ou non sa politique monétaire ? Nul ne s'aventure à le dire. La réponse sera peut être donnée à la fin de la réunion de l'« Open Market » qui doit se tenir dans quelques heures jusqu'à mercredi soir. Wall Street ne se privera pas d'en tirer des conclusions et Paris, par voie de conséquence, aussi. Pour l'instant, les investisseurs sont réticents à vendre du papier. C'est la défense naturelle de la Bourse. Les organismes de placement collectif s'emploient tranquillement de leur côté à rajuster leurs quotas en valeurs françaises pour éviter une trop grande dérive causée par la hausse des valeurs étrangères.

L'effet conjoint de ces deux phénomènes suffit à maintenir un relatif équilibre des cours. Ajoutons enfin que, avec les grandes vacances, de nombreux « décideurs » sont absents et que leurs remplaçants préfèrent se cantonner dans l'attentisme pour ne pas commettre de bévues.

Nouveau record pour la devise-titre qui s'est échangée de 10,10 F jusqu'à 10,17 F, contre 10,07 F-10,15 F.

L'or a reproduit à Londres son cours de lundi soir (430,50 dollars l'once).

A Paris, en raison de l'écart de la hausse de 4,35 dollars sur le cours du 11 juillet à midi, le lingot a progressé de 2 150 F à 108 500 F. Reprise du napoléon à 681 F (+ 6 F) après 673 F. Le volume des transactions a été deux fois plus important que la veille : 26,45 millions de francs contre 10,41 millions.

NEW-YORK

Redressement

Sérieusement ébranlé la semaine précédente par des ventes bénéficiaires, Wall Street s'est sensiblement redressé lundi. Encore à l'effritement durant la première heure de cotations, la tendance s'est raffermie ensuite avant de s'alourdir un peu à l'approche de la clôture. L'indice des industrielles n'en a pas moins progressé de 8,31 points à 1 215,54. Au plus haut de la journée, il avait atteint 1 221,96.

Le bilan de la séance a très reflété cette amélioration. Sur 1 947 valeurs traitées, 937 ont monté, 629 ont baissé et 381 n'ont pas varié.

Ce renversement de tendance était prévisible. Étreint par la peur d'un durcissement de la politique de crédit menée par la Fed, le marché a été rassuré par la contraction de la masse monétaire (3 milliards de dollars) annoncée vendredi soir. Cependant, les opérateurs ne perdent pas de vue que le gonflement moyen de ladite masse monétaire ces derniers mois est supérieur à l'objectif que s'était fixé la Réserve fédérale. Beaucoup s'attendent, autour du « Big Board », que la commission du marché monétaire, qui se réunira mardi et mercredi, arrête des mesures pour ralentir un peu ce flux. Mais il ne devrait s'agir, selon les spécialistes, que de mesures limitées, et qu'en tout état de cause le taux de l'escompte ne devrait pas être relevé.

L'activité a été faible : 61,84 millions de titres échangés contre 66,5 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 8 juil.	Cours du 11 juil.
Alcoa	36 5/8	36 7/8
A.T.T.	62 1/4	62 5/8
Boeing	45 1/4	46 3/8
Chase Manhattan Bank	51 1/4	51 3/4
Du Pont de Nemours	47 3/8	48 1/8
Eastman Kodak	70 1/2	70 3/4
Exxon	34 1/4	34 7/8
Ford	55	56 5/8
General Electric	53 1/4	53 5/8
General Foods	44 7/8	45
General Motors	70 3/4	71 1/2
Goodyear	31 1/4	31 1/4
I.B.M.	120 5/8	123 1/4
I.T.T.	44 7/8	45
Mobil Oil	30 7/8	31 1/8
Pfizer	41 3/4	41 5/8
Schlumberger	56 7/8	56 7/8
Texaco	35 3/8	35 1/2
U.A.L. Inc.	38 7/8	39 7/8
Union Carbide	66 1/2	66 1/4
U.S. Steel	24 7/8	25 1/4
Westinghouse	47	47 1/4
Xerox Corp.	46 5/8	46 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

POCLAIN. – Cette société va engager des pourparlers avec Case-France, afin d'étudier le resserrement progressif des liens commerciaux en France entre ces deux entreprises. Filiale à 40 % du groupe américain Tenneco, Poclain est considéré comme l'un des spécialistes mondiaux de la pelle hydraulique. De son côté, Case, filiale du même groupe, est le premier constructeur mondial de chargeuses-pelleteuses.

MERCURY SECURITIES. – Ce holding financier britannique, qui contrôle notamment le groupe bancaire Warburg, fait état d'un bénéfice net de 17,25 millions de livres sterling pour l'exercice 1982-1983 au 31 mars dernier (contre 13,56 millions l'année précédente), le dividende net versé aux actionnaires étant porté à 9,5 pence, contre 7,7 pence précédemment. Rappelons que Paribas détient une participation légèrement supérieure à 6 % dans cette société holding, par l'intermédiaire de Paribas International S.A., ce qui fait du groupe français le premier actionnaire de Mercury Securities depuis un récent accord en ce sens (*le Monde* du 3 mai 1983).

COMPAGNIE FRANÇAISE B.A.S.F. – Le chiffre d'affaires pour 1982 atteint 3,15 milliards de francs, contre 2,7 milliards. Le bénéfice net après impôts s'élève à 0,5 million de francs, contre 3,7 millions. Il sera entièrement affecté aux réserves facultatives. Les mandats de MM. Hans Detzer, Gaston Borgoltz et Robert Jablon au conseil d'administration ont été renouvelés. Le conseil a confirmé M. Gaston Borgoltz dans ses fonctions de P.-D.G.

La forte diminution des résultats trouve notamment son origine dans le blocage des prix et des marges, la prise en charge du point supplémentaire de T.V.A. et l'accroissement des charges fiscales et sociales de l'entreprise.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	8 juil.	11 juil.
Valeurs françaises	127	126,8
Valeurs étrangères	146,4	147,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	8 juil.	11 juil.
Indice général	126,2	125,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 juillet .... 12 3/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11 juil.	12 juil.
1 dollar (en yens)	241,75	241,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 12 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 50	2 342
5 %	41 50	2 219
3 % amort. 45-54	71	2 844
4 1/4 % 1963	105 20	3 709
Emp. 7 % 1973	9489	..
Emp. 8,80 % 77	110 10	1 226
9,80 % 78/93	87 45	0 027
8,80 % 78/86	89 20	5 135
10,80 % 79/94	90 40	9 232
13,25 % 80/90	99 80	1 448
13,80 % 80/87	101 45	10 208
13,80 % 81/99	101 40	6 768
16,75 % 81/87	109 60	14 042
16,20 % 82/90	109 90	8 033
16 % juin 82	108 60	1 486
E.D.F. 7,8 % 61	136	7 177
E.D.F. 14,5 % 80-92	100 20	1 605
Ch. France 3 %	145	..
CNB Bques janv. 82	100 75	0 456
CNB Paribas	100 70	0 456
CNB Suez	100 75	0 456
CNI janv. 82	100 76	- 0 456

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interbail (obl. conv.)	192 10	192 10
Aciers Peugeot	44 20	44 10
A.G.F. (St Cent.)	345	348
A.G.P. Vie	3255	3260
Agr. Inc. Madag.	60	61
Alfred Herlicq	90	88
Allobroge	335	321 60 o
André Roudière	67 60	64 85
Applic. Hydraul.	262 50	252
Arbel	44	43 90
Artois	303	304
At. Ch. Loire	14 80	14 80
Aussedat-Rey	13 50	13
Bain C. Monaco	80 60	78 20
Banania	407	404
Banque Hypoth. Eur.	334	....
Blanzy-Ouest	285	298 50
B.N.P. Intercontin.	80	80
Bénédictine	1115	1160
Bon-Marché	65	66
Borie	282	289 80
Bras. Glac. Int.	542	550
Cafil	339	340
Cambodge	171	....
C.A.M.E.	98	98 10
Campenon Bern.	199	195
Caout. Padang	216 50	....
Carbone-Lorraine	48 20	49 20
Carnaud S.A.	102 80	102
Caves Roquefort	911	753
C.E.G.Frig.	124 50	128 50
Centen. Blanzy	708	682
Centrest (Ny)	119	119
Cerabati	58 50	....
C.F.F. Ferrailles	108	105
C.F.S.	580	....
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	9 70	....
C.G.V.	72	70
Chambon (M.)	369	369
Chambourcy (M.)	1200	....
Champex (Ny)	105 50	103
Chim. Gde Paroisse	52 10	52
C.I. Maritime	305	310
Ciments Vicat	200	199 10
Citram (B)	124	125
Clause	270	271
CI.MA (Fr.-Bail)	350	350
CMM-Mar Madag.	5 50	....
Cochery	53 10	....
Cofradel (Ly)	305	346 d
Cogif	197	198 50
Comindus	350	341
Comiphos	163	159
Comp. Lyon-Alem.	150	150
Concorde (La)	265 50	285 10
C.M.P.	9 40	9 50
Conte S.A. (Li)	16 20	16
Crédit (C.F.B.)	196	....
Créd. Gén. Ind.	372	....
Crédit Univers.	382	397
Créditel	100 20	100 20
C. Sabl. Seine	116	....
Darblay S.A.	103	110 20 d
De Dietrich	312	317 50
Degremont	159 20	165 60
Delalande S.A.	160	165
Delmas-Vieljeux	520	520
Dév. Rég. P.d.C (Li)	111 50	111 20
Didot-Bottin	273	283
Dist. Indochine	318	....
Drag. Trav. Pub.	182 20	182 40

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Duc-Lamothe	230 20	230
Dunlop	4 60	4 66
Eaux Bass. Vichy	950	952
Eaux Vittel	674	690
Ecco	2100	2020
Economats Centre	420	425
Electro-Banque	202	200
Electro-Financ.	380	395
Elf-Antargaz	161	....
E.L.M. Leblanc	649	649
Entrepôts Paris	238 90	229 40
Epargne (B)	1170	....
Epargne de France	230 40	239
Epeda-BF	1205	1205
Escaut-Meuse	282	285
Eurocom	465	448
Europ. Accumul.	27	28
Eternit	201 60	203
Félix Potin	1044	1030
Ferm. Vichy (Ly)	107 30	119 50 d
Files-Fourmies	2 70	....
Finalens	96	92 20
FIPP	68	....
Fnac	195	199 50
Focap (Chât. eau)	1510	....
Foncière (Cie)	165 10	175
Fonc. Agache-W.	67 80	70 50 d
Fonc. Lyonnaise	1300	....
Foncina	139	137
Forges Gueugnon	12 25	12 10
Forges Strasbourg	132 20	128
Forinter	1206	1218
Fougerolle	132	132
France I.A.R.D.	109	107
France (La)	510	429
Frankel	150	....
Fromageries Bel	618	620
From. Paul Renard	389 50	384
GAN	658	665
Gaumont	580	582
Gaz et Eaux	1034	1034
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	26 90	....
Gerland (Ly)	620	620
Gévelot	88	90
Gr. Fin. Constr.	168 70	164 60
Gds Moul. Corbeil	88 30	91 80
Gds Moul. Paris	266	268
Groupe Victoire	341	340
G. Transp. Ind.	128	128
Huard-U.C.F.	38	37 60
Hutchinson	38 10	36 60
Hydro-Energie	79	79 10
Hydroc. St-Denis	45	....
Immindo S.A.	160 10	163
Imminvest	125	125
Immobail	222	222
Immobanque	392	392
Immob. Marseille	1170	....
Immofice	326	331
Imp. G.-Lang	3 05	....
Industrielle Cie	561	571
Interbail (act.)	286	285
Jaeger	47 50	49 40
Kinta S.A.	541	563
Lafitte-Bail	225	226
Lambert Frères	23 60	26 80 d
Lampes	111	110
La Brosse-Dupont	47	48
Lebon Cie	585	585
Lille-Bonnières	231	230
Locabail Immob	388	388
Loca-Expansion	135	135
Locafinancière	176 30	176 50
Locatel	311	309
Lordex (Ny)	101	101
Louvre	283	283
Luchaire S.A.	119	120
Magasins Uniprix	59 90	58 85
Magnant S.A.	50	....
Maritimes Part.	136 30	132 50
Marocaine Cie	26 50	27 50
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	333	....
M. H.	60	66 •
Mic	245	....
Mors	399	400
Nadella S.A.	39 40	44 30
Naval Worms	116	116
Navig. (Nat. de)	51	....
Nicolas	331	321
Nodet-Gougis	58	60 30
OPB Paribas	108 50	110
Optorg	88 20	88 10
Origny-Desvroise	136 50	135 10
Palais Nouveauté	300	300
Paris-Orléans	112	112
Part. Fin. Gest. Im.	193	206 70 d
Pathé-Cinéma	154 50	....
Pathé-Marconi	110	106
Piles Wonder	86 10	86
Piper-Heidsieck	275	277

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	170 50	166 50
Profils Tubes Est	7 15	7 45 d
Prouvost ex-Lain.R.	34	36 80
Providence S.A.	315	315
Publicis	845	820
Raff. Souf. R.	159 40	159 40
Ressorts Indust.	90 50	91
Ricqlès-Zan	125	130
Ripolin	40	41 60 d
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	66	65
Rochette-Cenpa	17	16 50
Rosario (Fin.)	80 50	81
Rougier et Fils	53	53
Rousselot S.A.	370	362
Sacer	33 50	33 10
SAFAA	88 50	81 40 o
Safic-Alcan	178 80	185 90
SAFT	136	144 60
SGE-SB	124	121 70
Saint-Raphaël	75 20	75 20
Salins du Midi	230 70	230 10
Santa-Fé	178	176
Satam	40 30	43 20
Savoisienne (M)	85	84 80
SCAC	217 20	213 60
Sellier-Leblanc	255 60	257 60
Senelle Maubeuge	180	....
S.E.P. (M)	91	....
Serv. Equip. Véh.	39	39
Sicil	43	42 50
Sicotel	205	207
Sintra-Alcatel	606	606
Sinvim	110 10	112
Sph (Plant. Hévéas)	180	182 81
Siminco	374	385
SMAC Aciéroïd	148 60	150 90
Sofal financière	320	308
Soffo	150	150
Soficomi	315 50	316 50
S.O.F.I.P. (M)	91	90 30
Sofragi	743	735
Sogepal	215	....
Soudure Autog.	77 80	80 80 d
S.P.E.G.	80 70	80 90
Speichim	172 10	175
S.P.I.	154 90	154
Spie Batignolles	149	155
Stami	254	264 40
Synthelabo	238	240
Taittinger	470	483
Testut-Aequitas	70 10	75 20 d
Thann et Mulh.	45	44 80
Tissmétal	28 80	29 60
Tour Eiffel	280 80	280 80
Trailor S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	131	131 50
Ugimo	183	177
Unibail	419	415
Unidel	121	....
U.A.P.	553	552
Union Brasseries	50	48 o
Union Habit.	222	222
Un. Imm. France	220 60	221 70
Un. Ind. Crédit	311	319
Vincey Bourget (Ny)	5 95	5 80 o
Virax	60 40	62 80 d
Waterman S.A.	185	189
Brass. du Maroc	136 10	....
Brass. Ouest-Afr.	17 20	18 25

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	271	270
Akzo	244 90	244
Alcan Alum.	325	....
Algemeine Bank	1300	1330
Am. Petrofina	550	....
Arbed	190	....
Asturienne Mines	75	75
Banco Central	96 50	96
Bco Pop Espanol	88	87
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	38950	35800
Barlow Rand	112	112 50
Bell Canada	....	....
Blyvoor	185	186
Bowater	33 35	34 20
British Petroleum	64	65
Br. Lambert	432	432
Caland Holdings	116	115
Canadian-Pacific	386	396 30
Cockerill-Ougre	18 10	20
Cominco	422	....
Commerzbank	695	686
Courtaulds	14 30	....
Dart. and Kraft	680	677
De Beers (port.)	85 80	....
Dow Chemical	340	334
Dresdner Bank	740	739

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Femmes d'Auj.	74	....
Finoutremer	235	250
Fiasider	0 40	....
Foseco	20 50	....
Gén. Belgique	368 50	367 50
Gevaert	400	400
Glaxo	132	134 80
Goodyear	320	....
Grace and Co	460	482
Grand Metropolitan	53 50	54
Gulf Oil Canada	152	156
Hartebeest	856	900
Honeywell Inc.	1095	1097
Hoogovens	116	....
I. C. Industries	480	506
Int. Min. Chem	420	404 90
Johannesburg	1375	....
Kubota	13 90	13 95
Latonia	239	239 90
Mannesmann	565	580
Marks-Spencer	33	32
Midland Bank S.A.	63 10	61
Mineral-Ressourc.	138	135
Nat. Nederlanden	568	568
Noranda	219 90	215 10
Olivetti	16 40	16 60
Pakhoed Holding	190	192
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	870	865
Phoenix Assuranc.	46	....
Pirelli	10 30	....
Procter Gamble	570	576
Ricoh Cy Ltd	37	37 90
Rolinco	1077	1078
Robeco	1097	1093
Shell fr. (port.)	87	....
S.K.F. Aktiebolag	175	182
Sperry Rand	414	415
Steel Cy of Can.	240	253
Stilfontein	193	....

SICAV 11/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	190 62	181 98
Actions-Investiss.	253 68	242 18
Actions sélectives	287 08	274 04
Aedificandi	305 25	291 41
A.G.F. 5000	216 18	205 42
Agimo	324 94	310 21
Altafi	216 46	206 64
Indo-Suez Valeurs	632 20	603 53
Ind. française	11806 50	11806 50
Interoblig.	9562 03	9128 43
Intersélect France	243 99	232 93
Intervaleurs Indust.	363 90	347 40
Invest.Obligataire	11634 67	11611 45
Invest. St-Honoré	658 77	628 90
Laffitte-crt-terme	110303 43	110303 43
Laffitte-Expansion	597 37	570 28

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Unifrance	226 49	216 22
Unifoncier	596 88	569 81
Unigestion	594 25	567 34
Uni-Japon	981 61	937 10
Univeste	1628 46	1574 93
Univer	12279 50	12279 50
Valorem	379 48	362 27
Valorg	10327 02	10275 64
Valrail	113906 26	113792 47
Worms Investiss.	715 40	682 96

• : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2105	4,5 % 1973	2112	2105	2113	2099 90
3086	C.N.E. 3 %	3081	3082	3082	3062
715	Europe n° 1	680	682	682	675
600	Facom	653	650	650	644
118	Pechelbronn	127 50	130	130 10	130
390	Penhoet	384	389	390	381 20
600	Pernod-Ricard	659	659	655	650
76	Vallourec	79 05	74 50	74 50 c	73 10 c
1310	V. Clicquot-P.	1422	1446	1450	1450
735	Viniprix	744	732	727	726
	Elf-Gabon	1029	1040	1098	1026
	Amax Inc.	278 90	279 30	279 30	278 50
	Amer. Express	701	702	705	712
335	Exxon Corp.	364	356	356	350
560	Ford Motors	568	578	578	573
470	Free State	494 80	496	498	496
244	Gencor	254	254	254	249
315	Gén. Belgique	374	375	376	367 50
1110	Gén. Electr.	554	556	558	557
706	Gen. Motors	759	736	736	735
81	Goldfields	88 10	88 20	88	87 80
230	Harmony	252	253	253	250
36	Hitachi	36 15	36	36	36
555	Hoechst Akt.	629	615	615	615
74	Imp. Chemical	80	80 80	80 50	79 60
145	Inco. Limited	149 30	149 10	149 10	149 50
1190	IBM	1244	1257	1257	1250
52	Ito-Yokado	56 30	56	55 90	56 75
380	ITT	457	455 50	455 50	460
70	Matsushita	71 05	69 35	69 50	70 75
85	Shell transp.	87	87	87	86 40
1330	Siemens A.G.	1450	1428	1428	1439
143	Sony	138	139 90	139 90	139 50
250	T.D.K.	238	241 50	241 50	243
715	Unilever	731	731	731	....
720	Unit. Techn.	727	723	716	716
1160	Vaal Reefs	1307	1326	1325	1326
585	West Deep	618	628	630	623
515	West Hold.	561	560	565	550
485	Xerox Corp.	479	478	478	470
3 08	Zambia Corp.	3 04	3 06	3 06	3

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 771	7 793	7 580	7 980
Allemagne (100 DM)	300 490	300 700	290	310
Belgique (100 F)	15 005	15 029	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	268 660	268 790	256	276
Danemark (100 krd)	83 780	83 880	80	88
Norvège (100 k)	106 220	106 490	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 925	11 952	11 560	12 350
Grèce (100 drachmes)	9 190	9 235	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 080	5 086	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	365 420	367 280	364	375
Suède (100 krs)	101 250	101 320	96	103
Autriche (100 sch)	42 730	42 750	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 260	5 267	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 510	6 570	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 309	6 321	6 160	6 480
Japon (100 yens)	3 218	3 230	3 100	3 260

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/7
Or fin (kilo en barre)	106600	108000
Or fin (en lingot)	106350	108500
Pièce française (20 fr)	675	681
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	675	690
Pièce latine (20 fr)	649	649
Souverain	826	829
Pièce de 20 dollars	4005	3985
Pièce de 10 dollars	2000	2002 50
Pièce de 5 dollars	1256	.....
Pièce de 50 pesos	4345	4370
Pièce de 10 florins	673	673

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D F G H

L'O.M.S. est-elle neutre dans l'affaire des vaccins anti-hépatite B ?

La polémique relative aux vaccins contre l'hépatite B se déplace sur d'autres fronts. Après une affaire riche en rebondissements, nourrie de prises de position, de déclarations et de reniements divers, le dossier sort de l'Hexagone et s'enrichit d'un nouveau chapitre. On sait dans quelle ardente compétition sont engagées depuis deux ans deux firmes productrices, la société américaine Merck, Scharp and Dohme (M.S.D.) et l'Institut Pasteur Production (groupe public français Sanofi-Elf-Aquitaine).

Avec l'apparition de l'épidémie de syndrome immuno-déficitaire acquis (SIDA) et les hypothèses avancées concernant une possible transmission de cette maladie par les produits dérivés du sang, ces vaccins, produits à partir de sang infecté par le virus de l'hépatite B, furent, comme d'autres médicaments, mis sur la sellette. C'est dans ce contexte que doivent être replacés les derniers développements de l'affaire.

Produits nouveaux et originaux capables de protéger efficacement contre une affection grave et répandue dans l'ensemble de la planète, les vaccins anti-hépatite B ne pouvaient pas ne pas intéresser l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.). D'autant que, dans de nombreux pays, en Afrique noire et en Asie notamment, cette maladie infectieuse apparaît étroitement liée à une affection cancéreuse : le cancer primitif du foie. Restait à observer comment l'O.M.S. saurait se situer dans une aventure complexe comportant des aspects médicaux et scientifiques d'une part, économiques et politiques d'autre part.

Premier pays au monde à proposer un vaccin utilisable chez l'homme, grâce au professeur Philippe Maupas et à son équipe de l'Institut de virologie de Tours, la France prend contact dès 1976 avec l'O.M.S. Le Laboratoire national de la santé propose alors un projet de normes relatives à la fabrication du produit. Ce projet définit notamment la terminologie utilisée, les aspects essentiels de la fabrication et des contrôles de la production. On y retrouve les principales caractéristiques du vaccin français : choix des plasmas pouvant être utilisés et technique de purification.

Flou

La première escarmouche ne se fait pas attendre. Dans ses commentaires sur ce projet, le docteur Alfred M. Prince (Centre du sang de New-York), expert auprès de l'O.M.S. estime que les critères retenus parla France pour le choix des plasmas sont « *arbitraires* ». Il est, selon lui, possible de traiter une matière première beaucoup plus infectieuse dans la mesure où on sait la purifier et l'inactiver. C'est sur ce point que naîtront les divergences. La même année, dans la version de ses normes révisées, la France maintient sa position.

Dans les années suivantes, la firme américaine M.S.D. met au point son propre vaccin. Elle utilise pour cela un procédé différent des français, comparable à celui proposé par le docteur Prince : plasmas très infectieux et techniques drastiques de purification. En 1981, après que les firmes française et américaine eurent passé un accord secret sur la commercialisation de leurs produits à travers le monde, l'O.M.S. publia un petit volume technique de vingt-cinq pages : les premières normes officielles concernant la fabrication du vaccin (1).

Ce document reste suffisamment flou sur les deux points litigieux. La sélection des plasmas et les techniques de purification sont laissées à l'appréciation des autorités de contrôle sanitaire de chaque pays. Un *statu quo* qui ne dure que quelques mois.

En janvier dernier, une rencontre scientifique à laquelle les spécialistes français n'avaient pas, au départ, été conviés est organisée à Genève sous l'égide de l'O.M.S. Officiellement, il ne s'agit que de parler des liens entre l'hépatite B et le cancer primitif du foie. En fait, on parlera aussi de l'urgence de réviser les normes de fabrication du vaccin. On évoque les progrès techniques accomplis lors des deux dernières années. En réalité, l'ordre du jour est surtout bouleversé à cause de l'épidémie de SIDA qui s'étend aux États-Unis et pour laquelle on commence à parler de transmission par les produits dérivés du sang.

Après quelques incidents de séance, il apparaît bien vite aux yeux de plusieurs observateurs français ou étrangers qu'une partie de la délégation américaine tente d'imposer les vues de la firme M.S.D. « *Ce fut une véritable guerre de tranchée,* raconte un participant. *Il nous a fallu plusieurs heures de discussions pour lutter pied à pied contre les textes que l'on nous proposait.* »

Au terme de cette réunion, l'O.M.S. fit savoir qu'elle décidait de soutenir les campagnes de vaccination contre l'hépatite B dans plusieurs pays du tiers-monde (*le Monde* du 5 mars). La décision est aussi prise de demander à un comité d'experts d'entreprendre rapidement une révision des normes de fabrication.

« Inacceptable »

Depuis trois mois, un projet de révision a été établi. « *En l'état actuel,* explique-t-on côté français, *il s'agit d'un texte proprement inacceptable. En fait, ce n'est ni plus ni moins qu'un document de M.S.D.* » « *Dans le pays,* peut-on lire, *qui a le plus d'expérience dans la production et l'emploi...* [suit la description du procédé américain]... *D'autres pays n'ont pas adopté une méthode chimique aussi rigoureuse et l'un d'eux se contente...* [suit la description du procédé français]. »

« *Même si le texte précise qu'en dernier ressort ce sera à l'autorité nationale de contrôle sanitaire qu'il incombera de choisir le procédé,* explique un responsable français, *tout le monde sait qu'un produit fabriqué selon les normes O.M.S. jouit d'un avantage commercial décisif.* » Une révision du texte a été demandée par la France au docteur F.T. Perkins, chef de l'unité produits biologiques à l'O.M.S. Le nouveau texte est revenu pratiquement sans modification. « *A ce stade,* » souligne un médecin français spécialiste de l'hépatite, *la discussion technique n'est plus d'aucune utilité. Notre procédé est le seul à avoir fait la preuve de son efficacité et de son inocuité depuis huit ans sur plusieurs dizaines de milliers de personnes. Qu'ajouter de plus ? En revanche, force nous est de constater que notre concurrent américain utilise des arguments d'autorité, avance des arguments scientifiques contestables, et fait une pression formidable. Nous savons par exemple que le projet actuel, rédigé sur papier à en-tête de l'O.M.S., est déjà utilisé dans plusieurs pays comme document de marketing.* »

En l'état actuel des données, il est clair que le débat technique est dépassé et que l'affaire prend une tournure politique. Comment expliquer, par exemple, que ne soit jamais abordée la technique choisie de purification–inactivation en fonction du type de plasma utilisé ? L'enjeu est considérable. Si l'O.M.S. adoptait le projet de révision des normes dans sa forme actuelle, elle offrirait de fait, à M.S.D. le quasi-monopole mondial de la commercialisation du vaccin anti-hépatite B.

La France n'est pas le seul pays à protester. C'est également le cas des Pays-Bas et du Japon, autres pays producteurs. Aucune action concertée ne semble pourtant avoir *été* engagée. En France, où une action politique a un moment été envisagée auprès de l'O.M.S., il semble que l'on s'en tienne pour l'heure aux discussions techniques. En haut lieu, on aimerait que se dessine sur ce point une action cohérente à l'échelle de la Communauté européenne.

Sur ce point précis, le dossier sera difficile à plaider. Une fois de plus, la décision de la direction de l'Institut Pasteur Production d'importer du plasma américain, puis de le mélanger à ses stocks de plasmas européens, apparaît particulièrement maladroite et inopportune (2).

Une prochaine réunion consacrée à l'hépatite, organisée sous l'égide de l'O.M.S., se tiendra fin juillet à Genève. Elle permettra de prendre la mesure des rapports de force au sein de l'organisation internationale – dont le budget provient, pour l'essentiel, des États-Unis – et de savoir si, dans cette compétition, les chances françaises sont, ou non, compromises.

JEAN-YVES NAU.

(1) Ce document a été rédigé par onze personnes : quatre membres de l'O.M.S. et sept experts. Parmi ces derniers, figurent cinq Américains, dont le docteur Hilleman, de l'Institut Merck pour la recherche thérapeutique (M.S.D.). La France, représentée par le docteur Robert Netter, n'est mentionnée qu'au titre des personnes remerciées.

(2) Le Conseil de l'Europe, dans une récente recommandation à propos du SIDA, souligne « la nécessité d'éviter chaque fois que cela est possible les importations de produits sanguins en provenance de pays où la rémunération des donneurs accroît considérablement le risque de contamination ».

LA BRI REFUSE UN NOUVEAU DÉLAI DE PAIEMENT AU BRÉSIL

La Banque des règlements internationaux (BRI) n'a pas l'intention d'accorder un nouveau délai au Brésil pour le remboursement d'un crédit de 400 millions de dollars qui était venu à échéance à fin mai, et pour lequel le pays débiteur a déjà obtenu deux prolongations, la première jusqu'au 30 juin dernier et la seconde jusqu'au 15 juillet prochain. C'est ce qu'a indiqué à Bâle M. Fritz Leutwiller, président de la BRI (et président aussi de la Banque nationale suisse), après la réunion mensuelle des gouverneurs des banques centrales, à Bâle, au siège de cette institution. Les 400 millions de dollars en question font partie d'un crédit-relais de 1,45 milliard de dollars que les principales banques centrales avaient accordé par le truchement de la BRI à la fin de l'année dernière au Brésil.

Le numéro du « Monde » daté 12 juillet 1983 a été tiré à 478 550 exemplaires

Le super augmente de 5 centimes

PLUSIEURS GRANDES SURFACES RENONCENT A FAIRE DES RABAIS ILLÉGAUX SUR LES CARBURANTS.

Les prix du supercarburant et de l'essence ont augmenté, mardi 12 juillet, de 5 et 2 centimes par litre respectivement. Ceux du gazole et du fuel domestique ont diminué de 4 et 3,3 centimes par litre. Ces mouvements résultent de l'application de la formule déterminant les prix à la sortie des raffineries des produits pétroliers, formule qui tient compte de l'évolution des cours mondiaux, des parités monétaires et des coûts de production. La modification récente des paramètres entrant dans cette formule (*le Monde* du 29 juin) a limité l'ampleur de la hausse des prix de l'essence normalement due au renchérissement du dollar par rapport au franc.

La polémique sur les prix de l'essence, liée à la pratique par certains distributeurs – notamment les grandes surfaces – de rabais excédant largement ceux autorisés par la loi (10 centimes pour le super et 9 centimes pour l'essence ordinaire), se poursuit. Poussés par le mécontentement des gérants de stations-service – dont certains ont menacé de barrer les routes au cours du week-end du 14 juillet, – les pouvoirs publics ont haussé le ton, promettant des sanctions sévères aux distributeurs qui ne respecteraient pas la loi (*le Monde* du 12 juillet). Le groupe d'Edouard Leclerc, qui avait adopté une position en flèche dans le débat et pratiquait les plus forts rabais, a fait savoir lundi 11 juillet aux pouvoirs publics qu'il renonçait, du moins pour un temps, à offrir des rabais largement supérieurs à ceux autorisés.

Le frère d'Edouard Leclerc, M. Michel Leclerc, qui dirige une société de distribution pétrolière, la DIACEM, sans lien avec le groupe Leclerc, lequel contrôle trois cent cinquante stations-service et pratique également des « super-rabais », devait, ce mardi 12 juillet, réclamer, au cours d'une conférence de presse la suppression de la réglementation actuelle. Il propose la création d'un système de marge minimum, permettant selon lui de restaurer une saine concurrence au niveau des prix d'achat de carburants.

Démission du P.-D.G. de TF 1

M. Michel May, président-directeur général de TF 1 a présenté, lundi 11 juillet, sa démission à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Dans un communiqué publié mardi en fin de matinée, la Haute Autorité précise que, en acceptant sa démission, elle *« tient à exprimer à M. Michel May sa gratitude pour les efforts qu'il a accomplis à la tête de cette société de programmes ».* Elle annonce d'autre part avoir *« commencé ses consultations en vue de la désignation rapide du nouveau président-directeur général de TF 1 ».*

M. Jacques Boutet, un haut fonctionnaire également – avait « tenu bon » un an, et dans des conditions difficiles, à la tête de TF 1, avant que la Haute Autorité, dont c'était l'une des toutes premières décisions, ne nomme M. May P.-D.G. de cette chaîne réputée difficile.

Très vite il allait rencontrer des difficultés : dans l'organisation générale de la chaîne, que M. Jacques Boutet avait négligée, et dont il décidait de casser la structure en créant des unités de programmes ; dans les finances de la société, affaiblies par des problèmes de trésorerie et une mauvaise gestion passée, et qui allait l'obliger à des choix draconiens et une amputation sérieuse du budget réservé à la création ; dans le domaine de l'information, enfin, dont il ignorait tout, et où il hésita constamment entre la méfiance, à l'égard de la rédaction de la chaîne, et la confiance que lui demandait son directeur de l'information, M. Jean-Pierre Guérin, qu'il a d'ailleurs limogé brutalement le 1er juillet dernier.

Mais avant tout, M. May n'était pas un homme de télévision, et le rôle de P.-D.G. le rendait à l'évidence mal à l'aise, lui qui, d'un naturel timide et froid détestait se trouver en première ligne.

Incapable de maîtriser les crises et secousses qui ont régulièrement agité la chaîne, de doter la société d'un projet mobilisateur et de se préoccuper de son image, il avait plusieurs fois été tenté d'abandonner son poste. Des rapports difficiles et notoires avec nombre de ses collaborateurs, avec le ministère de la commission et surtout avec la Haute Autorité dont il connaissait pourtant plusieurs membres, : M. May, de l'avis de tous, ne puvait aller jusqu'à la fin de son mandat. – A. Co.

[Né le 10 juin 1925 à Paris, M. Michel May a été instituteur jusqu'en 1947 avant d'entrer à l'Ecole nationale d'administration. Il débute en 1955 comme administrateur civil au ministère des finances et des affaires économiques. Chargé de mission au cabinet de Guy Mollet à la présidence du Conseil (1955-1957), puis au ministère de l'économie et des finances (1958-1959), il exerce ensuite diverses responsabilités, ainsi que dans plusieurs sociétés nationales.

Il est nommé en 1973 directeur généal adjoint à l'O.R.T.F., chargé des questions économiques. En octobre 1974, il devient membre suppléant de la commission de répartition du personnel à l'O.R.T.F., et le 1er janvier 1974, secrétaire général de l'établissement public de télédiffusion.

Administrateur de diverses sociétés audiovisuelles du service public jusqu'en 1978, il est ensuite nommé directeur général de l'administration et de la fonction publique. Le 17 septembre 1982, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle le désignait à la tête de TF 1.]

70 000 FONCTIONNAIRES BÉNÉFICIERONT DES MESURES EN FAVEUR DES BAS SALAIRES

M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a réuni le 12 juillet au matin les sept fédérations de fonctionnaires. Conformément au relevé de conclusion du 22 novembre 1982, il s'agissait de les informer de la mise en œuvre de la mesure prise en faveur des bas salaires pour laquelle avait été réservé, « *dans la provision consacrée aux mesures catégorielles pour 1983* », un crédit de 100 millions de francs.

M. Le Pors a annoncé la fusion des groupes I et II à compter du 1er janvier 1983, ce qui concernera soixante-dix mille agents, soit un tiers de la catégorie D, et coûtera 100 millions. Au titre de l'année 1983, les agents touchant actuellement 4 340 F par mois recevront en plus 1 392 F pour l'ensemble de cette année, ce qui représente + 2,7 % par mois ; ceux qui ont un traitement de 4 446 F par mois toucheront 924 F soit + 1,7 % par mois. Ils bénéficieront d'un rappel depuis le 1er janvier 1983.

Directeur du Crédit agricole du Gard

M. ANDRÉ COSTABEL A ÉTÉ LIBÉRÉ

La chambre d'accusation de Montpellier a décidé mardi 12 juillet dans la matinée la mise en liberté de M. André Costabel, directeur de la caisse de Crédit agricole du Gard, incarcéré depuis le 23 juin et inculpé de complicité de banqueroute simple et de banqueroute frauduleuse, en liaison avec l'affaire Serre (*le Monde* des 1er, 10 et 11 juillet).

Le 4 juillet dernier, le doyen des juges d'instruction, en l'absence du magistrat instructeur, M. Baujault, avait rejeté la demande de mise en liberté déposée par les avocats de M. Costabel. Déjà, à ce moment de la procédure, le parquet avait présenté des réquisitions favorables à la libération.

UN PILOTE FRANÇAIS ET SES PASSAGERS DÉTENUS AU MOZAMBIQUE

Un avion de tourisme qui a décollé de Mayotte le 27 juin à destination de l'Afrique du Sud a été, au cours de son vol, « *contraint d'atterrir* » au Mozambique. A bord de l'appareil, un Baron Beachcraft immatriculé en Afrique du Sud, se trouvaient trois Français (le pilote, M. Alain Lebihan, qui réside à Mayotte, et deux passagers embarqués aux Comores, MM. Augier et Havard), deux Sud-Africains, MM. Tooch et Nel, ainsi qu'un citoyen britannique dont l'identité n'a pu être précisée. Le plan de vol prévoyait une escale à Nampoula, au Mozambique. Ils seraient actuellement détenus à Nampoula. – (*Corresp.*)